



2017

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Challenger

SRT/Hellcat

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2016 de FCA US LLC



TABLE DES MATIÈRES

SECTION

PAGE

1	INTRODUCTION	3	1
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	7	2
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	91	3
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	199	4
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	335	5
6	EN CAS D'URGENCE	433	6
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	459	7
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	517	8
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	523	9
10	INDEX	531	10

INTRODUCTION

■ INTRODUCTION	4	■ NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE . . .	6
■ COMMENT UTILISER CE GUIDE	4	■ MODIFICATIONS DU VÉHICULE	6
■ MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS	5		

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de FCA US LLC. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui

connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

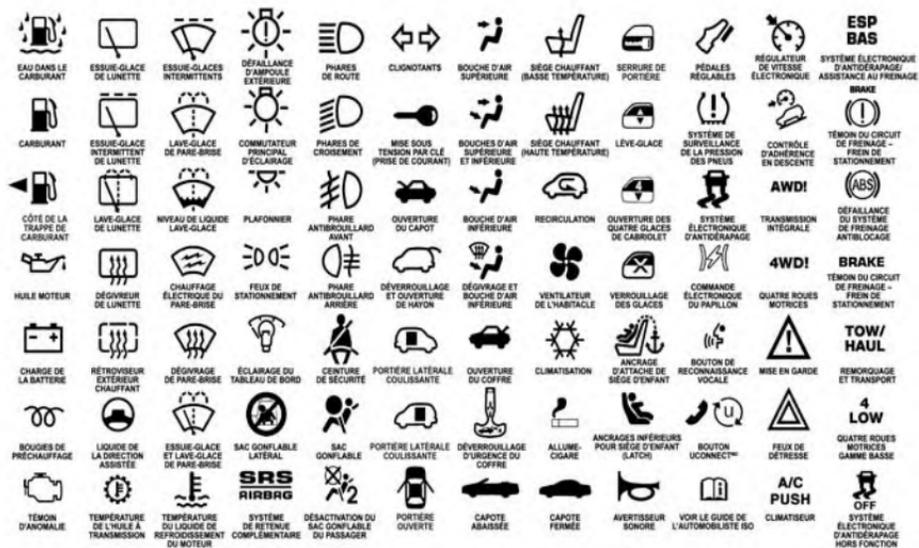
COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.



MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

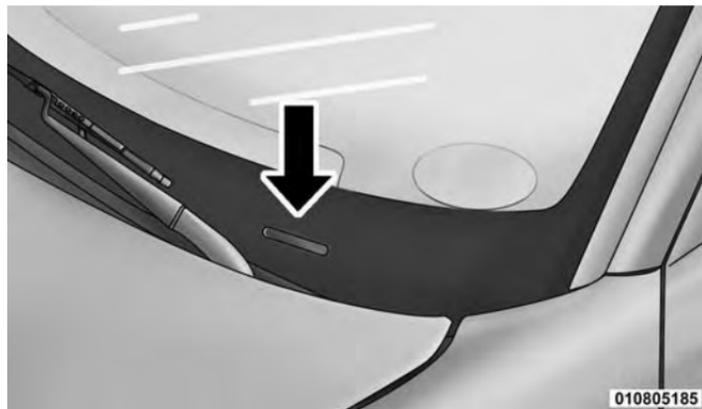
Ce guide de l'automobiliste contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures voire la mort. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous

informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

010533317

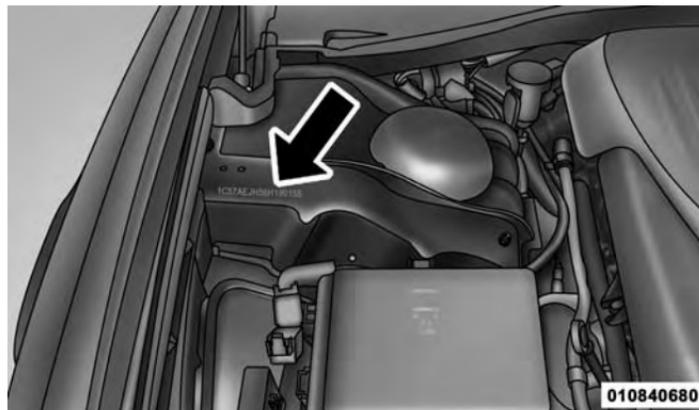
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé dans le coin avant gauche du tableau de bord. Le NIV est visible par le pare-brise de l'extérieur du véhicule. Il figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule ainsi que sur le certificat d'immatriculation.



Emplacement du NIV

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve également sur la jambe de suspension avant droite, à l'intérieur du compartiment moteur.



Emplacement du NIV

NOTA : Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

■ UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS	9	□ Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	17
□ Bouton-poussoir d'allumage sans clé	9	■ ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL	18
□ Télécommandes	10	■ TÉLÉDÉVERROUILLAGE	18
□ Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche	11	□ Déverrouillage des portières	19
□ Généralités	13	□ Verrouillage des portières	20
■ CLÉ À PUCE	13	□ Déverrouillage du coffre	20
□ Remplacement des télécommandes	14	□ Utilisation de l'alarme d'urgence	20
□ Programmation de la télécommande par le propriétaire	15	□ Programmation de télécommandes additionnelles	21
□ Généralités	15	□ Remplacement des piles de la télécommande	21
■ SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL	15	□ Généralités	22
□ Réamorçage du système	15	■ SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	23
□ Amorçage du système	16	□ Utilisation du système de démarrage à distance	23
□ Désamorçage du système	16	□ Message d'annulation du démarrage à distance	24

8 AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	
□ Passage en mode de démarrage à distance	24
□ Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule.	25
□ Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule.	25
□ Désactivation du démarrage à distance	26
□ Généralités	26
■ VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	27
□ Verrouillage manuel des portières	27
□ Verrouillage à commande électrique	28
■ SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – DÉVERROUILLAGE PASSIF	30
□ Généralités	34
■ GLACES	35
□ Glaces à commande électrique	35
□ Fonction d'ouverture automatique – selon l'équipement	36
■ VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE	36
■ MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE	37
□ Dispositif de déverrouillage d'urgence du coffre	38
■ DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	38
□ Fonctions du dispositif de retenue des occupants	38
□ Consignes de sécurité importantes	38
□ Ceintures de sécurité	40
□ Systèmes de retenue complémentaires	50
□ Ensemble de retenue pour enfants	65
■ RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	84
■ CONSEILS DE SÉCURITÉ	86
□ Transport de passagers	86
□ Gaz d'échappement	86
□ Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	87
□ Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	90

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande et un bouton-poussoir d'allumage sans clé.

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

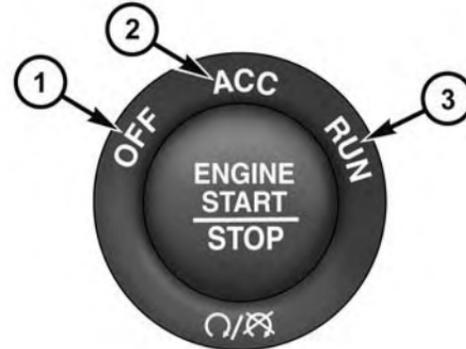
Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois d'entre elles sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La quatrième position est START (DÉMARRAGE). Lors du démarrage, la position ON/RUN (MARCHE) s'allume.

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en

saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) du moteur, puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

2



0202099930US

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

- 1 – OFF (ARRÊT)
- 2 – ACC (ACCESSOIRES)
- 3 – ON/RUN (MARCHE)

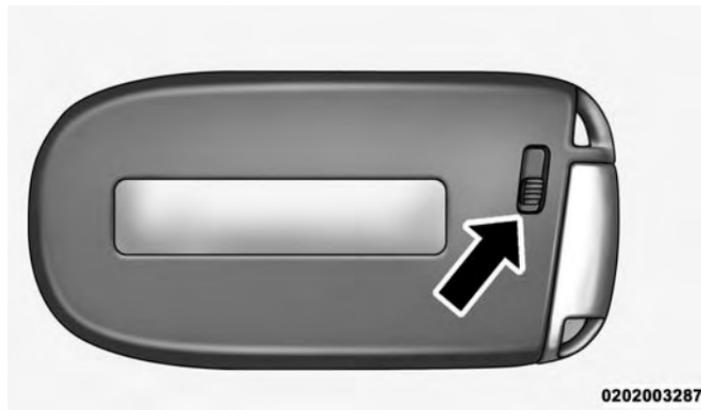
Télécommandes

NOTA : Les véhicules SRT équipés du moteur 6.2L suralimenté est fourni avec trois télécommandes (deux rouge et une noire) qui permettent des niveaux de puissance du moteur différents. Veuillez consulter la rubrique « Modes de conduite » dans la section « Réglages du système Uconnect » pour prendre connaissance d'autres descriptions.

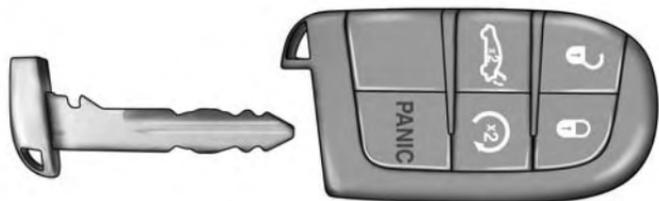
La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande sont déchargées. La clé d'urgence sert également à verrouiller et à déverrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.



Loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande



0202008030

Retrait de la clé d'urgence

NOTA : Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur quand le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA : Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Avant de quitter un véhicule, vous devez toujours placer le levier de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en première ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE), appliquer le frein de stationnement, mettre le véhicule hors tension, déposer les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

- aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation. Retirez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

CLÉ À PUCE

L'antidémarrateur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande de télédéverrouillage réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système empêche le moteur de démarrer si une télécommande non valide est insérée dans le commutateur d'allumage. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Après l'établissement du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela

signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- **N'apportez aucune modification à l'antidémarrreur. Toute modification apportée à l'antidémarrreur peut altérer la protection antivol du véhicule.**
- **L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.**

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Remplacement des télécommandes

NOTA : Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : Apportez toutes vos télécommandes lorsque vous faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key chez le concessionnaire autorisé.

Programmation de la télécommande par le propriétaire

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol surveille les portières du véhicule et le coffre, détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du couvercle de coffre sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol émet les signaux sonores et visuels suivants : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les phares s'allument, les feux de stationnement ou les clignotants clignotent et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour la désamorcer, l'avertisseur sonore s'arrête après environ 29 secondes, les feux sont éteints au bout de cinq secondes et le système se réamorçe automatiquement jusqu'à huit fois.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que le contact soit coupé (consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).
 - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, assurez-vous que le d'allumage sans clé est désactivé.
 - Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.

- Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » de la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (selon l'équipement, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Avancez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de coffre sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système d'alarme antivol.
- Le système d'alarme antivol demeure amorcé pendant l'ouverture du coffre à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton du coffre, le système d'alarme antivol ne se désamorce pas. L'alarme retentit si un intrus pénètre dans le véhicule par le coffre et ouvre une des portières.
- Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule.

Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol du véhicule s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignent trois fois lorsque vous désarmez le système. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage passe à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- L'éclairage d'accueil de la console au pavillon et des portières avant ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné à fond vers le bas sur « Dome defeat » (Plafonnier éteint).
- L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier éteint).

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le système de télécommande de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières, d'ouvrir le coffre ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) au moyen d'une télécommande. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : Tous les boutons de toutes les télécommandes se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).



0202008029

Télécommande

Déverrouillage des portières

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de déverrouillage de la télécommande. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)

Cette fonction active les ampoules de clignotant lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande. Le délai de cette fonction est programmable sur les véhicules munis du système Uconnect. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage des portières

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières. Les ampoules de clignotant clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage du coffre

Pour déverrouiller le coffre, appuyez deux fois en moins de cinq secondes sur le bouton de coffre de la télécommande.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, maintenez le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est activée, les phares, les clignotants et les feux de stationnement clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.
- Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

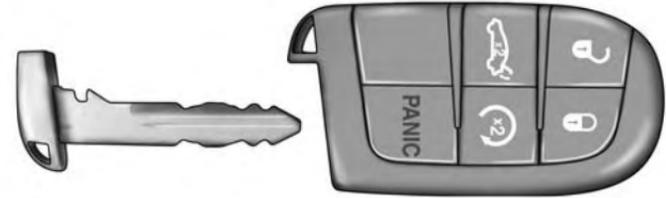
Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de maintenance peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du boîtier de l'autre main.



0202008030

Retrait de la clé d'urgence

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate n° 2 dans la fente, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



0213004940

Séparation du boîtier de télécommande

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.
4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ

91 m (300 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.

- Le capot est fermé.
- Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.
- Le commutateur d'allumage est en position OFF (ARRÊT) (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.

Message d'annulation du démarrage à distance

Un des messages suivants s'affiche dans le groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Open (Démarrage à distance annulé – Portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Open (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Trunk Open (Démarrage à distance annulé – Coffre ouvert)

- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – Démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE).

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas de défaillance du moteur, le véhicule démarre, puis s'arrête 10 secondes plus tard.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.

- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande. Toutefois, vous devez mettre le contact en appuyant deux fois sur le bouton de démarrage sans clé (ou vous devez placer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN [MARCHE]) avant de pouvoir recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de démarrage à distance pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières, ou déverrouiller le véhicule au moyen des poignées de portière à déverrouillage passif, et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage sans clé.

NOTA : Pour les véhicules équipés de la fonction d'allumage sans clé Keyless Enter-N-Go, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton Start (Démarrage). Ce message s'efface une fois que le bouton de démarrage est enfoncé.

Désactivation du démarrage à distance

Le démarrage à distance est également annulé dans les cas suivants :

- Le moteur cale ou le régime du moteur dépasse 2 500 tr/min.
- Un témoin d'avertissement du moteur s'allume.
- Le témoin de bas niveau de carburant s'allume.
- Le capot est ouvert.
- Le commutateur des feux de détresse est enfoncé.
- Le sélecteur de rapport est placé hors de la position P (Stationnement).
- La pédale de frein est enfoncée.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

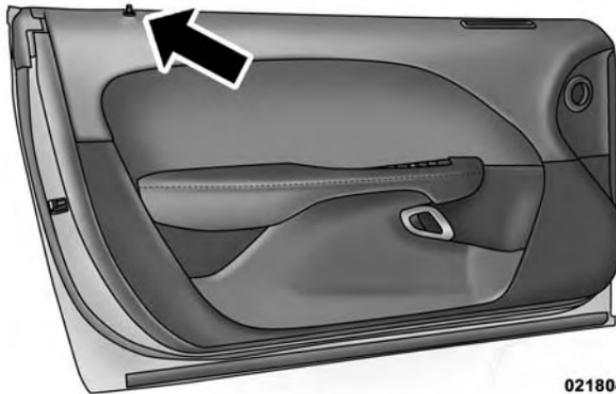
1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage des portières situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller chaque portière, tirez sur le bouton de verrouillage situé sur le panneau de garnissage de chaque portière vers le haut.



0218042171

Bouton de verrouillage des portières

Si le bouton de verrouillage est en position enfoncée lorsque vous fermez la portière, celle-ci sera verrouillée.

Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

MISE EN GARDE!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Avant de quitter un véhicule, vous devez toujours placer le levier de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en PREMIÈRE ou MARCHÉ ARRIÈRE, appliquer le frein de stationnement, mettre le véhicule HORS TENSION, déposer les télécommandes du véhicule et verrouiller toutes les portières. et verrouiller votre véhicule.
- Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières lorsque vous quittez le véhicule. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves ou la mort.

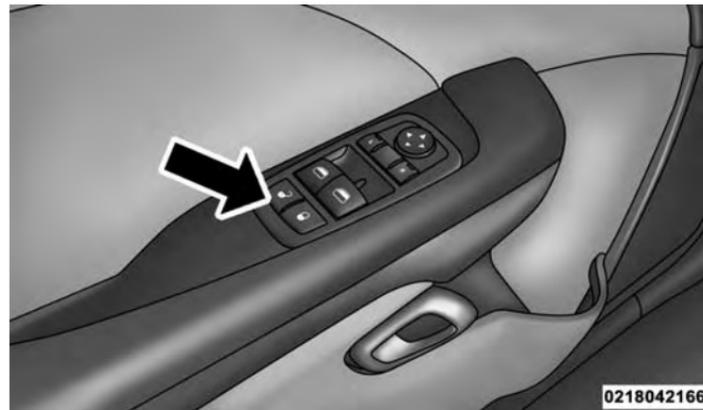
(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Verrouillage à commande électrique

Chaque panneau de garnissage de portière est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portières. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

**Commutateur de verrouillage électrique des portières**

Vous pouvez également verrouiller et déverrouiller les portières au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – (déverrouillage passif). Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières alors que le contact est établi et qu'une des portières est ouverte, les serrures électriques ne fonctionneront pas. Cela vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. En coupant le contact ou en fermant la portière, vous activez la fonction de verrouillage électrique. Si une portière est ouverte avec le commutateur d'allumage est placé à la position ACC ou RUN (moteur arrêté), un carillon retentit en rappel.

Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Si cette option est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire autorisé. La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée dans les sections « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).

Déverrouillage automatique des portières à la sortie

Les portières se déverrouillent automatiquement dans les conditions suivantes :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée.
2. La transmission était en prise et la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h).
3. La transmission est à la position P (STATIONNEMENT).
4. La portière du conducteur est ouverte.
5. Les portières n'ont pas été déverrouillées préalablement.
6. La vitesse du véhicule est de 0 mi/h (0 km/h).

Programmation du déverrouillage automatique des portières à la sortie – selon l'équipement

La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie peut être activée ou désactivée. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie conformément aux lois en vigueur.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – DÉVERROUILLAGE PASSIF

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière passager avant pour déverrouiller automatiquement les deux portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA : Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande d'accès passif dans le véhicule verrouillé (fonction de sécurité de la clé FOB/K)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage passif. Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif.

1. Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
2. Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
3. Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si une télécommande du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule à la suite de la recherche et qu'aucune télécommande du système de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule, les portières se déverrouillent et l'utilisateur en est informé.

NOTA : Les portières se déverrouillent seulement si une télécommande du système de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune télécommande du système de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.
- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur situé sur le panneau de portière avant de fermer les portières.

Ouverture du coffre :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) du couvercle du coffre, appuyez sur le bouton situé au centre de l'arceau d'éclairage qui se trouve sur le couvercle du coffre au-dessus de la plaque d'immatriculation.



0218042162

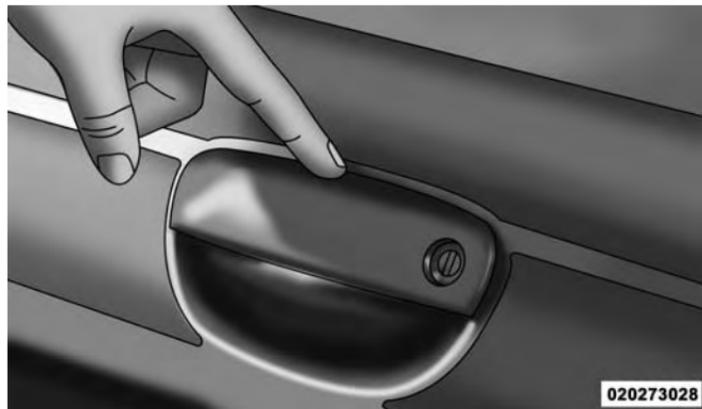
Bouton de déverrouillage passif du coffre

NOTA : Si vous laissez accidentellement votre télécommande du système de déverrouillage passif dans le coffre et que vous tentez de le fermer, le coffre se déverrouille automatiquement à moins qu'une autre télécommande se trouve à l'extérieur du véhicule, à moins de 1,5 m (5 pi) du couvercle du coffre.

Verrouillage des portières du véhicule :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée de portière pour verrouiller les deux portières.

2



020273028

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



NE saisissez PAS la poignée lorsque vous verrouillez

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.

- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commutateurs de glace de portière du conducteur commandent les glaces des deux portières.



Commutateurs de glace à commande électrique

Un commutateur unique, situé sur le panneau de garnissage de la portière passager, commande la glace de cette portière. Les commandes de glace ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :

- La fonction de délai d'allumage après coupure permet d'utiliser les glaces à commande électrique pendant 10 minutes après la coupure du contact. Cette fonction est annulée lorsqu'une des portières avant est ouverte. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Lorsque la portière s'ouvre, la glace s'abaisse légèrement si elle est complètement fermée. Elle revient à la position de fermeture complète une fois la portière refermée. Cette action permet d'ouvrir la portière sans résistance et protège la glace et le bourrelet d'étanchéité.

2

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCES-
SOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et
surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire
coincer par les glaces en actionnant les commutateurs
de glace à commande électrique. Ils risquent de subir
des blessures graves ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique – selon l'équipement

Le commutateur de glace à commande électrique de la portière du conducteur, et celui du passager sur certains modèles, comptent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Les commutateurs de glace à commande électrique demeurent fonctionnels jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre depuis l'habitacle en appuyant sur le bouton d'ouverture du coffre. Ce bouton est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant.

NOTA : Vous devez positionner la transmission sur P (STATIONNEMENT) pour activer le bouton d'ouverture du coffre. Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, la vitesse du véhicule doit être inférieure 8 km/h (5 mi/h) pour que ce bouton fonctionne.



**Bouton d'ouverture
du coffre**

Le véhicule est déverrouillé.

Lorsque le contact est établi, le témoin d'ouverture du coffre s'allumera dans le groupe d'instruments pour indiquer que le coffre est ouvert. L'affichage du compteur kilométrique réapparaît une fois le coffre fermé.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou que la clé de contact est retirée, le témoin d'ouverture du coffre s'allume jusqu'à ce que le coffre soit fermé.

De l'extérieur du véhicule, vous pouvez ouvrir le couvercle du coffre en appuyant deux fois sur le bouton du coffre sur la télécommande en moins de cinq secondes, ou en utilisant le commutateur de déverrouillage du coffre extérieur situé sous le porte-à-faux du couvercle de coffre. La fonction d'ouverture est activée uniquement lorsque le véhi-

Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Déverrouillage passif » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du coffre à l'aide de la fonction de déverrouillage passif.

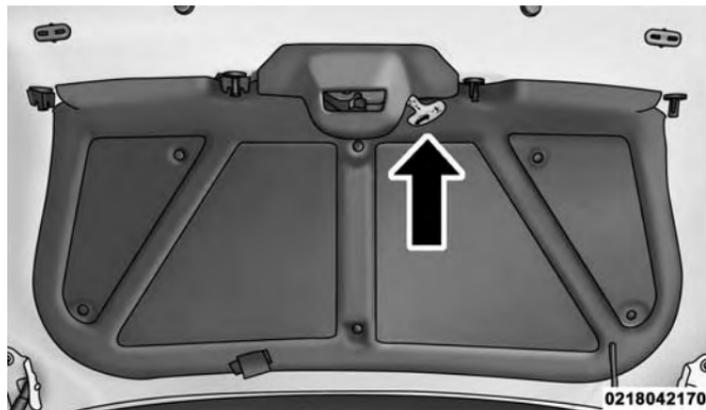
MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les enfants accéder au coffre de l'extérieur ou de l'intérieur du véhicule. Refermez toujours le couvercle du coffre lorsque votre véhicule est laissé sans surveillance. De jeunes enfants pourraient se retrouver coincés dans le coffre, même s'ils y sont entrés par le siège arrière. S'ils demeurent coincés dans le coffre, ils pourraient mourir asphyxiés ou d'un coup de chaleur.

Dispositif de déverrouillage d'urgence du coffre

Par mesure de sécurité, un levier de dispositif interne de déverrouillage d'urgence est intégré au mécanisme de verrouillage du coffre. Si une personne se retrouve coincée dans le coffre, il peut être ouvert en activant la poignée phosphorescente fixée sur le mécanisme de verrouillage du coffre.



Levier d'ouverture d'urgence du coffre de l'intérieur

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

Fonctions du dispositif de retenue des occupants

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensemble de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue pour enfants ».)
3. Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis dans un véhicule avec des sièges arrière, dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'entrent pas dans un ensemble de retenue pour enfants ni dans un siège d'appoint doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et boucler leur ceinture de sécurité.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Si vous avez besoin d'aide » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de

blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

 La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée

lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à

ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA : Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

- se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.
- Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
 - Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. La partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçus pour être portés mutuellement.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.

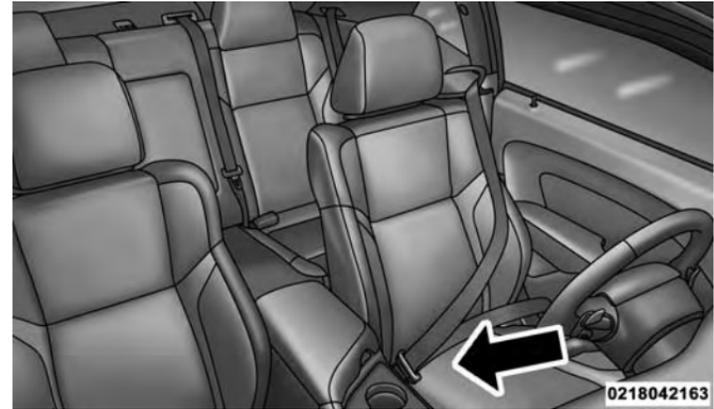
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

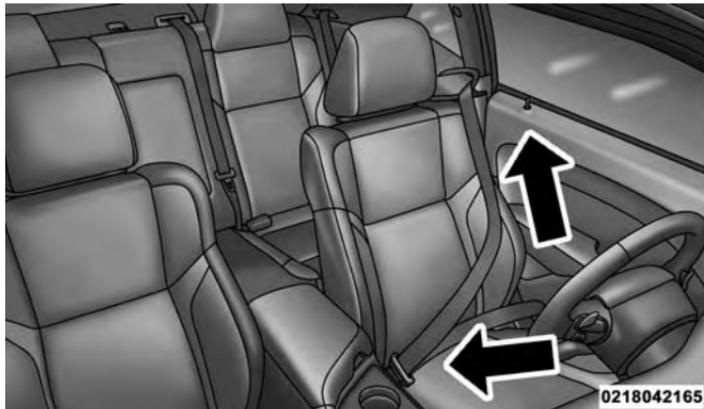


Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

**Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture**

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

- Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
- À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
- Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
- Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de

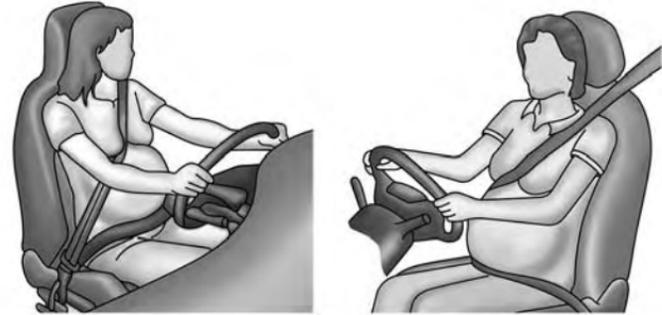
sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

MISE EN GARDE!

- Utilisez **SEULEMENT** une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. **N'UTILISEZ PAS** la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est **MOINS** de 6 po.
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

2



0226075266

Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

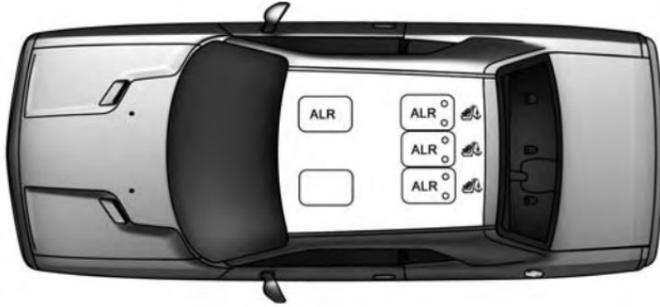
Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleurs à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



022669137

EBA – Enrouleur à blocage automatique commutable

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.**

MISE EN GARDE! (Suite)

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.**
- **N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.**

Systèmes de retenue complémentaires

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le

(Suite)

câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Sacs gonflables latéraux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité

Témoin de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants

du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le contact est établi.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Tableau de bord » dans ce guide.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord,

au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

2



0226076425

Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

- 1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
- 2 – Protège-genoux du conducteur et du passager

MISE EN GARDE!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction

de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

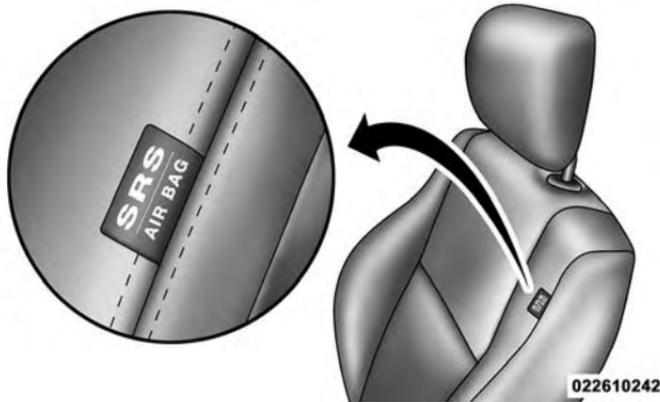
MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sacs gonflables latéraux

Votre véhicule est équipé de deux types de sacs gonflables latéraux :

1. **Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges : situés sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges comportent une étiquette « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) cousue sur le côté extérieur des sièges.**



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté

dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

2. Rideaux gonflables latéraux complémentaires : situés au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

- **N'empilez pas de bagages et ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.**
- **Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires et les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision latérale particulière ou d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

MISE EN GARDE!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA : Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Collisions latérales

En cas de collisions latérales, les capteurs d'impact latéraux permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement des sacs gonflables latéraux est approprié, le système de détection de capotage déploie également les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Sacs gonflables latéraux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande

des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le bouton des feux de détresse soit enfoncé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie est sous tension.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.
- Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les

États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.safercar.gov/parents/index.htm ou composez le 1 888 327-4236.
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé

la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le boudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non son abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité. au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le boudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le boudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le boudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



022668173

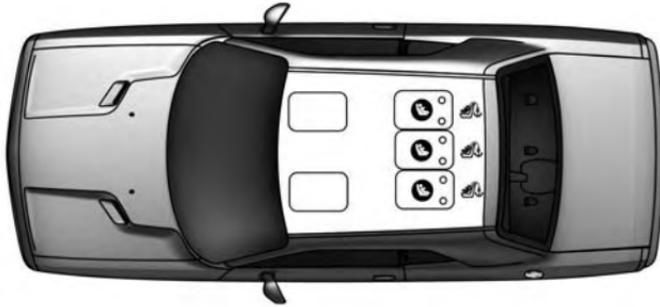
Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH

comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

2



022669138

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.

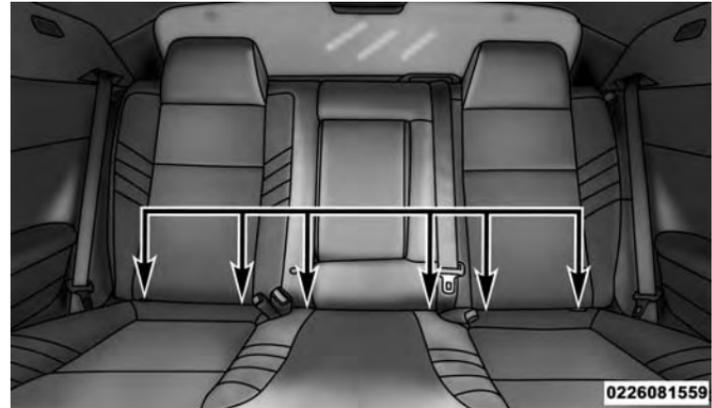
Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH

L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	Celui du centre seulement peut être retiré.

Emplacement des ancrages LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.



Ancrages de système LATCH

0226081559

Localiser les ancrages d'attache supérieurs



Des ancrages de courroie d'attache sont placés derrière chaque siège arrière, dans le panneau situé entre le dossier arrière et la lunette. Ils se trouvent sous un couvercle de plastique comportant le pictogramme d'ancrage d'attache.



Ancrages de courroie d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers

l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Si un ensemble de retenue pour enfants installé à la place centrale bloque la sangle ou la boucle de la ceinture de sécurité de la place d'extrémité, n'utilisez pas cette place d'extrémité. Si un siège d'enfant installé à la place centrale bloque les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité d'extrémité, n'installez pas un siège d'enfant à cette place d'extrémité.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux boudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

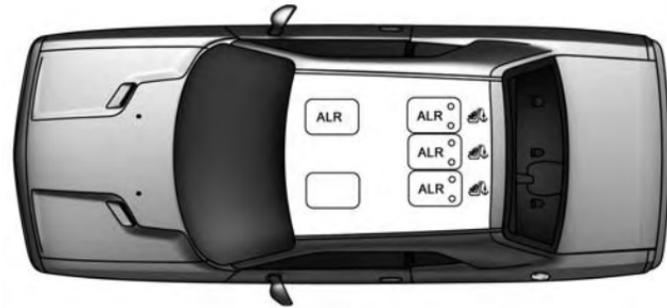
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

2



022669137

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	Celui du centre seulement peut être déposé
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour

laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic. Celui-ci indique que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.

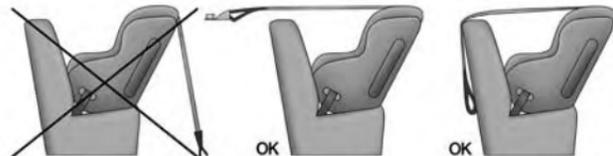
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

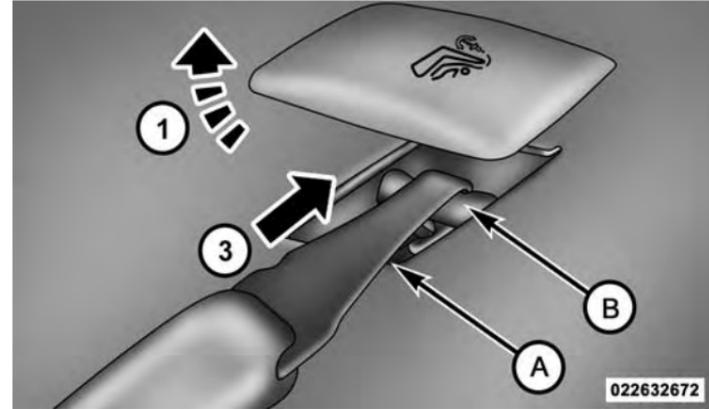


0226047162



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Tournez ou soulevez le couvercle pour avoir accès à l'ancrage se trouvant directement derrière le siège où vous placez l'ensemble de retenue pour enfants.
3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.



2

Montage de la courroie d'attache

1 – Couvercle	A – Crochet de la courroie d'attache
3 – Courroie de fixation	B – Ancrage d'attache

4. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.

5. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Les conseils suivants peuvent s'avérer utile pour obtenir un rendement optimal et une durabilité maximale pour votre nouveau véhicule SRT.

Malgré la technologie moderne et des méthodes de fabrication de réputation mondiale, les pièces mobiles du véhicule finissent toujours par s'user les unes contre les autres. Cette usure se produit principalement au cours des 500 premiers milles (805 km) et continue jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile.

Il est recommandé que le conducteur observe les consignes de comportement de conduite suivantes pendant la période de rodage du nouveau véhicule :

0 à 161 km (0 à 100 mi) :

- Ne permettez pas au moteur de tourner au ralenti pendant une période prolongée.
- Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et au plus à mi-course pour éviter une accélération rapide.

- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime du moteur de moins de 3 500 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 88 km/h (55 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

161 à 483 km (100 à 300 mi) :

- Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et, au plus, à mi-course pour éviter une accélération rapide aux rapports inférieurs (1er au 3e rapport).
- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime du moteur de moins de 5 000 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 112 km/h (70 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

483 à 805 km (300 à 500 mi) :

- Manœuvrez au plein régime du moteur, passez les vitesses manuellement aux régimes plus élevés lorsque c'est possible.

- N'effectuez pas de périodes prolongées de fonctionnement lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 136 km/h (85 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

Pendant les premiers 1 500 mi (2 414 km) :

- Ne participez pas à des épreuves sur piste, des écoles de conduite sportive ou des activités semblables au cours des premiers 1 500 mi (2 414 km).

NOTA : Vérifiez le niveau de l'huile moteur à chaque ravitaillement et en rajouter s'il y a lieu. La consommation de carburant et d'huile peut être plus élevée jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile. Lorsque vous faites tourner le moteur avec un niveau d'huile sous le repère add (ajout nécessaire), vous risquez d'endommager gravement le moteur.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NOTA : Ne transportez jamais de passagers dans l'espace de chargement.

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable  s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis de plancher qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Fixez TOUJOURS solidement  votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT  DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée (selon l'équipement) ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS**96
 - Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement96
 - Rétroviseurs extérieurs102
 - Rétroviseurs extérieurs rabattables103
 - Rétroviseurs à commande électrique103
 - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement104
 - Miroirs de courtoisie104
 - Miroirs de courtoisie avec éclairage104
 - Rallonge télescopique et fonctions de rallonge du pare-soleil104
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT**105
 - Système de surveillance de circulation en marche arrière – selon l'équipement110
- Modes de fonctionnement111
- Généralités113
- **SIÈGES**113
 - Sièges à commande électrique114
 - Sièges chauffants avant – selon l'équipement . . .116
 - Sièges avant ventilés – selon l'équipement117
 - Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière . . .117
 - Inclinaison manuelle des dossiers de siège avant118
 - Siège d'accès facile à l'entrée du passager119
 - Appui-têtes119
 - Siège arrière à dossiers rabattables121
- **OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT**123
- **FEUX**124
 - Commutateur des phares124

- Phares automatiques125
- Allumage des phares avec les essuie-glaces . . .126
- Feux de route automatiques — selon l'équipement126
- Temporisateur des phares127
- Feux de jour – selon l'équipement128
- Avertisseur de phares allumés128
- Levier multifonction128
- Clignotants129
- Système d'alarme de changement de voie129
- Inverseur route-croisement129
- Appel de phares129
- Lampes de lecture130
- Éclairage intérieur130
- ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE132
 - Système de balayage intermittent des essuie-glaces133
 - Essuyage antibruine133
 - Lave-glaces133
 - Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)134
 - Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement134
- COLONNE DE DIRECTION TÉLESCOPIQUE ET INCLINABLE MANUELLE135
- COLONNE DE DIRECTION TÉLESCOPIQUE ET INCLINABLE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT136
- VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT137
- RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT138
 - Activation139
 - Pour programmer une vitesse souhaitée139
 - Désactivation139
 - Pour revenir à la vitesse programmée140

- Changement de la vitesse programmée140
- Accélération pour dépassement141
- RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT142
 - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif144
 - Activation du régulateur de vitesse adaptatif . . .144
 - Activation et désactivation145
 - Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif.146
 - Annulation du système.147
 - Désactivation du système147
 - Retour à la vitesse programmée.147
 - Changement de la vitesse programmée148
 - Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif.150
 - Aide au dépassement153
 - Menu du régulateur de vitesse adaptatif.153

- Messages d'avertissement et d'entretien154
- Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif.157
- Généralités160
- Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)160
- FORWARD COLLISION WARNING (FCW) (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE) – SELON L'ÉQUIPEMENT164
 - Fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale (FCW)164
 - Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale.165
 - Modification de l'état du système d'avertissement de collision frontale166
 - Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale.167
- SYSTÈME D'AIDE AU RECU PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT167
 - Capteurs du système ParkSense.167

94 CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Affichage d'avertissement du système ParkSense168
- Affichage du système ParkSense168
- Activation et désactivation du système ParkSense172
- Entretien du système d'aide au recul ParkSense172
- Nettoyage du système ParkSense173
- Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense173
- CAMÉRA D'AIDE AU REcul PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT175
- CONSOLE AU PAVILLON177
 - Lampes de lecture et d'accueil177
 - Compartiment pour lunettes de soleil177
- OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT178
 - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink179
 - Programmation d'un système à code roulant . . .179
 - Programmation d'un système à code fixe182
 - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée183
 - Utilisation du système HomeLink185
 - Security (Sécurité)185
 - Conseils de dépannage186
 - Généralités187
- TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT187
 - Ouverture rapide du toit ouvrant188
 - Ouverture du toit ouvrant – mode manuel188
 - Fermeture rapide du toit ouvrant188
 - Fermeture du toit ouvrant – mode manuel189
 - Fonction de détection des obstacles189
 - Ventilation du toit ouvrant – mode rapide189
 - Fonctionnement du rideau pare-soleil189
 - Tremblement dû au vent189

<ul style="list-style-type: none"> □ Entretien du toit ouvrant190 □ Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . . .190 ■ PRISES DE COURANT190 ■ PORTE-GOBELETS194 <ul style="list-style-type: none"> □ Porte-gobelets avant194 □ Porte-gobelets arrière195 	<ul style="list-style-type: none"> ■ RANGEMENT195 <ul style="list-style-type: none"> □ Boîte à gants195 □ Rangement de la console.196 ■ CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE197 <ul style="list-style-type: none"> □ Dégivreur de lunette197
--	---

RÉTROVISEURS

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA : La fonction d'atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en marche arrière pour améliorer la vue arrière.

La fonction d'atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'écran tactile.

- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une fois pour activer la fonction.
- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une deuxième fois pour désactiver la fonction.



0304104660NA

Rétroviseur à atténuation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

MISE EN GARDE!

- **Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications Uconnect et**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

SiriusXM Guardian de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions Uconnect et SiriusXM Guardian que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Les boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système Uconnect Access est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le

bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.

- Service à la clientèle du système Uconnect Access – soutien à bord du véhicule pour le système Uconnect Access et pour le système Uconnect Access Via Mobile.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur.

NOTA : Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS;
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

MISE EN GARDE!

- **Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

des fonctions et des applications Uconnect et SiriusXM Guardian de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions Uconnect et SiriusXM Guardian que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

MISE EN GARDE!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.
- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

MISE EN GARDE!

- Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- mode accessoires actif;
- clé de contact en position OFF (ARRÊT);
- systèmes électriques du véhicule endommagés;

- logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident;
- perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident;
- signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués;
- mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS;
- erreur du préposé du service SOS;
- congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données);
- météo;
- édifices, structures, configuration géographique ou tunnels.

MISE EN GARDE!

- **Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications Uconnect et SiriusXM Guardian de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions Uconnect et SiriusXM Guardian que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

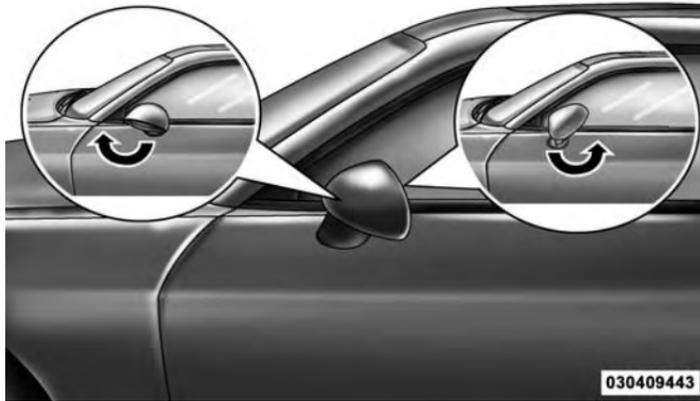
NOTA : Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Les rétroviseurs sont munis d'un gond de rotation. Les rétroviseurs ont un seul cran de blocage (dans le sens des aiguilles d'une montre) vers l'arrière du véhicule et trois crans de blocage (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) vers l'avant du véhicule.



Rétroviseurs extérieurs rabattable

Rétroviseurs à commande électrique

Les commandes des rétroviseurs électriques se trouvent sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.



Commandes des rétroviseurs électriques

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez soit sur le bouton L (gauche) soit sur le bouton R (droit) pour sélectionner le rétroviseur que vous souhaitez régler.

NOTA : Un témoin intégré au bouton sélectionné s'allume pour indiquer que le rétroviseur est activé et qu'il peut être réglé.

Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement



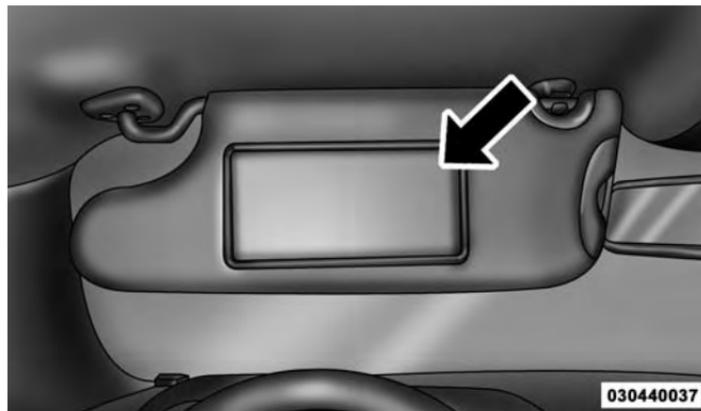
Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Miroirs de courtoisie

Chaque pare-soleil est muni d'un miroir de courtoisie. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir.

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Un miroir de courtoisie avec éclairage se trouve sur le pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.

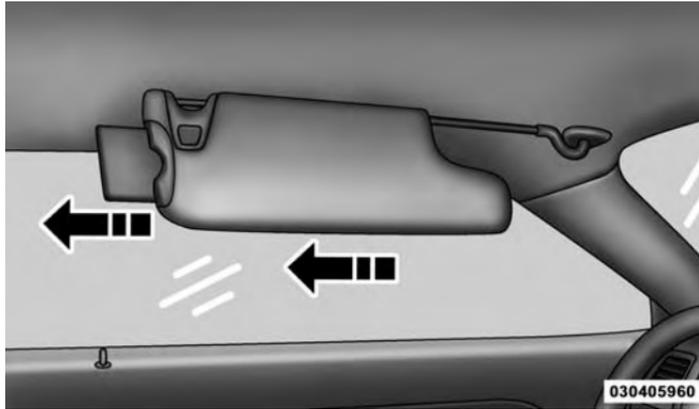


Miroir de courtoisie avec éclairage

Rallonge télescopique et fonctions de rallonge du pare-soleil

Pour utiliser la rallonge télescopique du pare-soleil, tournez le pare-soleil vers le bas, puis basculez le pare-soleil pour qu'il soit parallèle à la glace latérale, puis, en saisissant le pare-soleil de votre main gauche, tirez vers l'arrière jusqu'à ce que le pare-soleil se trouve à la position voulue.

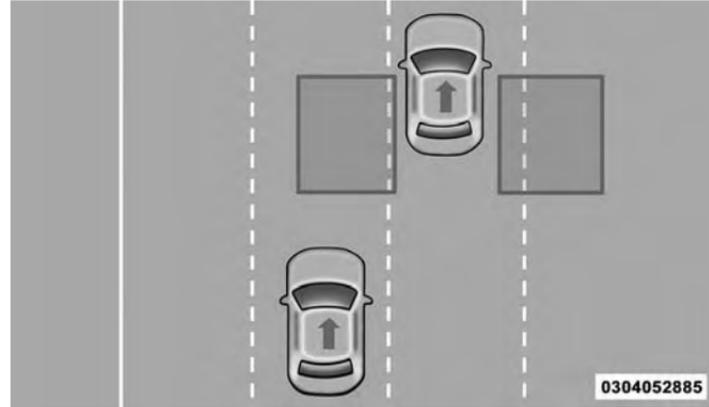
Pour utiliser la rallonge du pare-soleil, saisissez la rallonge qui se trouve à l'arrière du pare-soleil, puis tirez-la vers l'arrière.



Tige de rallonge et rallonge

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

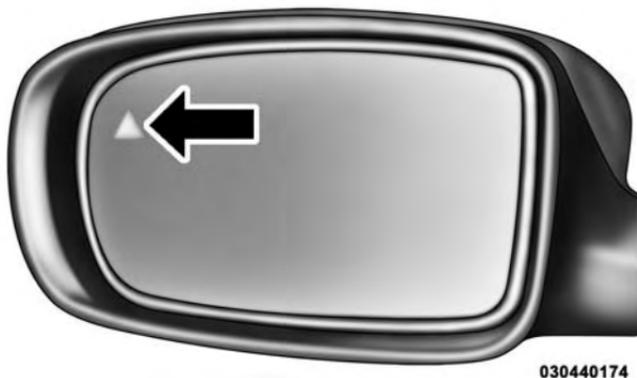
Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs arrière extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel.

Véhicules à transmission automatique

Les capteurs du système de surveillance des angles morts fonctionnent lorsque le véhicule est engagé dans un rapport de marche avant ou de MARCHE ARRIÈRE quelconque.

Véhicules à transmission manuelle

Les capteurs du système de surveillance des angles morts fonctionnent lorsque le véhicule est engagé dans un rapport quelconque.



Témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la

vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.

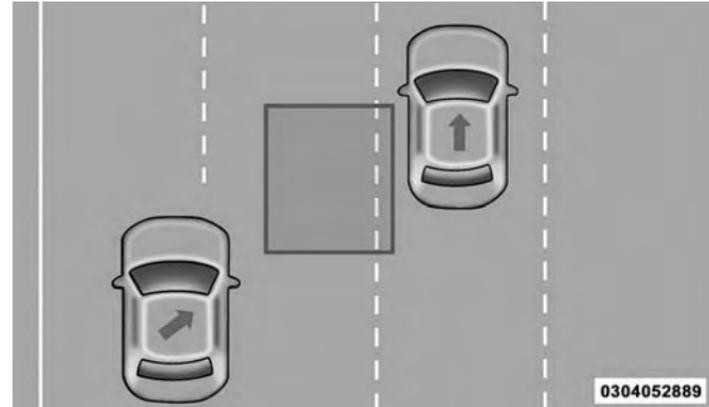
La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

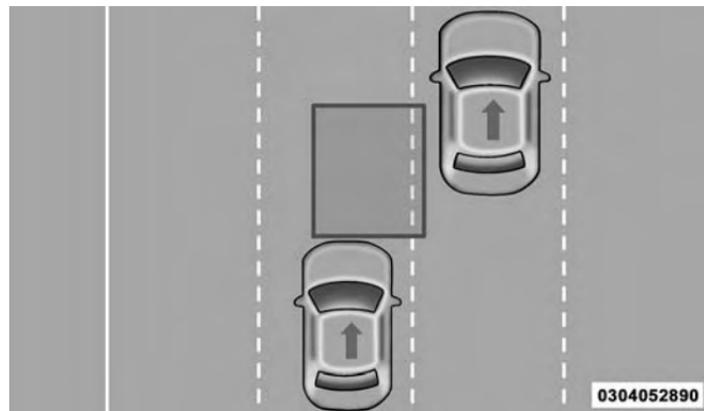


3

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

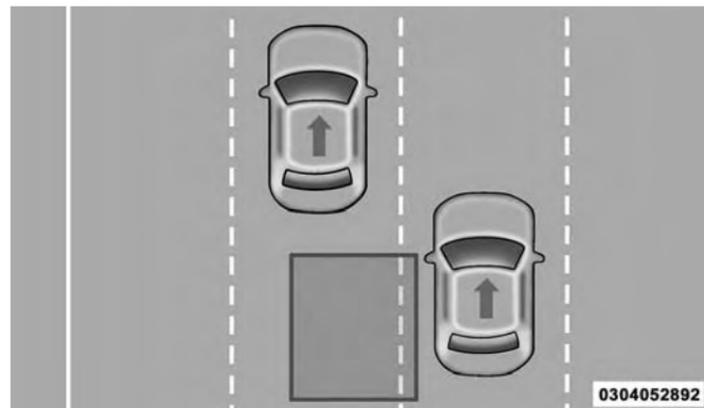
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 50 km/h (31 mi/h).



Surveillance arrière

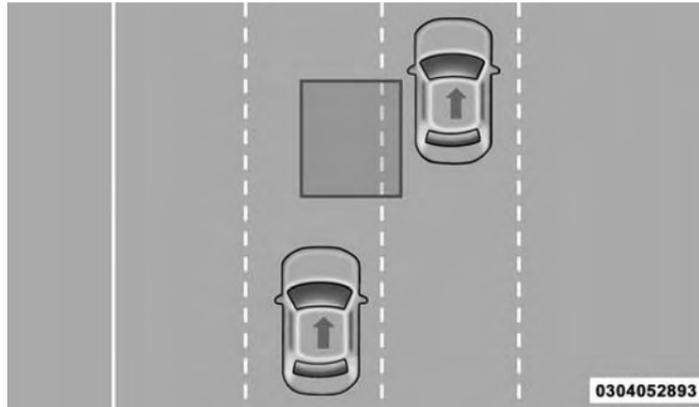
Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [16 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (16 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



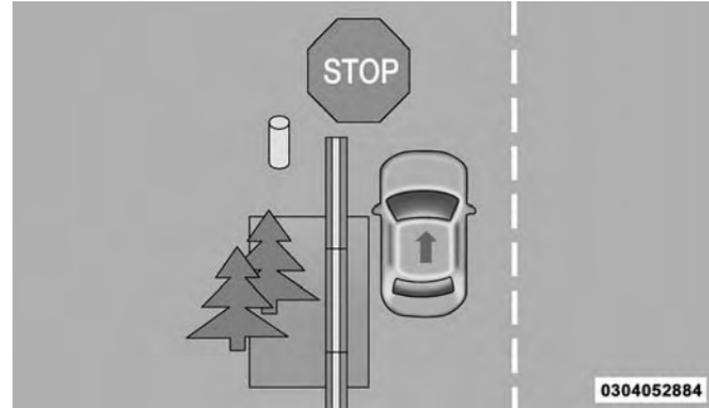
Dépassement et approche

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

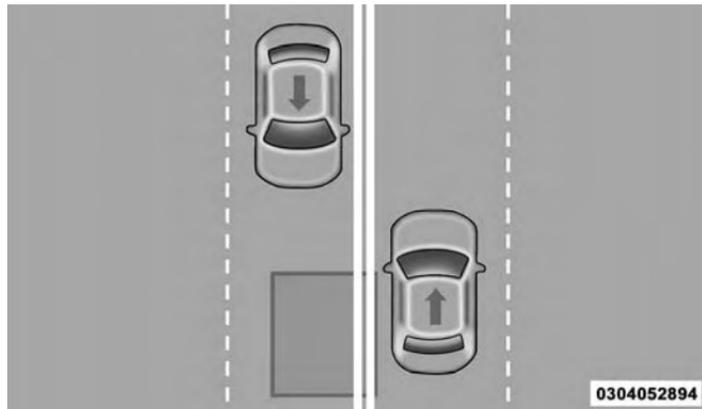


Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



Objets immobiles



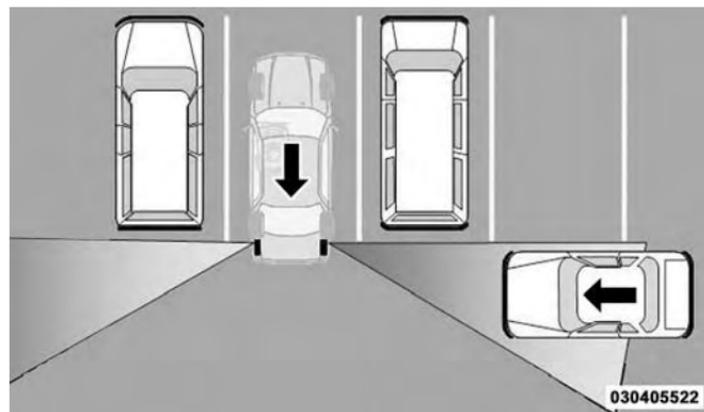
Circulation en sens opposé

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière – selon l'équipement

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider les conducteurs à reculer hors d'une place de stationnement lorsque leurs champs de vision sont obstrués. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio, afin que l'alerte puisse être mieux entendue.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect / Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Lorsqu'une alarme sonore est sollicitée, le volume de la radio est réduit afin que l'alerte puisse être mieux entendue.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, le volume de la radio (si elle était en fonction) est réduit, afin que l'alerte puisse être mieux entendue.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Lorsqu'une alarme sonore est sollicitée, le volume de la radio est réduit afin que l'alerte puisse être mieux entendue.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établissement d'entretien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

SIÈGES

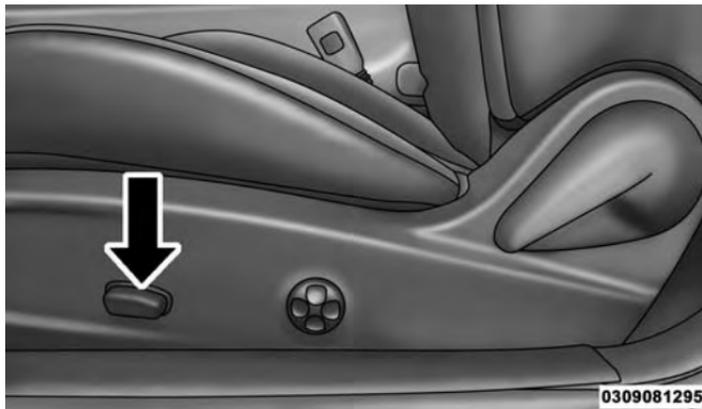
Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Sièges à commande électrique

Les commutateurs des sièges à commande électrique se trouvent sur le côté extérieur des coussins de siège avant. Les commutateurs des sièges à commande électrique sont utilisés pour contrôler la position du siège.



Commutateur de siège à commande électrique

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur du siège vers le haut ou appuyez-le vers le bas. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

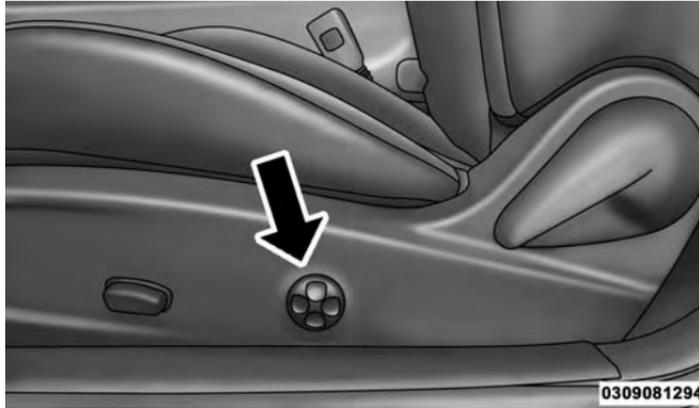
Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans quatre directions. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant ou l'arrière du commutateur de siège pour déplacer l'avant ou l'arrière du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique sont également munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire.

Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

MISE EN GARDE!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le boudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

3

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Sièges chauffants avant – selon l'équipement

Les boutons de commande des sièges chauffants avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant  pour désactiver les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

NOTA : Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges avant ventilés – selon l'équipement

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : ÉLEVÉE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir HI (HAUT).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir LO (BAS).

- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé  pour désactiver le siège ventilé.

NOTA : La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, le siège ventilé du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière

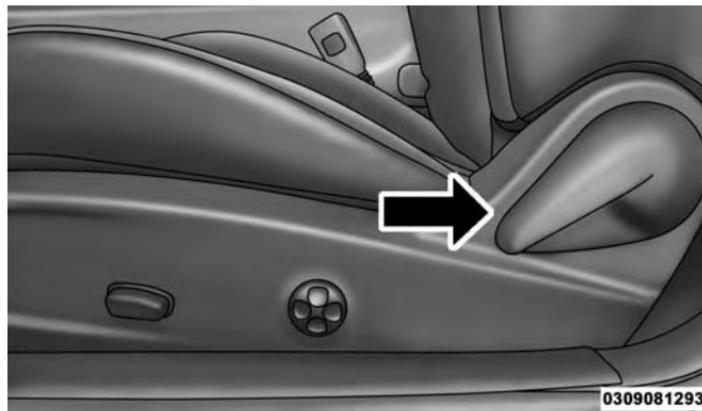
La barre de réglage se trouve sur la partie avant du siège, près du plancher. Levez la barre pour avancer ou reculer le siège. Relâchez la barre lorsque le siège se trouve à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée convenablement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

Inclinaison manuelle des dossiers de siège avant

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.



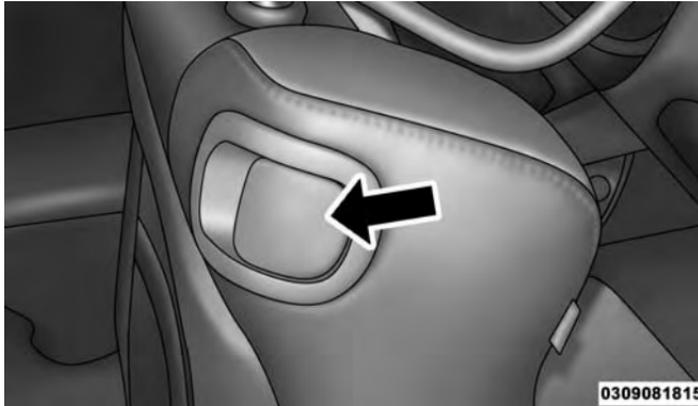
Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège d'accès facile à l'entrée du passager

Sur le siège passager, tirez vers l'avant sur le levier situé sur le côté du dossier de siège, pour rabattre le dossier de siège et coulisser le siège vers l'avant. Vous pouvez aussi temporairement retirer la ceinture de sécurité de la boucle de guidage du siège pour que la ceinture de sécurité se dégage de la voie d'accès. Ceci facilite l'accès au siège arrière. Pour retourner le siège à sa position normale, ramenez premièrement le dossier de siège à son emplacement d'inclinaison d'origine et faites coulisser l'ensemble du siège vers l'arrière à sa position de pré réglage verrouillée.



Levier d'accès facile au siège

Appuie-têtes

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

3

MISE EN GARDE!

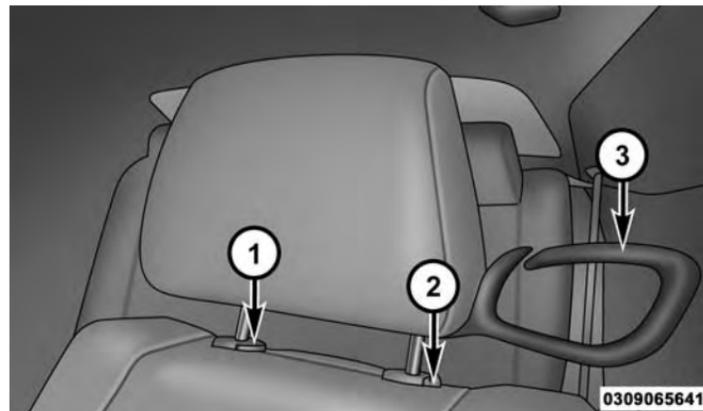
- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.**

NOTA : N'inversez pas les appuis-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

Appuie-tête réactifs – Sièges avant

Les sièges du conducteur et du passager avant sont munis d'appuie-tête réactifs (RHR). En cas de collision arrière, les appuie-tête réactifs (RHR) se déplacent automatiquement vers l'avant pour minimiser l'espace entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête.

Les appuie-tête réactifs (RHR) reprennent automatiquement leur position normale à la suite d'une collision arrière. Si les appuie-tête réactifs (RHR) ne reprennent pas leur position normale, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.



Appuie-tête

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage
- 3 – Boucle de ceinture de sécurité

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Pour retirer l'appuie-tête, enlevez la ceinture de sécurité de la boucle de ceinture de sécurité. Soulevez l'appuie-tête, aussi loin que possible. Appuyez ensuite sur le bouton

réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous tout en appuyant sur le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.

MISE EN GARDE!

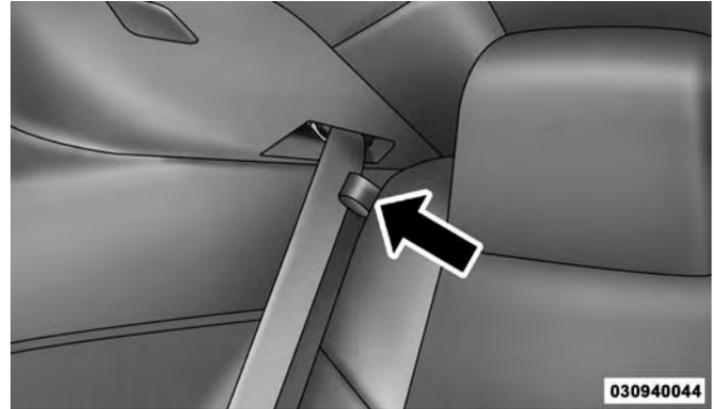
- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- Tous les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.
- Ne placez aucun article sur l'appuie-tête réactif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête réactif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

Siège arrière à dossiers rabattables

Pour augmenter l'espace de rangement, vous pouvez rabattre les dossiers des sièges arrière. Tirez sur les boucles situées dans la partie supérieure des dossiers de siège arrière, pour rabattre un seul dossier ou les deux. Vous pouvez dissimuler ces boucles lorsqu'elles ne servent pas.

3

NOTA : Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.



Boucle de dossier de siège arrière rabattable

030940044



Siège arrière replié

Lorsque le dossier est remis en position verticale, assurez-vous qu'il est fermement enclenché en tirant fort sur la partie supérieure du dossier, au-dessus de la sangle du siège.

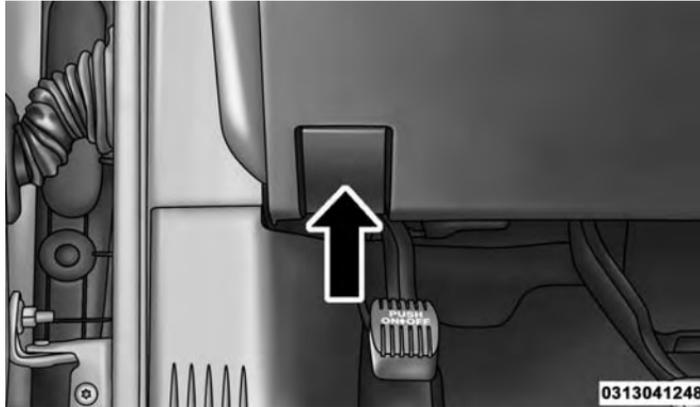
MISE EN GARDE!

- Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bien bloqué, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.
- L'espace de chargement à l'arrière du véhicule (que les dossiers arrière soient en position verticale ou rabattus) ne doit pas être utilisé comme espace de jeu pour les enfants lorsque le véhicule est en mouvement. Ils pourraient être blessés gravement en cas de collision. Les enfants doivent être assis et attachés à l'aide d'un dispositif de retenue approprié.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

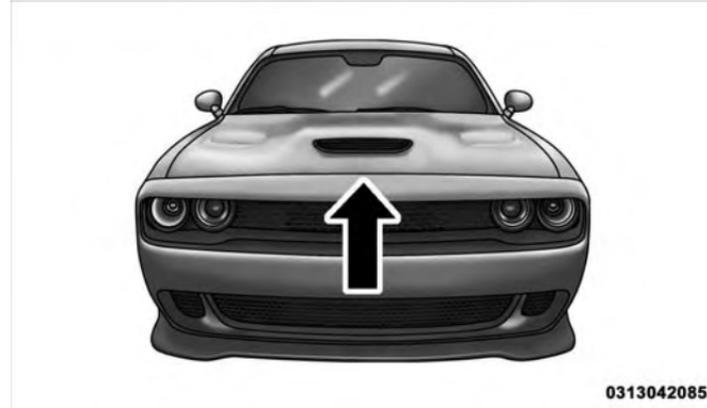
Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture de capot qui est situé sous le côté gauche du tableau de bord.



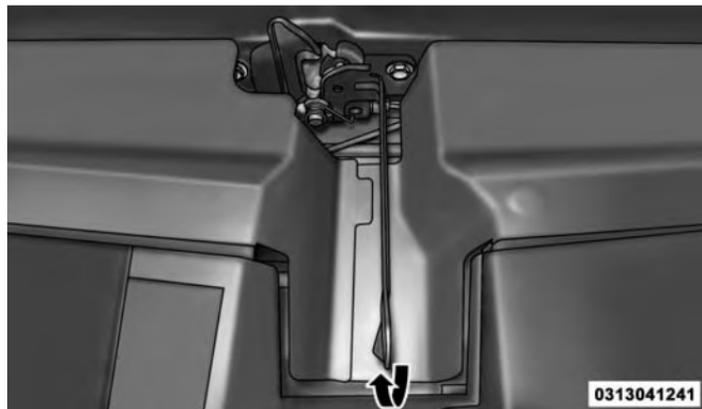
Levier d'ouverture du capot

2. Déplacez-vous vers l'extérieur du véhicule. Le crochet de sécurité est situé sous le bord avant au centre du capot.



Emplacement du crochet de sécurité du capot

3. Poussez le crochet de sécurité vers la gauche.



Crochet de sécurité du capot

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

AVERTISSEMENT!

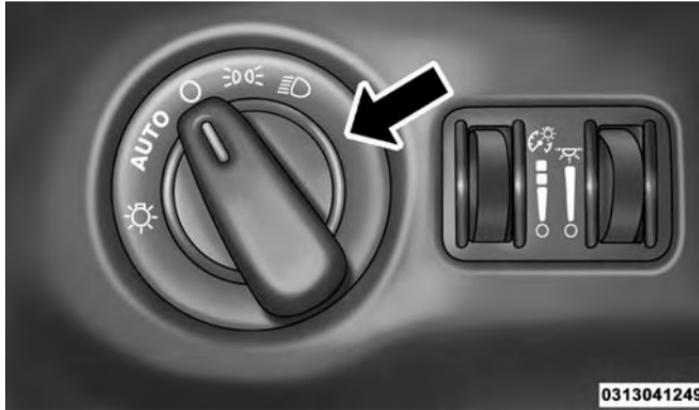
Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé pour les deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

FEUX

Commutateur des phares



Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'intensité lumineuse du tableau de bord et de l'éclairage intérieur.



Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares jusqu'au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Phares automatiques

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été coupé. Le délai d'extinction des phares peut être programmé pour 0/30/60/90 secondes. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour désactiver le système, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Allumage des phares avec les essuie-glaces

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est placé à la position AUTO (AUTOMATIQUE) et si la fonction programmable est activée. De plus, si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteindront lorsque les essuie-glaces sont activés.

NOTA : La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect / Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Feux de route automatiques — selon l'équipement

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.
- Pour annuler la commande de sensibilité avancée des feux de route automatiques (par défaut) et passer à la commande de sensibilité réduite des feux de route automatiques (non recommandée), basculez le levier de feux de route sur six cycles d'activation et de désactivation complets dans les dix secondes suivant la mise du contact. Le système revient au réglage par défaut lorsque le contact est coupé.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez votre concessionnaire autorisé local.

Activation

1. Tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).
2. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route.

NOTA : Ce système s'active seulement lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Désactivation

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière du véhicule) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal des feux de croisement).
2. Poussez le levier multifonction pour réactiver le système.

Temporisateur des phares

Cette fonction vous permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes lorsque vous quittez votre véhicule,

vous assurant ainsi plus de sécurité dans les endroits non éclairés lorsque le commutateur des phares se trouve à la position d'arrêt (O).

Pour activer la fonction de temporisation, coupez le contact pendant que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

NOTA : Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes qui suivent la coupure du contact.

Le système annule la temporisation si vous rallumez les phares, les feux de stationnement ou si vous remettez le contact.

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA : Le temporisateur des phares est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés, que le frein de stationnement soit serré ou que le moteur soit coupé.

NOTA : Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement sont allumés et que le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), un carillon retentit dès que la portière du conducteur est ouverte.

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



0315104006NA

Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

- Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.
- Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et que l'un des clignotants est activé.

Système d'alarme de changement de voie

Appuyez une fois sur la manette vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit ou gauche) clignotera cinq fois. Le clignotant (gauche ou droit) s'éteint ensuite automatiquement.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

NOTA : Si le levier multifonction est maintenu à la position d'appel de phares pendant plus de 20 secondes, les feux de route s'éteignent.

Lampes de lecture

Ces lampes sont montées entre les pare-soleil sur la console au pavillon. Chacune de ces lampes s'allume lorsque l'on appuie sur la lentille. Appuyez sur la lentille une deuxième fois pour les éteindre. Ces lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton unlock (déverrouillage) de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.



Console au pavillon

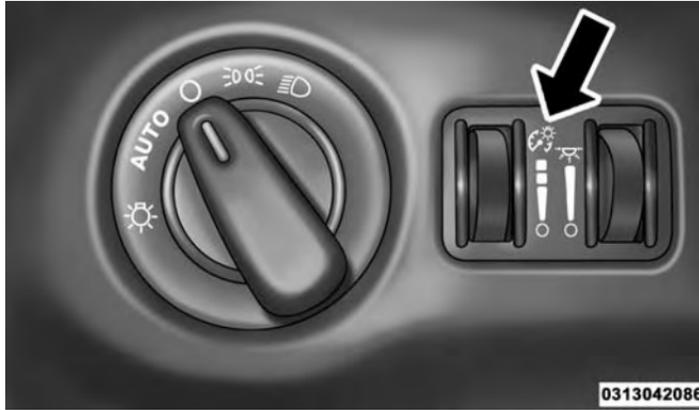
Éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une portière est ouverte.

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position OFF (HORS FONCTION). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte. La protection de la batterie comprend également la lampe de la boîte à gants et celle du coffre. Pour rallumer l'éclairage intérieur après l'activation de la protection automatique de la batterie (éclairage éteint), placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), ou allumez et éteignez l'éclairage commuté.

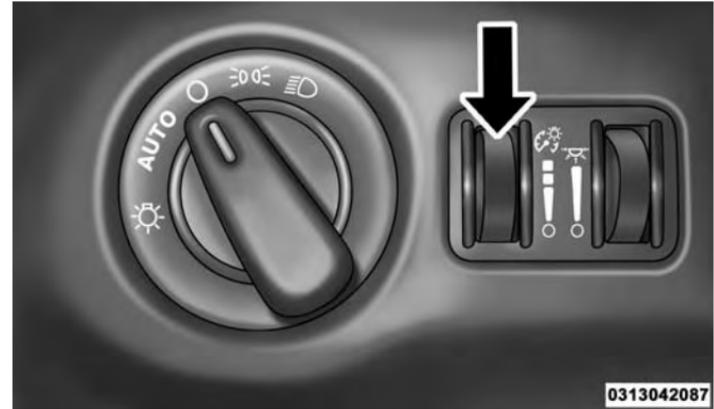
Rhéostats d'intensité lumineuse

Le rhéostat d'intensité lumineuse est intégré au commutateur des phares et est situé du côté gauche du tableau de bord.



Rhéostats d'intensité lumineuse

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat gauche d'intensité lumineuse vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et des porte-gobelets (selon l'équipement).



Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Position du plafonnier

Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse gauche complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran. Lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est dans cette position, l'éclairage intérieur reste allumé.

Mise hors fonction de l'éclairage intérieur (position d'extinction)

Tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse gauche vers le bas, à la position d'arrêt (O). L'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portières sont ouvertes.

Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut jusqu'au premier cran. Cette fonction accentue l'intensité lumineuse du texte affiché au compteur kilométrique, à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et à l'écran de la radio lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE



Le levier multifonction actionne les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou ACC (ACCESSOIRES). Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



0315104006NA

Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Tournez l'extrémité du levier multifonction jusqu'au premier cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage lent, ou jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage rapide.

AVERTISSEMENT!

Mettez les essuie-glaces hors fonction dans un lave-auto automatique. Les essuie-glaces pourraient subir des dommages si la commande des essuie-glaces était laissée à toute position autre que la position d'arrêt.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez le balayage intermittent des essuie-glaces lorsqu'un seul balayage à intervalles variables est requis par les conditions météorologiques. Tournez l'extrémité du levier multifonction jusqu'au premier cran, puis tournez l'extrémité du levier pour sélectionner l'intervalle souhaité. Les quatre réglages d'intervalle vous permettent de régler les intervalles entre les cycles de un balayage par seconde à un balayage toutes les 36 secondes environ. Lorsque la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle double entre les balayages.

Essuyage antibruine

Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (essuyage antibruine) pour activer un seul cycle de balayage, afin d'enlever la buée de route ou la pulvérisation au passage d'un véhicule. Les essuie-glaces fonctionnent tant que le levier multifonction n'est pas relâché.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Lave-glaces

Pour actionner le lave-glace, poussez le levier multifonction vers l'intérieur (vers la colonne de direction) et maintenez-le à cette position pendant la durée de giclement souhaitée.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que la commande des essuie-glaces se trouve à l'intervalle de balayage, les essuie-glaces effectuent trois cycles de balayage après avoir relâché le levier multifonction, puis reprennent le cycle intermittent sélectionné auparavant.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que les essuie-glaces de pare-brise sont hors fonction, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis s'éteignent.

3

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position A (AUTO) (AUTOMATIQUE). De plus, si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteindront lorsque les essuie-glaces sont activés.

NOTA : Dans le cas des véhicules munis d'un capteur de pluie (essuie-glaces automatiques), veuillez noter qu'en plus des dix secondes, les phares peuvent aussi s'allumer si la fonction de détection de pluie est en fonction, et que les essuie-glaces avant effectuent au moins 5 cycles de balayage dans les 60 secondes qui suivent.

Dans ce cas (essuie-glaces automatiques) les phares s'éteignent lorsqu'il n'y a pas de balayage dans les 240 secondes.

La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée et désactivée à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage 3 pour les conditions normales de pluie. Les réglages 1 et 2 offrent une sensibilité moindre. Le réglage 4 permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position off (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.

- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

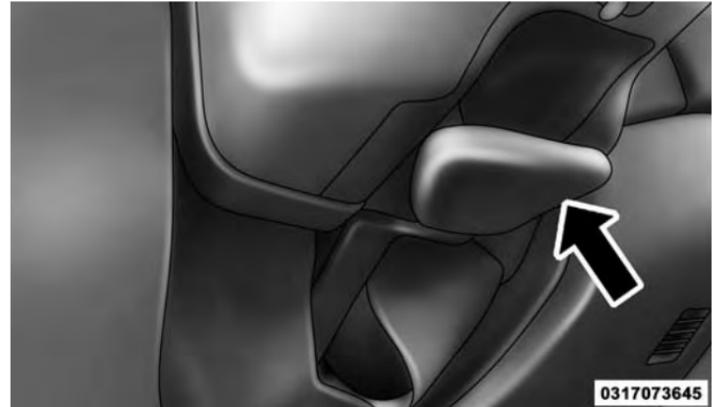
- **Basse température ambiante** – Lorsque vous établissez le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 0 km/h (0 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est établi et que la transmission est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

NOTA : La fonction de détection de pluie peut être activée et désactivée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

COLONNE DE DIRECTION TÉLESCOPIQUE ET INCLINABLE MANUELLE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

3



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, tirez le levier vers le bas. Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant

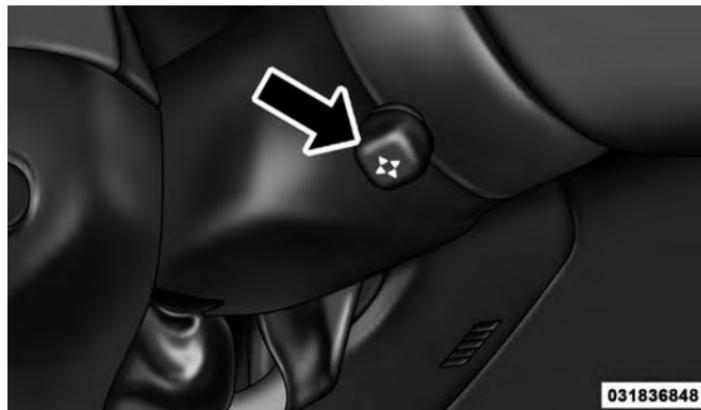
vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

COLONNE DE DIRECTION TÉLESCOPIQUE ET INCLINABLE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction électrique est situé sous le levier multifonction sur la colonne de direction.



Commutateur de la colonne de direction inclinable et télescopique

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le, selon votre préférence.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant une moyenne 80 minutes ou plus avant de se désactiver automatiquement. Cette durée dépend des températures environnementales. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant se trouve dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder au bouton de commande à l'écran de chauffage-climatisation ou à l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant  pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant  pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA : Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

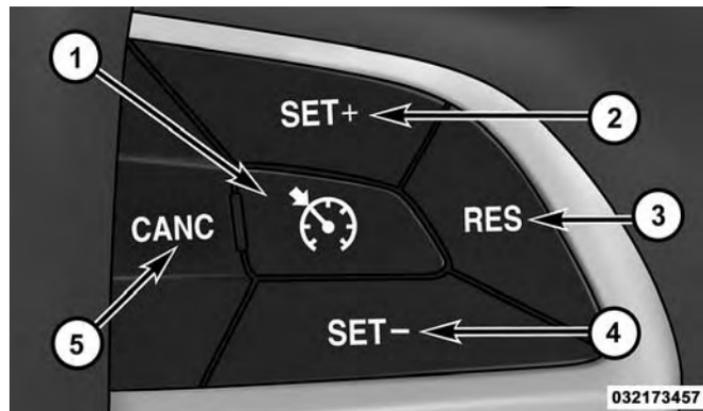
MISE EN GARDE!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.

RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 25 mi/h (40 km/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| 1 – En fonction-hors fonction | 4 – RÉGLAGE-/Décélération |
| 2 – RÉGLAGE+/Accélération | 5 – CANC (ANNULATION) |
| 3 – RES (REPRISE) | |

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle électronique de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) s'affiche au groupe d'instruments pour indiquer que le régulateur de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [KM/H]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse, ainsi que la vitesse programmée, s'allument également à l'affichage du groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction ou si vous coupez le contact.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h).

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (milh)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse dans des pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le contrôle de vitesse.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. **Le contrôle de vitesse fonctionne différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.**

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur de radar qui détecte les véhicules qui vous précèdent directement.

NOTA :

- Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.
- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans

dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est utilisé lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

NOTA : Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

MISE EN GARDE!

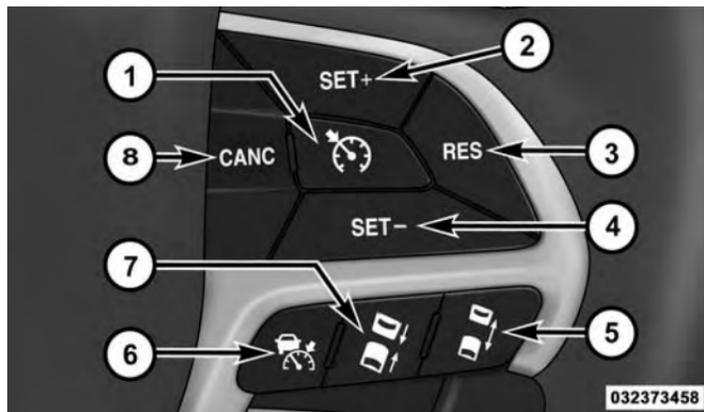
- Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants.
- Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :
- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'autoroute).
 - Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
 - Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
 - Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- | | |
|--|---|
| 1 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) | 5 – Augmentation du réglage de la distance |
| 2 – RÉGLAGE+/Accélération | 6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif |
| 3 – RES (REPRISE) | 7 – Diminution du réglage de la distance |
| 4 – RÉGLAGE-/Décélération | 8 – CANC (ANNULATION) |

NOTA : Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Le système se désactive lorsque la vitesse du véhicule descend au-dessous de 24 km/h (15 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque vous serrez les freins.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la commande de stabilité électronique est en mode entièrement désactivé.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

ACC Ready

3

0323001278

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Adaptive Cruise Control (ACC) Off

0323001263

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- La vitesse du véhicule chute à moins de 24 km/h (15 mi/h).
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (Marche avant).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis relâchez la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée**Pour augmenter la vitesse**

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Comprendre votre tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Comprendre votre tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

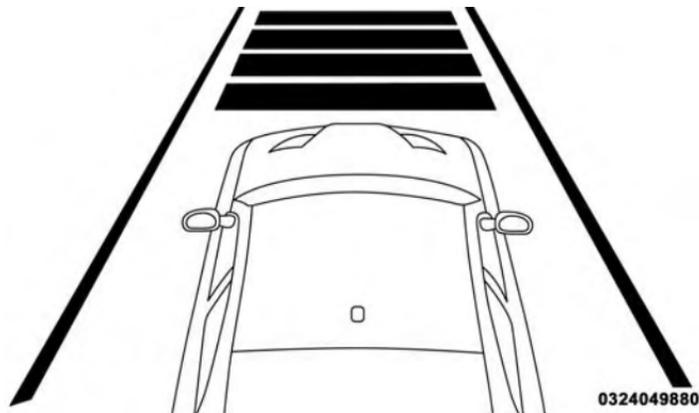
- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins et ralentit à 24 km/h (15 mi/h) en suivant un véhicule cible.

- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

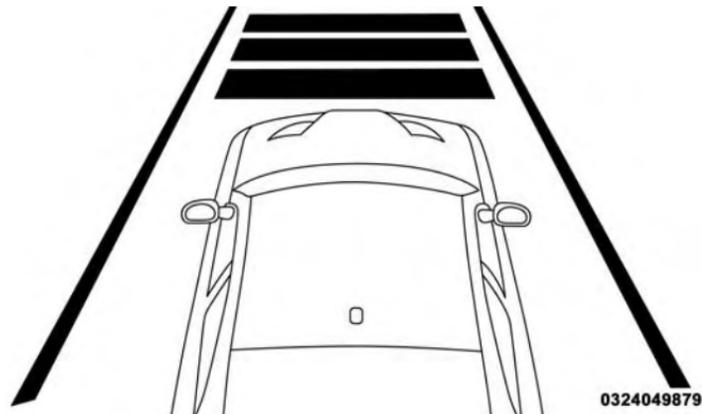
Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la

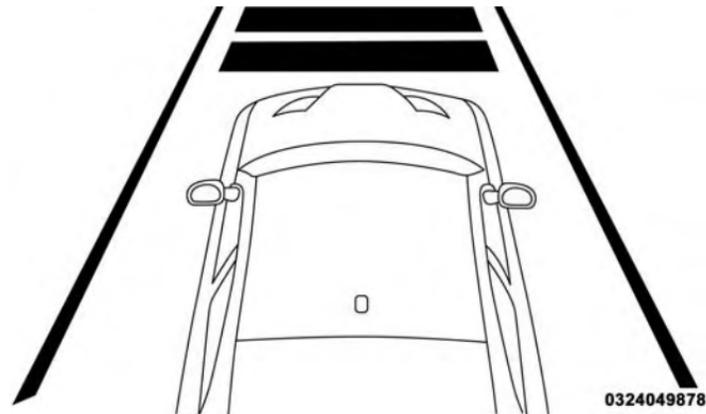
vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.



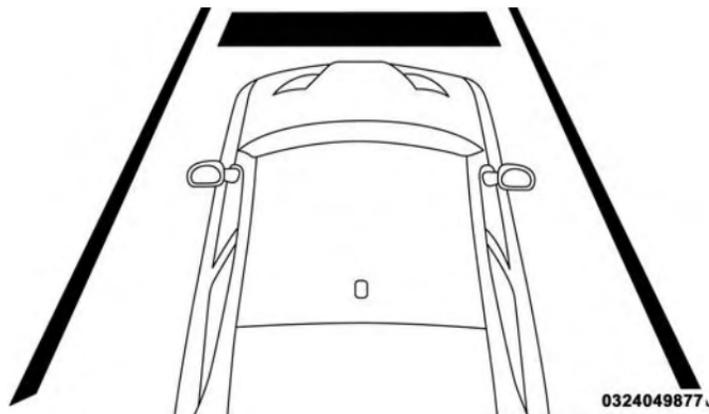
Réglage de distance de quatre barres (le plus long)



Réglage de distance de trois barres (long)



Réglage de distance de deux barres (moyen)



Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie,

l'icône d'indication de véhicule détecté s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, et le système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, quelle que soit la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif).

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée, mais le conducteur peut intervenir manuellement à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! »

(FREINAGE!) clignote à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.



Avertissement de freinage

NOTA : L'écran « Brake! » (Freinage!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message « ACC Set » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé

- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace.

En pareil cas, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, une anomalie du système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

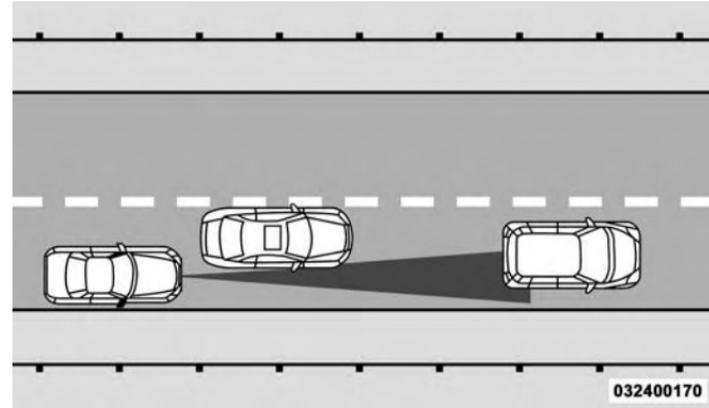
Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décalée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède

pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

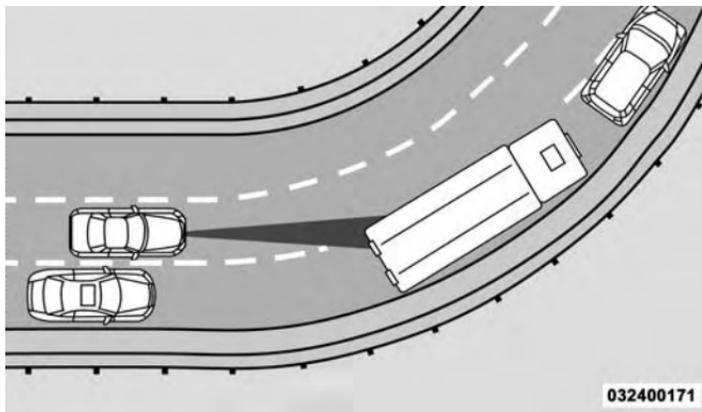


Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.



032400171

Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, les conditions de circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.

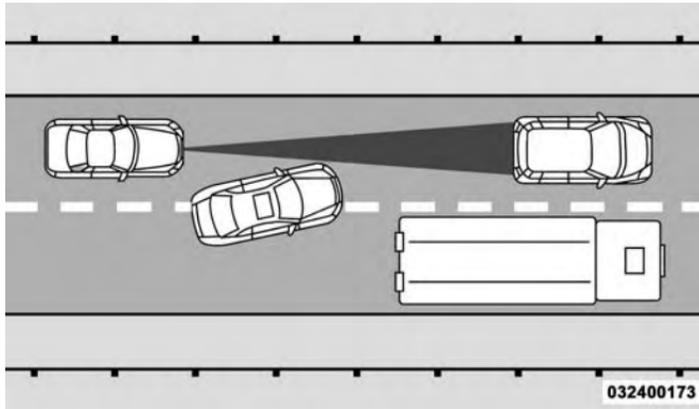


032400172

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

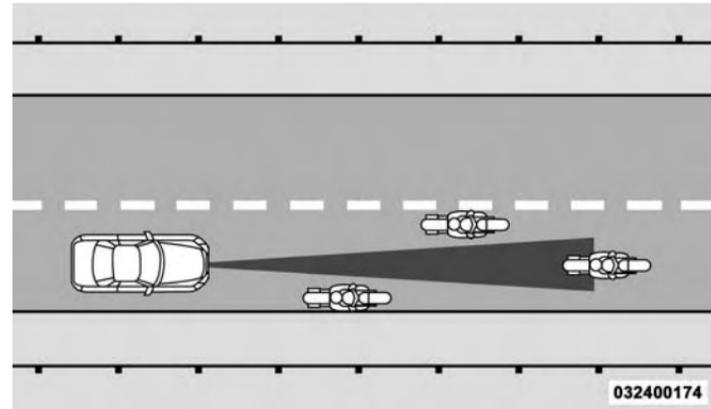


Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

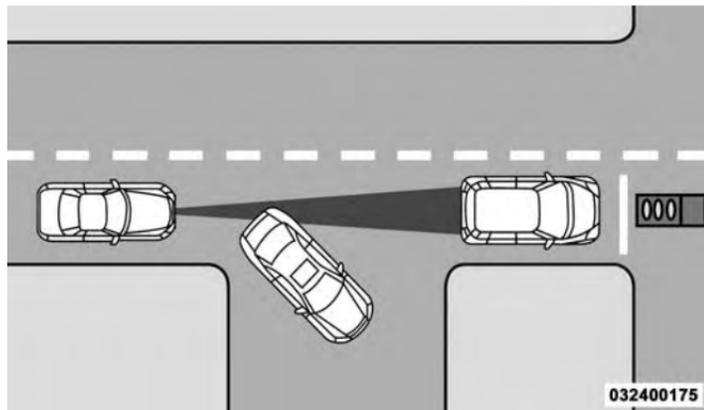
3



Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets ni aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établissement d'entretien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) ne peut être activé que si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) pour activer le mode régulateur de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée



Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

3

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon

l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANCEL (ANNULATION) est enfoncé.

- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

FORWARD COLLISION WARNING (FCW) (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) émet des alertes sonores et des messages d'avertissements à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, pour avertir le conducteur lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir, éviter et limiter la possibilité d'une collision.

NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit et des messages d'avertissement s'affichent.



Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse du véhicule doit être d'au moins 10 km/h (5 mi/h).

- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Le témoin d'activation / de désactivation est situé dans la section « Réglages du système Uconnect » du chapitre « Sécurité et aide à la conduite ». Vous pouvez activer ou désactiver le système d'avertissement de collision frontale.

Lorsque vous désactivez le système d'avertissement de collision frontale, le pictogramme de désactivation du système s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

NOTA :

- L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure du contact. Si le système a été désactivé, il restera désactivé au prochain démarrage du moteur.

- Le système d'avertissement de collision frontale se met temporairement hors fonction lorsque le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est activé.

Modification de l'état du système d'avertissement de collision frontale

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut « En fonction » du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système de vous avertir de la

possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage procure moins de temps de réaction que le réglage « Far » (Éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et le message ci-après s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » dans cette section pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à partir du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord ».

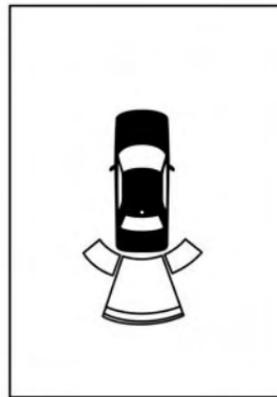
Affichage du système ParkSense

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'un obstacle a été détecté, l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

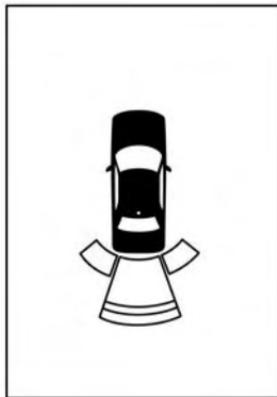
Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



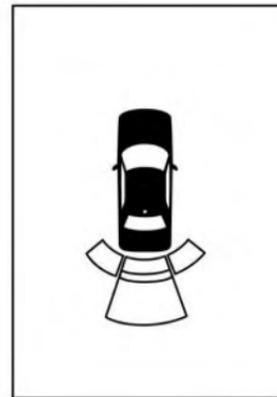
0327045850

Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant



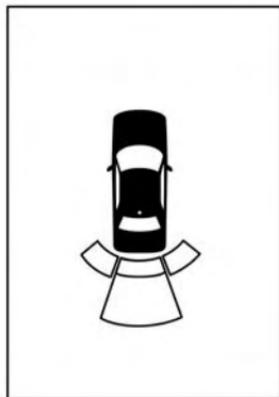
0327045851

Tonalité lente et arc non clignotant



0327045853

Tonalité rapide et arc clignotant



Tonalité continue et arc clignotant

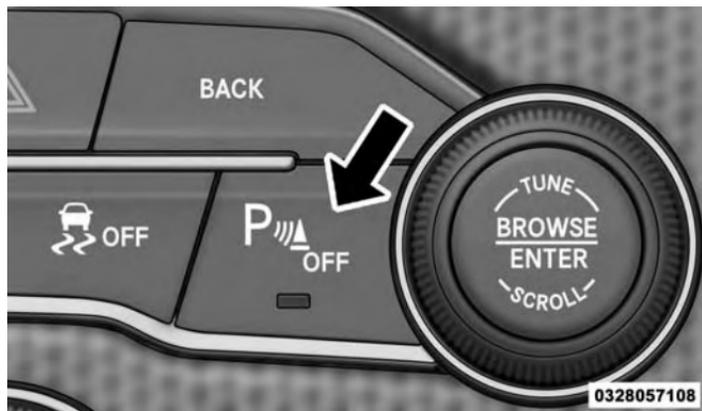
Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

0327045854

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide	Continue
Arc – Zone arrière gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arc – Zone centrale arrière	Aucune	6 ^e arc non clignotant	5 ^e arc non clignotant	4 ^e arc non clignotant	3 ^e arc clignotant	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arc – Zone arrière droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système ParkSense



Lorsque le système ParkSense est désactivé, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE DÉACTIVÉ) pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du

tableau de bord ». Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉACTIVÉ) apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou défectueux. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système est désactivé ou doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME

D'AIDE AU RECU L PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant 5 secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECU L NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECU L NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECU L NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et l'intérieur du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECU L NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense ou rendre le système temporairement non disponible.

- Lorsque vous désactivez le système ParkSense alors que le levier est à la position D (MARCHÉ AVANT), le groupe d'instruments affiche le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul DÉSACTIVÉ) pendant cinq secondes. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE).
- Le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Assurez-vous que le système ParkSense est désactivé si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils reculent, même si le système d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

CAMÉRA D'AIDE AU RECUIL PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. L'image s'affiche à l'écran

tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît.

NOTA : La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de délai de la caméra d'aide au recul, et que cette fonction est activée, l'image de la caméra sera affichée pendant 10 secondes encore lorsque le véhicule repasse en marche avant, sauf si la vitesse du véhicule en marche avant dépasse 13 km/h (8 mi/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (arrêt).

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran tactile précédent.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Les lignes de guide actives affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m ou plus (6,5 pi ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA : Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil, d'un compartiment pour lunettes de soleil. Un bouton pour l'ouvre-porte de garage universel (émetteur HomeLink) et un commutateur de toit ouvrant électrique pourraient être aussi inclus, selon l'équipement.



Console au pavillon

Lampes de lecture et d'accueil

Deux lampes de lecture sont logées à l'avant de la console au pavillon.

Pour les allumer, appuyez sur leur lentille. Appuyez sur la lentille une deuxième fois pour les éteindre.

Ces lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton unlock (déverrouillage) de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.

Compartiment pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'arrière de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil.

L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez sur la barre en relief de la porte du compartiment pour ouvrir. Poussez sur la barre en relief pour fermer.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink qui sont situés sur la console au pavillon désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink. Le témoin HomeLink se trouve sur le côté gauche du premier bouton.



Boutons de la télécommande HomeLink

NOTA : La télécommande HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

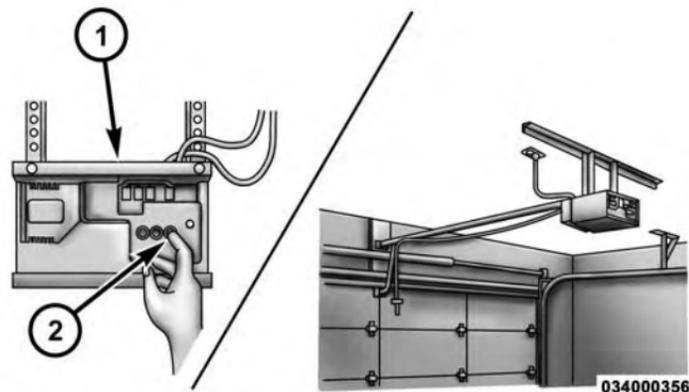
- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995 :

Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la portière. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre

véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portable à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portable.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portable. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou

TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).

- Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code roulant)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

- Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
- Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape deux sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995 :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton Homelink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande Homelink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.
 - Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
 - Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code fixe)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape deux sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation du système HomeLink

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink. L'appareil programmé est alors activé (p. ex. ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.) La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Security (Sécurité)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA : Tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE! (Suite)

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

(Suite)

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

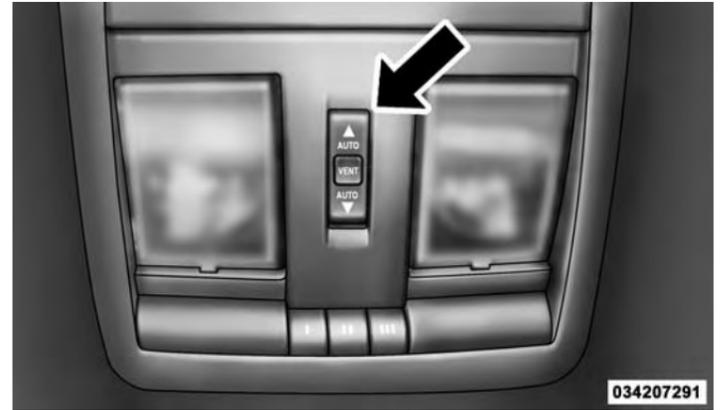
1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

- Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.
- L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCES-SOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture rapide du toit ouvrant

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement et s'arrêtent lorsqu'ils atteignent la position d'ouverture complète. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide, le toit ouvrant s'arrêtera.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière. Le toit ouvrant se déplace vers l'arrière et s'arrête automatiquement en position d'ouverture complète. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur du toit ouvrant soit de nouveau enfoncé.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle la fermeture

rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Le toit ouvrant se déplace vers l'avant et s'arrête automatiquement en position complètement fermée. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur de toit ouvrant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton Vent (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

Fonctionnement du rideau pare-soleil

Le rideau pare-soleil peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvre automatiquement lors de l'ouverture du toit ouvrant.

NOTA : Le rideau pare-soleil ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces avant sont relevées, abaissez les glaces avant pour atténuer

le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA : Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect. Reportez-vous à la section « Réglages du système Uconnect/Fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

PRISES DE COURANT

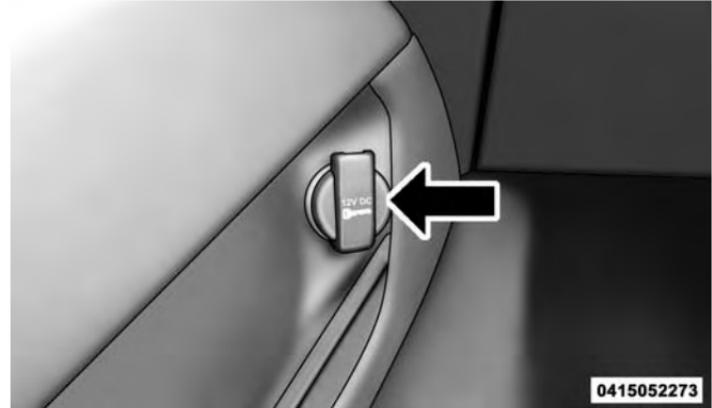
Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé peuvent être alimentées lorsque l'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCES- SOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

Ces prises de courant peuvent également alimenter un allume-cigare classique.

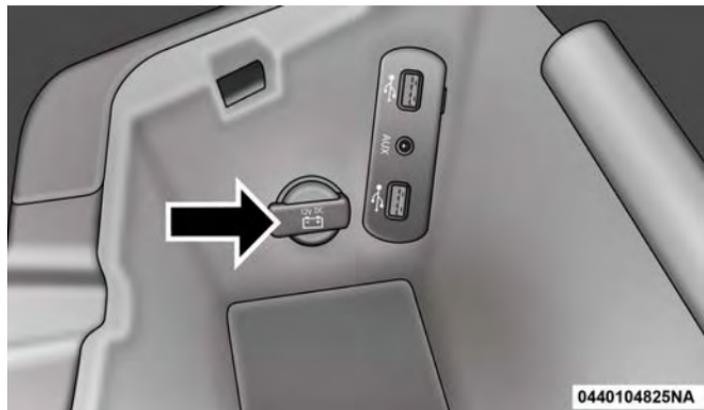
NOTA :

- Vous pouvez faire passer la prise de courant du bloc de commandes intégré avant d'une alimentation par « allumage » commuté à une alimentation par « batterie » continue en déplaçant le fusible n° 12 du bloc de commandes central intégré de la centrale de servitudes arrière, de l'emplacement du fusible « IGN » (allumage) à la position « B+ ». Consultez la rubrique « Fusibles » dans la section « Entretien de votre véhicule ».
- Pour assurer un fonctionnement adéquat, utilisez un allume-cigare et un élément MOPAR.

La prise de courant avant est située près de l'espace de rangement du bloc central intégré du tableau de bord.

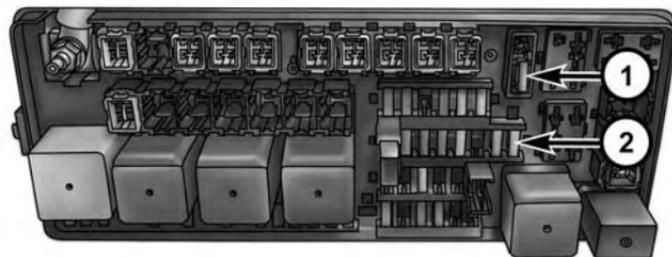


Prise de courant – Bloc central avant intégré



Uconnect 8.4/8.4 AVEC NAVIGATION – Prise de courant – console centrale

NOTA : Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.



0346041649

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

- 1 – Fusible 20 A jaune, n° 12, prise de courant du bloc de commandes central intégré
- 2 – Fusible de 20 A jaune, n° 38 – prise de courant de la console centrale

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

AVERTISSEMENT!

- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

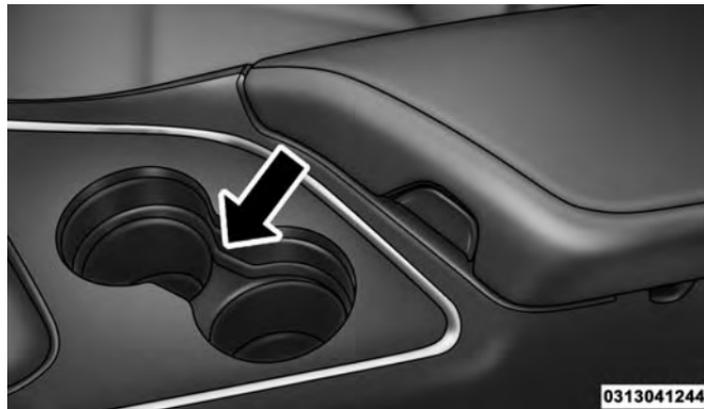
AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment une quantité importante d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les projecteurs, etc.) déchargeront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.
- Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires sont branchés), vous devrez conduire le véhicule assez longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'y suspendez aucun accessoire ou support d'accessoire. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages.

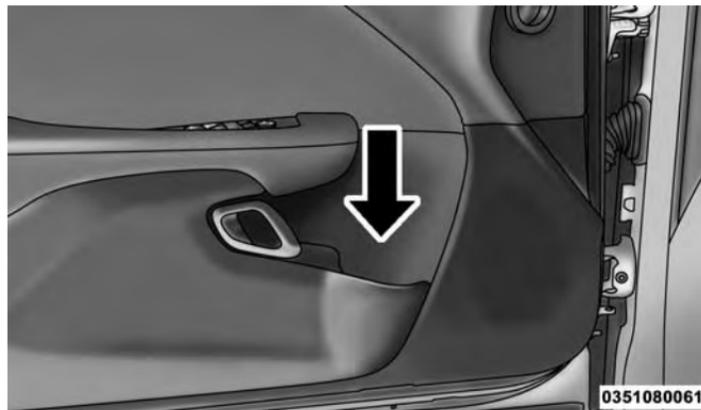
PORTE-GOBELETS

Porte-gobelets avant

Les porte-gobelets avant sont situés sur la console centrale et dans les panneaux de portière.



Porte-gobelets avant



Porte-gobelets des portières

MISE EN GARDE!

Des contenants de liquide très chaud placés dans le porte-gobelet peuvent se renverser lors de la fermeture de la portière et brûler les occupants. Soyez vigilant lorsque vous fermez les portières pour prévenir les blessures.

Porte-gobelets arrière

Les porte-gobelets des sièges arrière sont situés dans l'accoudoir central, entre les sièges arrière. Les porte-gobelets sont placés à l'avant de l'accoudoir, côte à côte, pour faciliter l'accès aux boissons tout en conservant une zone d'appui pour les occupants des sièges arrière.



Porte-gobelets arrière

RANGEMENT

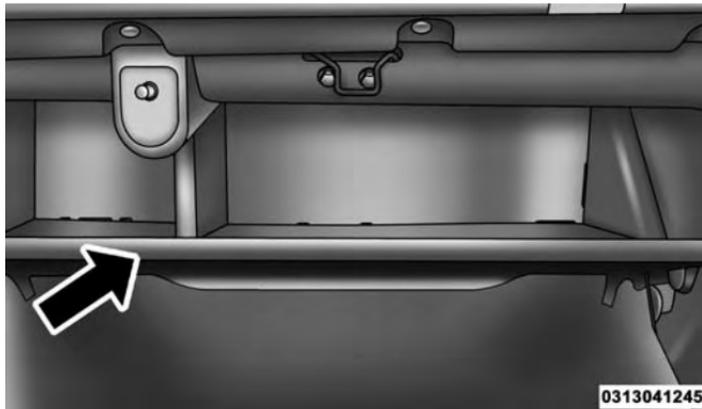
Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

3



Boîte à gants

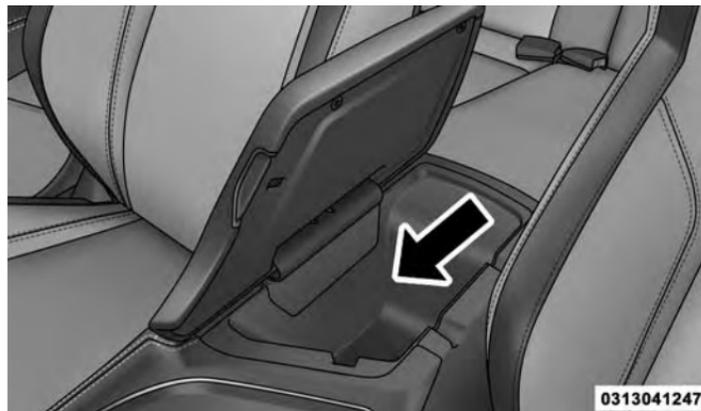


Boîte à gants ouverte

Rangement de la console

La console centrale possède un compartiment de rangement situé sous l'accoudoir. Le compartiment comporte une prise de courant de 12 volts et un range-monnaie moulé (conçu pour différentes monnaies). La console centrale peut aussi être dotée d'un connecteur d'interface client universelle (UCI). Le connecteur d'interface client universelle (UCI) est compatible avec les dispositifs iPhone et iPod Mini, 4G, Photo, Nano et 5G. Consultez « Connecteur d'interface client

universelle (UCI) – Selon l'équipement » dans la section « Comprendre votre tableau de bord » pour de plus amples renseignements.



Console centrale

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Dégivreur de lunette



Le bouton du dégivreur de lunette se trouve sur l'arrière de l'écran tactile ou du bouton du système de chauffage-climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin situé dans le bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette s'arrête automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

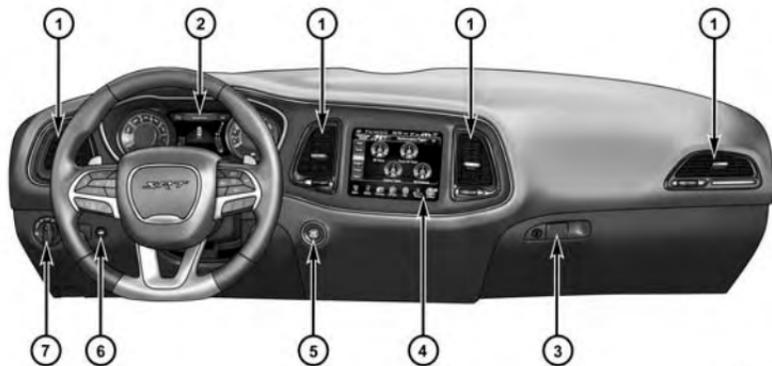
■ CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD202	□ Options du menu sélectionnable à l'affichage du groupe d'instruments232
■ GROUPE D'INSTRUMENTS – SRT203	□ Témoin de changement de performance (PSI) – Selon l'équipement240
□ Description du groupe d'instruments205	□ Protection antidécharge de la batterie activée/ Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement240
■ TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS206	■ CYBERSÉCURITÉ243
□ Témoins rouges207	■ RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT244
□ Témoins jaunes215	□ Boutons situés sur le devant de la radio245
□ Témoin vert.223	□ Boutons situés sur l'écran tactile245
□ Témoins bleus226	□ FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR – Réglages du système Uconnect 8.4245
□ Témoins blancs226	■ PAGES DE PERFORMANCE SRT271
■ AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS228	□ Accueil272
□ Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur230		
□ Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Commutateur d'allumage231		
□ Régulateur de vitesse232		

- Timers (Minuteries)273
- Gauges 1 (Indicateurs 1)276
- Gauges 2 (Indicateurs 2)278
- G-Force (Force G).280
- Engine (Moteur).281
- **MODES DE CONDUITE SRT**283
 - Mode Piste286
 - Mode Sport287
 - Mode Default (Par défaut)287
 - Mode personnalisé288
- **OPTIONS COURSE**.295
 - Dispositif de départ assisté296
 - Changement de vitesse298
- **MODE VALET**300
- **MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (ECO) – SELON L'ÉQUIPEMENT AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE**.302
- **RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT**303
- **COMMANDE IPOD/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT**303
- **COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT**304
 - Fonctionnement de la radio.304
 - Mode multimédia.304
- **FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES**305
 - Renseignements concernant la réglementation et la sécurité305
- **SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION** . . .307
 - Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation307
 - Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement314
 - Conseils utiles315
- **BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS**.319

■ ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT320
□ Présentation du système Uconnect320
□ Mise en route320
□ Commandes vocales de base321
□ Radio322
□ Media (Multimédia)323
□ Phone (Téléphone)324
□ CHAUFFAGE-CLIMATISATION (8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)325
□ Système de Navigation (8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)326

□ SiriusXM Guardian327
□ S'inscrire328
□ Rapport et alerte sur la santé du véhicule329
□ Application mobile329
□ Service SiriusXM Travel Link (8.4/8.4 AVEC NAVIGATION)330
□ Apple CarPlay (8.4 et 8.4 avec navigation)331
□ Android Auto (Systèmes 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)332
□ Généralités333
□ Renseignements supplémentaires334

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD



0226046098

Tableau de bord

- 1 – Bouches d'air
- 2 – Groupe d'instruments
- 3 – Boîte à gants
- 4 – Media Center

- 5 – Bouton de démarrage et arrêt sans clé
- 6 – Bouton d'ouverture du coffre
- 7 – Commutateur des phares

GROUPE D'INSTRUMENTS – SRT



4

0403080073

Groupe d'instruments pour SRT avec moteur 6.4L – de base



0403080074

Group d'instruments pour SRT à moteur 6.2L suralimenté – haut de gamme

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Affichage du groupe d'instruments

- En présence de conditions appropriées, les messages de l'écran d'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord ».

3. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
-  La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se trouve la trappe du réservoir de carburant.

5. Indicateur de température

- L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme une alternative à l'information contenue dans le Guide de l'automobiliste, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication de panne.

Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. Le menu de vérification du système peut s'afficher de façon différente selon les équipements en option et l'état actuel du véhicule. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins rouges

Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin de rappel des ceintures de sécurité</p> <p>Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».</p>

4

Témoin de sac gonflable

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin de sac gonflable</p> <p>Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.</p>

Témoin du système de freinage

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin du système de freinage</p> <p>Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin d'avertissement du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le système de freinage antiblocage présente un problème.</p> <p>Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.</p> <p>Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.</p> <p>Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.</p> <p>NOTA :</p> <p>Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.</p> <p>Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.</p>

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.</p>

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ quatre secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement de la température du moteur

Témoin d'avertissement rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de la température du moteur</p> <p>Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température du liquide de refroidissement augmente et que l'aiguille de l'indicateur s'approche du repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. Une surchauffe prolongée entraîne le déclenchement d'une alerte sonore pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.</p> <p>Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence ».</p>

Témoin de charge de la batterie

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin de charge de la batterie</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.</p>

Témoin de pression d'huile

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin de pression d'huile</p> <p>Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.</p> <p>N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.</p>

Témoin d'avertissement de la température d'huile

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de la température d'huile</p> <p>Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.</p>

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur</p> <p>Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le moteur tourne, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.</p> <p>Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.</p>

Témoin d'avertissement de la température de la transmission

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de la température de la transmission</p> <p>Ce témoin indique que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense. Si ce témoin s'allume, rangez le véhicule en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez-le. Puis, placez la transmission à la position N (POINT MORT) et faites tourner le moteur au régime de ralenti ou appliquez une légère pression du pied pour augmenter le régime du moteur (tr/min) jusqu'à ce que le témoin de température de la transmission s'éteigne.</p>

MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique – selon l'équipement Ce témoin permet de gérer l'avertissement de la direction assistée électrique. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

Témoin d'avertissement de portière ouverte – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de portière ouverte Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée. NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.</p>

Témoin d'avertissement de coffre ouvert

Témoin rouge	Signification
	<p>Témoin d'avertissement de coffre ouvert Ce témoin s'allume lorsque le coffre est laissé ouvert et partiellement fermé. NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.</p>

Témoins jaunes

Témoin de vérification / d'anomalie du moteur

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin de vérification / d'anomalie du moteur</p> <p>Le témoin de vérification / d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.</p> <p>Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.</p> <p>Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.</p>

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement</p> <p>Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). • Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée. • Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée. • Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique.

Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.</p>

TÉMOIN DE BAS NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>TÉMOIN DE BAS NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE – selon l'équipement Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.</p>

Témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin du système de surveillance de la pression des pneus Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peut ne pas être garantie. Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu dans l'ordre.</p>

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. Réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, comme indiqué sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse

pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression

des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est établi et peut rester allumé pendant quatre secondes. Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est établi, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.</p>

Témoin de bas niveau de carburant

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin de bas niveau de carburant Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant descend à environ 7,5 l (2 gal), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.</p>

Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».</p>

Témoin du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement Ce témoin s'allume en cas de défektivité du système d'avertissement de collision frontale. Consultez votre concessionnaire autorisé.</p>

Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement Ce témoin indique que le système d'avertissement de collision frontale est désactivé.</p>

Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	<p>Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré – selon l'équipement Ce témoin s'allume pour indiquer que le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Fermez correctement le bouchon de remplissage pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s'éteint pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.</p>

4

Témoin vert

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	<p>Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.</p>

Témoin d'allumage des feux de stationnement ou des phares

Témoin vert	Signification
	<p>Témoin de marche (On) des feux de stationnement / phares Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.</p>

Témoin du mode ECO (Économie de carburant)

Témoin vert	Signification
	Témoin du mode ECO (Économie de carburant) Ce témoin s'allume lorsque le mode ECO est actif.

Témoin des clignotants

Témoin vert	Signification
	Témoin des clignotants Lorsque la flèche directionnelle du levier multifonction est déplacée vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite), la flèche du groupe d'instruments clignote indépendamment pour le clignotant de gauche ou de droite selon l'option choisie, ainsi que pour les clignotants extérieurs (avant et arrière) selon l'option choisie. NOTA : <ul style="list-style-type: none"> • Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1 mi (1,6 km) alors qu'un des clignotants est activé. • Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoin d'activation du régulateur de vitesse – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	<p>Témoin d'activation du régulateur de vitesse Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse a été réglé à une certaine vitesse.</p>

4

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible détectée – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	<p>Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible détectée – selon l'équipement Ce témoin s'allume lorsque la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif est programmée et le véhicule cible est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».</p>

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible – selon l'équipement

Témoin vert	Signification
	<p>Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible Cet affichage indique le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif lorsque le système est engagé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».</p>

Témoins bleus

Témoin des feux de route

Témoin bleu	Signification
	<p>Témoin des feux de route Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement.</p>

Témoins blancs

Témoin (Prêt) du régulateur de vitesse

Témoin blanc	Signification
	<p>Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est activé, mais n'est pas réglé.</p>

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Témoin blanc	Signification
	<p>Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a été activé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».</p>

Témoin du mode sport

Témoin blanc	Signification
<i>Sport</i>	<p>Témoin du mode sport</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est actif. Consultez le paragraphe « Mode sport – Sans CONTRÔLE des performances » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

4

Témoin du mode piste

Témoin blanc	Signification
<i>Track</i>	<p>Témoin du mode piste</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le mode piste est actif. Consultez le paragraphe « Modes de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

Témoin de mode personnalisé

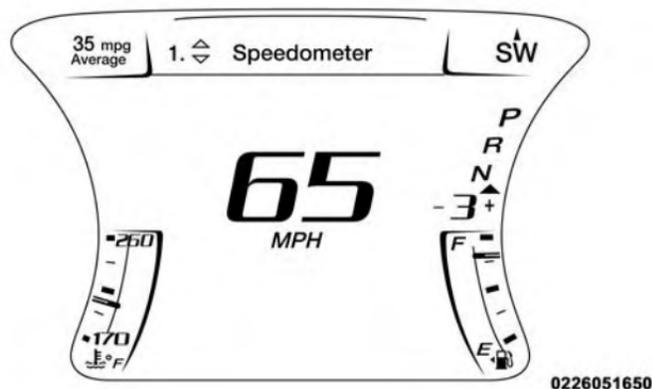
Témoin blanc	Signification
<i>Custom</i>	<p>Témoin de mode personnalisé</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le mode personnalisé est actif. Consultez le paragraphe « Modes de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

Témoin du mode valet

Témoin blanc	Signification
Valet	<p>Témoin du mode valet</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le mode valet est actif. Consultez le paragraphe « Modes de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



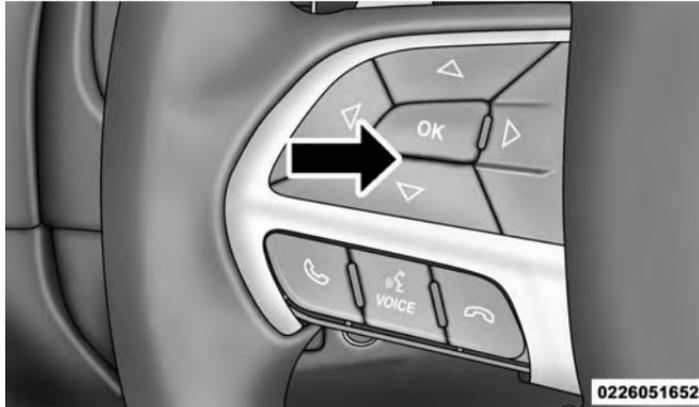
Affichage du groupe d'instruments

Ce système convivial permet au conducteur de sélectionner une variété d'informations utiles en appuyant sur les touches fléchées situées sur le côté gauche du volant. Les options de menu à l'affichage du groupe d'instruments comprend les éléments suivants :

- Compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Performance — selon l'équipement
- Aide au conducteur – selon l'équipement
- Fuel economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Audio
- Messages

- Configuration de l'écran
- Avertissement de vitesse – selon l'équipement
- Diagnostic – selon l'équipement

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Boutons fléchés vers le haut et vers le bas :



L'utilisation des boutons fléchés vers le **haut** ou vers le **bas** vous permet de passer à travers les éléments du menu principal.



Modifications à la zone de l'écran principal et du titre des menus.

4

Touches fléchées gauche et droite :



L'utilisation des boutons fléchés vers la **gauche** ou vers la **droite** vous permet de passer à travers les éléments du sous-menu de l'élément du menu principal.



NOTA :

- Si vous maintenez enfoncés les boutons fléchés vers le **haut/bas** ou vers la **gauche/droite**, vous passez à travers le menu sélectionné actuellement ou les options présentées à l'écran.
- Bouclage du menu principal et du sous-menu pour défilement continu.

- Au retour au menu principal, le dernier écran de sous-menu affiché dans ce menu s'affiche.

Bouton OK :

Pour compteur de vitesse numérique :

- Appuyez sur le bouton **OK** pour modifier les unités (mi/h ou km/h).

Configuration de l'écran :

- Le bouton **OK** permet à l'utilisateur d'entrer dans un menu et des sous-menus.
- Dans chaque couche de sous-menus, les boutons fléchés vers le **haut** et vers le **bas** permettent à l'utilisateur de sélectionner l'élément voulu.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton **OK**, la sélection s'effectue et un écran de confirmation s'affiche (ramène l'utilisateur à la première page du sous-menu).
- Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** pour quitter chaque couche de sous-menu et pour revenir au menu principal.

Pour les menus de trajet et d'économie de carburant (et les nouvelles minuteries de performance) :

- L'information est réinitialisée en maintenant enfoncé le bouton **OK**.

Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Commutateur d'allumage

Utilisez les commandes de l'écran d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes.

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « **Vehicle Info** » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche (pendant cinq secondes) et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour quitter l'écran du sous-menu.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Méthode secondaire de réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Régulateur de vitesse

Cette zone affiche des témoins d'avertissement de couleur blanche reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- *Régulateur de vitesse prêt*



Ce témoin s'allume en blanc pour indiquer que le régulateur de vitesse est activé.

- *Régulateur de vitesse réglé*



Ce témoin de couleur verte s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Contrôle de vitesse » du chapitre « Caractéristiques de votre véhicule ».

Options du menu sélectionnable à l'affichage du groupe d'instruments

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu souhaité sélectionnable s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Suivez les messages-guides des menus ou des sous-menus souhaités.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu de compteur de vitesse s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) se mette en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour faire défiler les sous-menus du menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) et suivez les messages-guides pour accéder aux invites directionnelles ou réinitialiser un des sous-menus Vehicle Info (Information sur le véhicule) ci-dessous :

Système de surveillance de la pression des pneus

Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)

Température de la transmission

Oil Temp (Température de l'huile)

Oil Pressure (Pression d'huile)

Oil Life (Vie utile de l'huile)

Battery Voltage (Tension de la batterie)

Température de la prise d'air

Couple moteur

Puissance du moteur

Rapport air-carburant – selon l'équipement

Pression de suralimentation - selon l'équipement

Température du refroidisseur intermédiaire – selon l'équipement

Fonctions de performance - selon l'équipement

MISE EN GARDE!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des fonctions de performance doit être effectuée uniquement lors de la conduite hors route ou en dehors des autoroutes et des voies publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciant ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu de performance s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour accéder aux sous-menus.

Les fonctions de performance offrent les options suivantes :

- Minuterie 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)
 - Best (Meilleure)
 - Last (Dernière)
 - Current (Actuelle)
 - Minuterie de réaction
- Minuterie 0 à 161 km/h (0 à 100 mi/h)
 - Best (Meilleure)
 - Last (Dernière)
- Current (Actuelle)
- Minuterie de réaction
- Minuterie 200 m (1/8 mi)
 - Best (Meilleure)
 - Last (Dernière)
 - Current (Actuelle)
 - Minuterie de réaction
- Minuterie 400 m (1/4 mi)
 - Best (Meilleure)
 - Last (Dernière)
 - Current (Actuelle)
 - Minuterie de réaction
- Braking Distance (Distance de freinage)
 - Distance
 - Vitesse de démarrage
- Forces G actuelles
- Forces G maximales
- Lap Timer (Chronomètre de tour)

- Lap History (Historique des circuits)
 - Affiche les cinq derniers tours et le meilleur est mis en surbrillance en vert.
- Top Speed (Vitesse maximale)

Chaque fonction est décrite ci-dessous :

Aide au conducteur – selon l'équipement

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé

- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'écran d'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Fuel economy (Économie de carburant)

Vous avez deux pages de sous-menu, l'une avec la valeur actuelle (calcul instantané de l'autonomie de carburant) affichée et l'autre sans valeur actuelle affichée : (faites basculer le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner) :

- Économie actuelle de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l)
- Autonomie de carburant (km ou mi)
- Consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l)
- Les valeurs Max et Min correspondront aux exigences particulières du moteur
- La partie inférieure de l'indicateur s'affiche en teinte ambre et passe au vert à mesure que s'améliore l'économie de carburant.
- Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les renseignements relatifs à la consommation moyenne de carburant.

Trip Info (Information relative au trajet à l'ordinateur de bord)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu de trajet s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner le totaliseur partiel A ou B. Les renseignements relatifs au totaliseur affichent ce qui suit :

- Distance – Cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le totaliseur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.

- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant) – cet affichage indique la consommation moyenne consommation de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/l) du totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Elapsed Time (Temps écoulé) – Affiche le temps écoulé total du déplacement depuis la dernière réinitialisation.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Audio

Cette fonction affiche des renseignements sur le système audio.

Messages mémorisés

Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés, le cas échéant. Appuyez sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour naviguer dans les messages mémorisés.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le menu Screen Setup (Configuration de l'écran) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK**

pour accéder aux sous-menus. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

1. Coin supérieur gauche

- Compass (Boussole)
- Température extérieure
- Time (Heure)
- Range to Empty (Autonomie de carburant) (par défaut)
- Consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l)
- Consommation de carburant actuelle (mi/gal, l/100 km ou km/l)
- Trip A Distance (Distance de trajet A)
- Trip B Distance (Distance de trajet B)
- Aucune

2. Coin supérieur droit

- Compass (Boussole)
- Température extérieure (réglage par défaut)
- Time (Heure)
- Range to Empty (Autonomie de carburant)

- Consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l)
 - Consommation de carburant actuelle (mi/gal, l/100 km ou km/l)
 - Trip A Distance (Distance de trajet A)
 - Trip B Distance (Distance de trajet B)
 - Aucune
3. Centrale
- Titre des menus (par défaut)
 - Compass (Boussole)
 - Température extérieure
 - Time (Heure)
 - Range to Empty (Autonomie de carburant)
 - Consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l)
 - Consommation de carburant actuelle (mi/gal, l/100 km ou km/l)
 - Trip A Distance (Distance de trajet A)
 - Trip B Distance (Distance de trajet B)
- Audio Information (Information relative au système audio)
 - Digital Speed (Vitesse numérique)
 - Aucune
4. Rapport actuel
- Marche
 - Arrêt (par défaut)
5. Compteur kilométrique
- Afficher (par défaut)
 - Masquer
6. Jauge de carburant
- Standard (par défaut)
 - Instructions détaillées
7. Restore Default (Restaurer les réglages par défaut)
- OK
 - Cancel (Annuler)

Avertissement de vitesse – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Avertissement de vitesse soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder à l'avertissement de vitesse. Utilisez le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour sélectionner une vitesse souhaitée, puis appuyez brièvement sur **OK** pour régler la vitesse. Le témoin d'avertissement de vitesse du système d'assistance de vitesse manuel s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit accompagné d'un message d'avertissement contextuel lorsque la vitesse cible est dépassée.

Diagnostic – selon l'équipement

Cette fonction permet au conducteur d'afficher les anomalies relatives au moteur et au système antipollution du véhicule.

- Appuyez sur le bouton **OK** pour envoyer le code d'anomalie le plus récent.

- Il y a un retard lorsque le code de diagnostic suivant est demandé pendant que le message suivant s'affiche :
- « **Vérification du système pour les codes de diagnostic** ».
- Le conducteur doit appuyer de nouveau sur le bouton **OK** pour afficher le prochain Code P, sinon le message actuel demeure affiché.
- Le conducteur quitte le menu lors du passage à un autre sous-menu (vers le haut ou vers le bas).
- Les codes d'anomalie sont affichés du plus récent au plus ancien.
- Lorsque le conducteur reprend la lecture des codes, la liste redémarre au début si le menu avait disparu avant la fin de l'affichage des codes.
- Lorsque qu'aucun code n'est présent ou que le dernier code est atteint = (P0000) ce message s'affiche :
- « **No or End of Diagnostic Codes** » (**Aucun autre code ou fin des codes de diagnostic**).

Témoin de changement de performance (PSI) – Selon l'équipement

Le témoin de changement de performance (PSI) est activé sur les véhicules équipés d'une transmission manuelle, ou lorsqu'un véhicule avec une transmission automatique est en mode de passage manuel des rapports. Le PSI fournit au conducteur une indication visuelle à l'écran d'affichage du groupe d'instruments lorsque le point de passage de rapports configuré par le conducteur a été atteint et celui-ci continue d'accélérer le véhicule. Cette indication rappelle au conducteur de passer au rapport correspondant au régime configuré dans l'unité principale.

Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique

sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.

- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge. Consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de charge de la batterie » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Porte-gobelets chauffants et réfrigérants – selon l'équipement
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Système d'onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule

parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.

- Activation de toutes les charges électriques possible du véhicule (p. ex. les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 115 V c.a., ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.

- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique [« Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie)]

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
 - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
 - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V c.a., ports USB)
 - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
 - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe [courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie (IOD)].
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

MISE EN GARDE!

- Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.
- Insérez **UNIQUEMENT** un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.

NOTA :

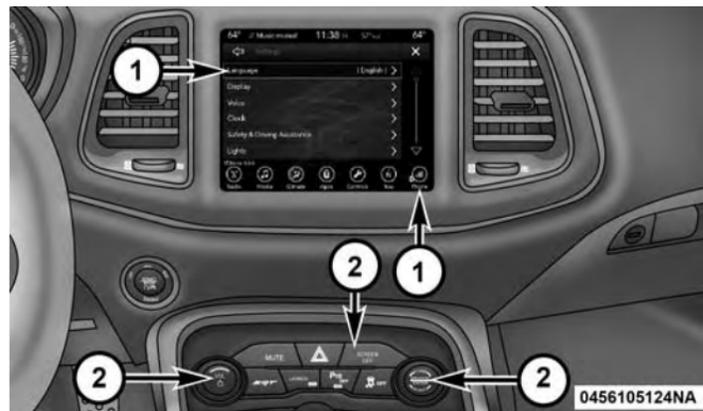
- FCA ou votre concessionnaire peuvent communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.

- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
 - Consulter régulièrement le site www.driveuconnect.com/software-update pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel du système Uconnect.
 - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Confidentialité collecte des données et – selon l'équipement avec radio 8.4 Uconnect » dans la section « Système protection SiriusXM + » dans le supplément pour le système Uconnect de l'automobiliste, ainsi que le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) ».

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur.



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

- 1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
- 2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Boutons situés sur le devant de la radio

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent sous l'écran du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement-Entrée) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage (c.-à-d., ON [ACTIVÉ], OFF [DÉSACTIVÉ]).

Le système Uconnect peut également être muni des boutons d'alimentation et de retour, situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton d'alimentation sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez une deuxième fois sur le bouton d'alimentation sur le devant de la radio pour allumer l'écran.

Appuyez sur le bouton de retour sur la plaque frontale pour quitter un menu ou une certaine option du système Uconnect.

Boutons situés sur l'écran tactile

Les boutons situés sur l'écran tactile sont accessibles à l'affichage du système Uconnect.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR – Réglages du système Uconnect 8.4

Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) , puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Voix), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Audio, Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM), Restore Settings (Restaurer les réglages), Clear Personal Data (Supprimer les données personnelles) et System Information (Information sur le système).

NOTA :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Une fois le réglage terminé, appuyez soit sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent soit sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons

fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Mode (Mode d'affichage)	Mode manuel	Automatique
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)	+	-

NOTA :

- À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares allumés.
- Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares actifs), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)	+	-		
<p>NOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares éteints. Réglez la luminosité entre (1 à 10) à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile. • Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares désactivés), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade). 				
Set Theme (Définir le thème)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner le thème pour l'écran d'affichage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Set Theme (Définir le thème) à l'écran tactile, puis sélectionnez le bouton d'option du thème voulu jusqu'à ce qu'une coche s'affiche, indiquant que le réglage a été sélectionné.</p>				
Set Language (Définir la langue)	« English » (Anglais)		Français	Español (espagnol)
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Cette fonction maintient l'écran de commande ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement.		
Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les indications à chaque virage apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments lorsque le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé.		

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Units » (Unités) à l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'affichage

du groupe d'instruments et le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Units (Unités)	US (Mesures américaines)	Mesures métriques	Custom (Personnaliser)
Speed (Vitesse)	mi/h		km/h
Distance	mi		km
Fuel Consumption (Consommation de carburant)	(mi/gal) (É.-U.)	(mi/gal) (RU)	L/100 km km/l
Pressure (Pression)	lb/po ²	kPa	bar
Temperature (Température)	°C		°F
Mise sous tension	ch (É.-U.)	ch (RU)	kW
Torque (Couple)	lb-pi		Nm

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Instructions détaillées	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clock » (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Grâce à cette fonction, le réglage de l'heure peut être effectué automatiquement par la radio.		
Set Time Hours (Régler les heures)	+	-
Set Time Minutes (Régler les minutes)	+	-
Time Format (Format de l'heure)	12 heures	24 heures
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Cette fonction permet d'activer ou de désactiver l'horloge numérique dans la barre d'état.		

Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Proche	Éloigné
<p>NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale fournit une alarme sonore ou visuelle en cas de collision frontale potentielle. Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé sur « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Pour modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « Near » (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède.</p>		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Système ParkSense – selon l'équipement	Son seulement	Son et affichage
<p>NOTA : Le système ParkSense recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 mi/h (18 km/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage.</p>		
Rear ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>NOTA : Les réglages du volume du signal sonore du système ParkSense arrière peuvent être choisis de l'écran d'affichage du groupe d'instruments et du système Uconnect. Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Rear ParkSense Vol. » (Volume du système ParkSense arrière) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.</p>		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Arrêt	Lights (Feux)	Lights & Chime (Phares et carillon)

NOTA :

- Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort fournit des alarmes visuelles ou sonores pour indiquer des objets dans votre angle mort. La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode « Éclairage ». Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode « Phares et carillon » est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs ainsi qu'une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé.
- Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>NOTA : Votre véhicule peut être doté de la fonction ParkView Rear Back Up Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) qui vous permet de voir des lignes de guide actives sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît.</p>		
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Arrêt	Marche
<p>NOTA : Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 8 mi/h (12 km/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé. Pour régler le délai de la caméra d'aide au recul ParkView, appuyez sur le bouton « Controls »</p>		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
(Commandes), à l'écran tactile, le bouton « settings » (réglages) à l'écran tactile, puis sur le bouton « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite), à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) à l'écran tactile pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le délai de la caméra d'aide au recul ParkView.		
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Si vous sélectionnez cette fonction et que les essuie-glaces sont activés, ceux-ci se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise.		
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est activé.		

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0	30	60	90
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0	30	60	90
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Daytime Running Lights (Feux de jour) – Selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Doors & Locks » (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs clignotent quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande ou de la fonction de déverrouillage passif. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.</p>			
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Arrêt	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Portière du conducteur	Toutes les portières
---	------------------------	----------------------

NOTA :

- Lorsque l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option All Doors (Toutes les portières) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Si cette fonction est programmée avec l'option « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent peu importe la poignée de portière, munie du déverrouillage passif, que vous saisissez. Si cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>NOTA : Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Passive Entry (Entrée passive) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que le réglage a été sélectionné.</p>		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>NOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule. • Si la fonction « Personal Settings Linked to Key FOB » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) est activée, le siège retourne à la position mémorisée lorsque la télécommande est utilisée pour déverrouiller la portière. 		

Fonction confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort » (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Arrêt	Démarrage à distance	Tous les démarrages

NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,4 °C). Lorsque la température est supérieure à 80 °F (26,7 °C), le siège ventilé du conducteur est activé.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège du conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière après la coupure du moteur.				
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)	0 seconde	45 secondes	5 minutes	10 minutes
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur le bouton + ou – à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité et choisissez entre les options « 0 seconds » (0 seconde), « 45 seconds » (45 secondes), « 5 minutes » ou « 10 minutes ».				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0	30	60	90

NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état du délai d'extinction des phares, appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Pictogramme de haut-parleur	Boutons fléchés	Icône « C »

NOTA : Cette fonction permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur le pictogramme de haut-parleur en le faisant glisser et utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur le pictogramme « C » pour le déplacer au centre.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Equalizer (Égaliseur)	+	-		
<p>NOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette fonction permet de régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « - » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « - » à l'écran tactile. • Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu. 				
Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)	Arrêt	1	2	3
<p>NOTA : Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur le bouton Off (Désactivé), 1, 2 ou 3 de l'écran tactile.</p>				
Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement	Marche		Arrêt	
<p>NOTA : Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).</p>				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	-3	+3
<p>NOTA : Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX) de l'écran tactile, choisissez un niveau de -3 à +3.</p>		
Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>NOTA : La fonction Loudness (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) à l'écran tactile, jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que le réglage a été sélectionné.</p>		

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)
<p>NOTA : La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.</p>	
Paired audio sources (Sources audio jumelées)	List Of Paired Audio Sources (Liste des sources audio jumelées)
<p>NOTA : La fonction « Paired audio sources (Sources audio jumelées) permet d'afficher les sources audio qui sont jumelées au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.</p>	

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Channel Skip (Saut de chaînes)	Nom de chaîne
<p>NOTA : Vous pouvez programmer la radio SiriusXM afin de sauter des chaînes. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter.</p>	
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Information sur l'abonnement
<p>NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. <p>Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.</p>	

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Restore Settings (Restaurer les réglages)	OK	Cancel (Annuler)	X
<p>NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont réinitialisés. Pour restaurer les paramètres à leur réglage par défaut, appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) sur l'écran tactile. Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les réglages par défaut).</p>			

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)	X
<p>NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les pré-réglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?).</p>			

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
System Information (Information sur le système)	Écran System Software Information (Information sur le logiciel du système)
<p>NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « System Information » (Information sur le système), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.</p>	

PAGES DE PERFORMANCE SRT

Performance Pages est une application qui fournit un affichage pour indicateurs de performance, comme transmis par le groupe d'instruments, qui vous aidera à vous familiariser avec les capacités de votre véhicule SRT en temps réel.

Pour accéder au pages de performance SRT, appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « SRT Performance » (Performances SRT) à l'écran tactile, ou appuyez sur le bouton « SRT Pages » (Pages SRT) dans la partie supérieure gauche de

l'écran tactile en modes de conduite. Appuyez sur le bouton voulu à l'écran tactile pour accéder à une page de performance particulière.

MISE EN GARDE!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des pages de performance SRT est conçue pour servir seulement hors des autoroutes et en mode hors route et ne devrait pas être utilisée sur les routes publiques. Il

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciant ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Les pages de performance comprennent les options suivantes :

- Accueil
- Timers (Minuteries)
- Gauges 1 (Indicateurs 1)
- Gauges 2 (Indicateurs 2)
- G-Force (Force G)
- Engine (Moteur)

Chaque fonction est décrite ci-dessous :

Accueil**Pages de performance SRT - Home (Accueil)**

Lorsque Home (Accueil) est sélectionné, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Une série de six images qui peuvent être sélectionnées par l'utilisateur;

- Une flèche à gauche et à droite pour permettre à l'utilisateur de faire défiler les images de véhicule;
- Un raccourci vers la fonction des modes de conduite SRT.

Timers (Minuteries)



Pages de performance SRT - Timers (Minuteries)

Lorsque la page de minuterie est sélectionnée, vous pourrez choisir parmi les « tickets » suivants :

- **Current (Actuelle)**

Appuyez sur le bouton « Current » (Actuelle) pour afficher un sommaire en « temps réel » des minuteries de performance.

- **Last (Dernière)**

Appuyez sur le bouton « Last » (Dernière) pour indiquer la dernière séquence enregistrée des minuteries de performance.

- **Best (Meilleure)**

Appuyez sur le bouton « Best » (Meilleure) pour afficher la meilleure séquence des minuteries de performance, sauf pour les données de freinage.

- *Save (Enregistrer)*

Appuyez sur le bouton « Save » (Enregistrer) pour enregistrer l'actuelle, la dernière ou la meilleure page en cours d'affichage. Toute séquence mémorisée supérieure à 10, efface la séquence enregistrée la plus ancienne pour stockage dans le système Uconnect. Le fonctionnement de la fonction Save (Enregistrer) est indiqué ci-dessous :



Pages de performance SRT - « Save » (Enregistrer)

- Avec une clé USB installée, appuyez sur le bouton « USB » pour enregistrer les séquences sur la clé USB.
- Appuyez sur le bouton « Uconnect » pour enregistrer les séquences sur la page web Owner (Propriétaire).
- Appuyez sur le bouton « Cancel » (Annuler) pour afficher le dernier « ticket » de la minuterie.

La touche « Tickets » contient les minuteriers indiqués ci-dessous :

- *Reaction Time (Temps de réaction)*

Mesure le temps de réaction du conducteur de lancer le véhicule contre la lampe stroboscopique de piste de dragster simulée (comportement copié du 500 Sportsman Tree) affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Les valeurs positives les plus proches de zéro sont ce qu'il y a de mieux, les valeurs négatives indiquent une anomalie au démarrage et la valeur ne sera pas utilisée pour les meilleurs temps.
- Le temps de réaction, la vitesse en mi/h, les minuteriers du 1/8 et du quart de mille s'activent lorsque le véhicule est à 0 mi/h (0 km/h).

- *0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)*

Affiche la durée que met le véhicule à passer d'une vitesse de 0 à 60 mi/h (0 à 100 km/h).

- *0 à 100 mi/h (0 à 160 km/h)*

Affiche la durée que met le véhicule à passer d'une vitesse de 0 à 100 mi/h (0 à 160 km/h).

- *Minuterie 1/8 mille (200 mètres)*

Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 1/8 mi (200 m).

- *Minuterie 1/4 mille (400 mètres)*

Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 1/4 mille (400 mètres).

- *Brake Distance (Distance de freinage)*

Ce message s'affiche pour indiquer la distance prise par le véhicule pour arrêter complètement. Contient les données en cours et récentes de distance et de vitesse de démarrage.

NOTA : La mesure de la distance est annulée si la pédale de frein est relâchée avant que le véhicule soit complètement immobilisé.

- *Freinage par MI/H*

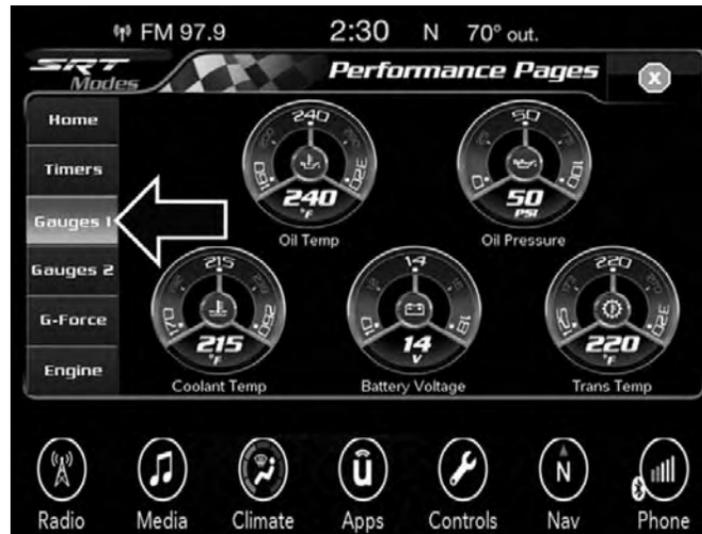
Affiche la vitesse à laquelle se déplace le véhicule lorsque la pédale de frein est enfoncée.

NOTA : Les minuteriers de distance et de vitesse de freinage affichent « ready » (prêt) uniquement lorsque le véhicule roule à plus de 30 mi/h (48 km/h).

Gauges 1 (Indicateurs 1)



Pages de performance SRT - Indicateurs 1 (moteur 6.2L transmission manuelle)



Pages de performance SRT – Gauges 1 (Indicateurs 1)
(moteur 6.2L transmission automatique)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement du moteur)*

Affiche la température réelle du liquide de refroidissement.

- *Oil Pressure (Pression d'huile)*

Indique la pression réelle de l'huile.

- *Oil Temperature (Température de l'huile)*

Indique la température réelle de l'huile.

- *Battery Voltage (Tension de la batterie)*

Indique la tension réelle de la batterie.

- *Trans Oil Temp (Température de l'huile de transmission) (transmission automatique seulement)*

Indique la température réelle de l'huile pour transmission automatique.



4

Pages de performance SRT - Gauges 1 (Indicateurs 1)
(moteur 6.4L)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement du moteur)*

Affiche la température réelle du liquide de refroidissement.

- *Oil Temperature (Température de l'huile)*

Indique la température réelle de l'huile.

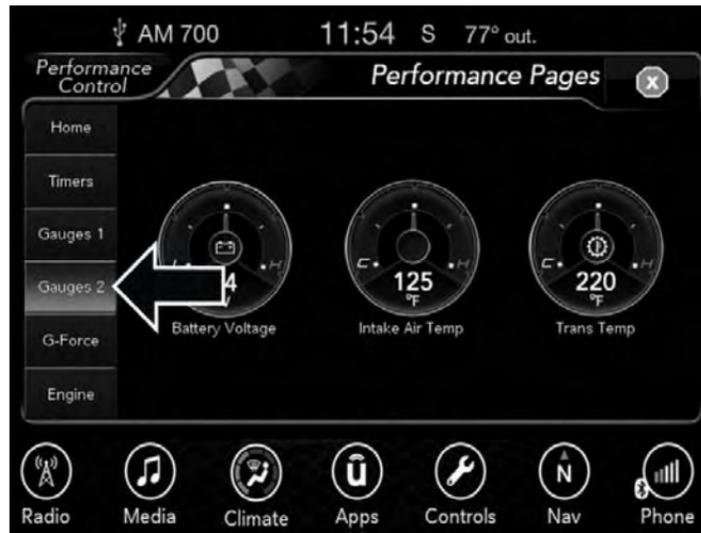
- *Oil Pressure (Pression d'huile)*

Indique la pression réelle de l'huile.

Gauges 2 (Indicateurs 2)



Pages de performance SRT - Indicateurs 2 (moteur 6.4L transmission manuelle)



Pages de performance SRT - Gauges 2 (Indicateurs 2)
(moteur 6.4L transmission automatique)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Battery Voltage (Tension de la batterie)*

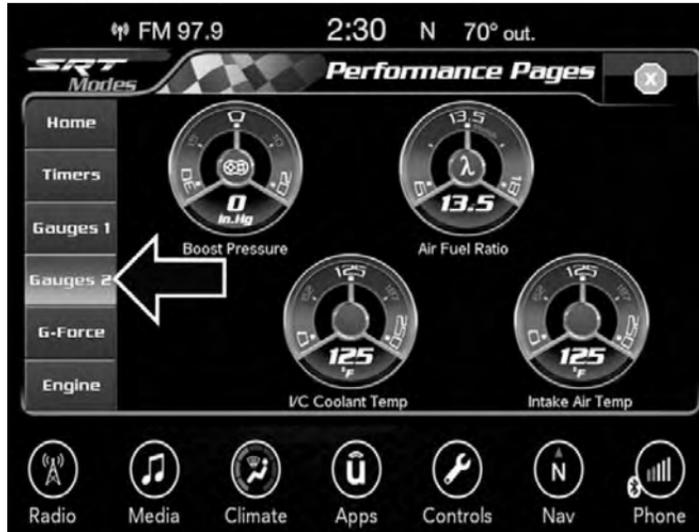
Indique la tension réelle de la batterie.

- *Intake Air Temperature (Température de l'air d'admission)*

Affiche la température actuelle de l'air d'admission.

- *Transmission Temperature (Température de la transmission) (transmission automatique seulement)*

Indique la température réelle de la transmission.



Pages de performance SRT - Gauges 2 (Indicateurs 2)
(moteur 6.2L)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Boost Pressure (Pression de suralimentation)*

Indique la valeur actuelle de la pression de suralimentation.

- *Air Fuel Ratio (Rapport air-carburant)*

Indique la valeur courante du rapport air-carburant.

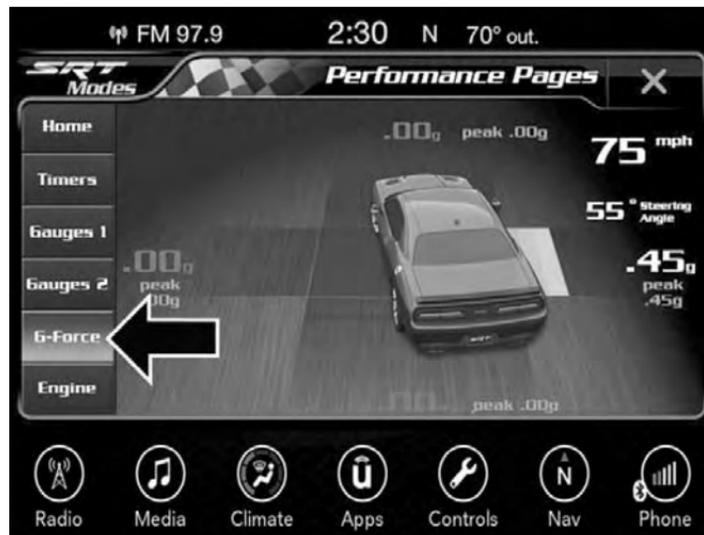
- *Inter-Cooler (I/C) Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire [I/C])*

Indique la valeur courante de la température du liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire.

- *Intake Air Temperature (Température de l'air d'admission)*

Affiche la température actuelle de l'air d'admission.

G-Force (Force G)



Pages de performance SRT — Force G

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche les quatre valeurs de la force G (deux latérales et deux longitudinales) ainsi que l'angle de direction.

Lorsque G-Force est sélectionnée, les fonctions suivantes sont disponibles :

- *Lateral G-Force Left and Right (Force G latérale gauche et droite)*

La force G latérale mesure la force de braquage (de côté gauche et droite du véhicule.

- *Longitudinal G-Force Fore and Aft (Force G longitudinale avant et arrière)*

La force g longitudinale mesure la force d'accélération et de freinage du véhicule.

- *Peak G-Forces Fore Aft, Left and Right (Forces G de crête avant et arrière, gauche et droite)*

Cet état affiche les forces G maximales réalisées depuis la dernière réinitialisation de l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Les valeurs de crête sont maintenues pendant les cycles d'allumage par le groupe d'instruments jusqu'à ce qu'elles soient effacées par le conducteur.

- *Vitesse du véhicule*

La vitesse du véhicule mesure la vitesse actuelle du véhicule en km/h ou mi/h, en commençant par 0 sans valeur maximale.

- *Steering Wheel Angle (Angle du volant)*

L'angle du volant utilise le capteur d'angle de direction pour mesurer le degré de braquage du volant par rapport au zéro. La mesure de zéro degré indique un volant en position de marche en ligne droite. Lorsque l'angle de direction est négatif, cela indique un virage vers la gauche, et lorsque l'angle de direction est positif, un virage vers la droite.

Lorsqu'une force supérieure à zéro est mesurée, l'affichage est mis à jour à mesure que les forces augmentent. À mesure que la force G diminue, les forces maximales continuent de s'afficher.

Engine (Moteur)



Pages de performance SRT — Engine (Moteur)
(6.4L à transmission automatique)



Pages de performance SRT — Engine (Moteur)
(6.2L à transmission automatique)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Vitesse du véhicule*

Indique la vitesse réelle du véhicule.

- *Instantaneous Horsepower/Kilowatts (Puissance instantanée en chevaux/kilowatts)*

Indique la puissance instantanée en chevaux.

- *Instantaneous Torque (Couple instantané)*

Indique le couple instantané.

- *Oil Pressure (Pression d'huile) (moteur 6.4L seulement)*

Indique la pression réelle de l'huile.

- *Gear (Rapport) (transmission automatique seulement)*

Indique le rapport actuel (ou en attente) de fonctionnement du véhicule.

- *Boost Pressure (Pression de suralimentation) (moteur 6.2L seulement)*

Indique la pression de suralimentation réelle.

MODES DE CONDUITE SRT

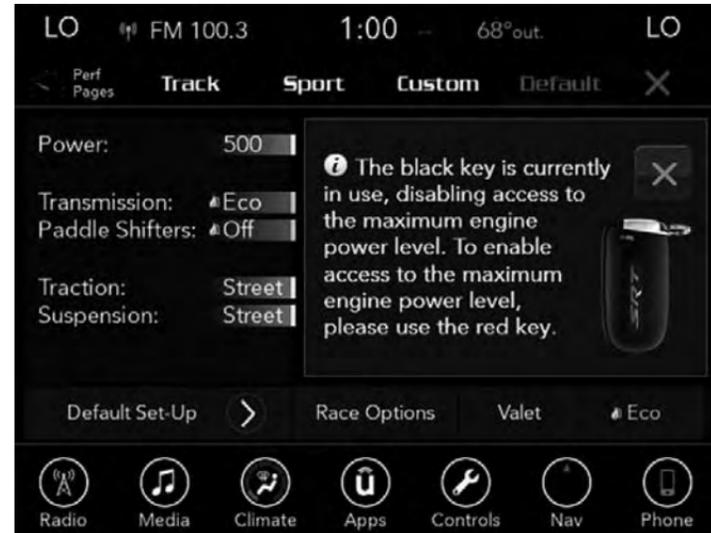
Télécommande moteur 6.2L suralimenté - Selon l'équipement



Télécommande rouge

Si votre véhicule est équipé du moteur 6.2L suralimenté, il prend en charge une configuration supplémentaire de niveau de puissance du moteur comme partie des modes de conduite SRT. L'utilisation de la télécommande rouge

déverrouille le potentiel complet de la puissance du moteur et permet au conducteur de sélectionner l'un des deux niveaux de puissance dans la configuration des modes de conduite.

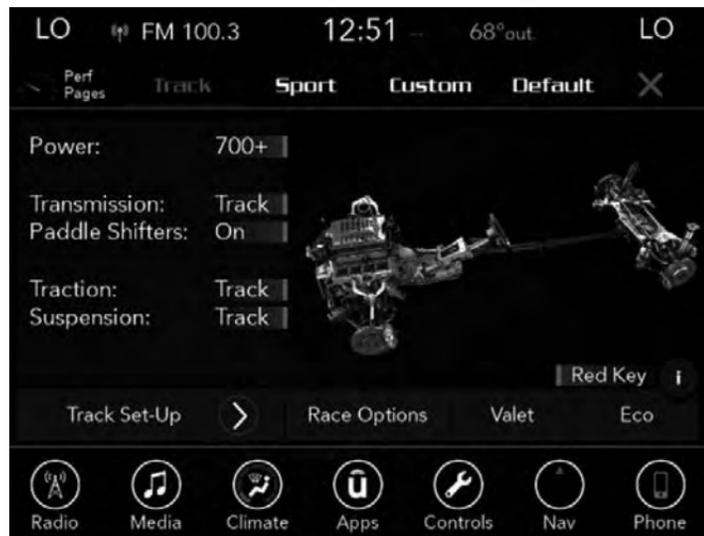


Télécommande noire

L'utilisation de la télécommande noire limite le conducteur à une puissance moteur réduite. Cette information est également disponible dans l'interface des modes de

conduite SRT et est accessible en appuyant sur le bouton « KEY FOB » (TÉLÉCOMMANDE) sur l'écran tactile dans le menu des modes de conduite SRT.

Modes de conduite



Modes de conduite

Votre véhicule SRT est équipé d'une fonction Modes de conduite qui permet de coordonner le fonctionnement de divers systèmes du véhicule, selon le type de comportement de conduite voulu. Les modes de conduite sont commandés à travers la radio Uconnect et peuvent être accessibles en exécutant l'une des options suivantes :

- En appuyant sur le bouton SRT sur le bloc de commandes du tableau de bord;
- En sélectionnant « Drives Modes » (Modes de conduite) dans le menu « Apps » (Applications);
- En sélectionnant « Drive Modes » (Modes de conduite) dans le menu Performance Pages (Pages de performance).

NOTA : Toutes les options énumérées dans ce manuel ne sont pas disponibles sur chaque véhicule. Consultez le tableau ci-dessous pour toutes les configurations des modes de conduite des véhicules.

Moteur et transmission	Clé rouge/ 700+ HP	Clé noire/ 500 HP	Transmission	Palettes de changement de vitesses	Suspension	Steering (Direction)	Conditions d'adhérence
Moteur 6.2L, transmission automatique	X	X	X	X	X	S.O.	X
Moteur 6.2L, transmission manuelle	X	X	S.O.	S.O.	X	S.O.	X
Moteur 6.4L, transmission automatique	S.O.	S.O.	X	X	X	X	X
Moteur 6.4L, transmission manuelle	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	X	X	X

L'écran principal des modes de conduite SRT affiche le mode de conduite en cours et l'état en temps réel de la configuration de performance du véhicule. Les boutons sélectionnables des modes de conduite sont Track (Piste), Sport, Custom (Personnalisé) ou Default (Par défaut) et sont mis en surbrillance lors de l'affichage de la configuration actuelle. L'information affichée sous chaque bouton

de mode de conduite indique l'état réel de chaque système, ainsi qu'un graphique qui affiche l'état des composants du véhicule. La couleur rouge indique « Track » (Piste), l'orange « Sport » et la jaune « Street » (Route). Si l'état du système illustré ne correspond pas à la configuration du mode en cours, un message s'affiche indiquant les valeurs qui ne correspondent pas au mode actuel et la raison.

NOTA : La désactivation partielle de la commande de stabilité électronique peut être activée pour l'ensemble des fonctions du mode de conduite en maintenant enfoncé le bouton ESC Off de désactivation de la commande de stabilité électronique dans le bloc de commandes du tableau de bord pendant cinq secondes.

Vous trouverez ci-dessous les modes de conduite disponibles :

Mode Piste



Modes de conduite (Piste)

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour activer la configuration en vue d'une conduite sur piste. La transmission, le système antidérapage, la direction et les systèmes de suspension sont tous configurés à leurs réglages « Track » (Piste) mis en évidence en rouge. Les palettes de changement de vitesses sont activées.

Mode Sport



Modes de conduite (Sport)

Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour activer la configuration en vue d'une conduite passionnante. La transmission, le système antidérapage, la direction et les systèmes de suspension sont tous configurés à leurs réglages « Sport » mis en évidence en orange. Les palettes de changement de vitesses sont activées.

Mode Default (Par défaut)

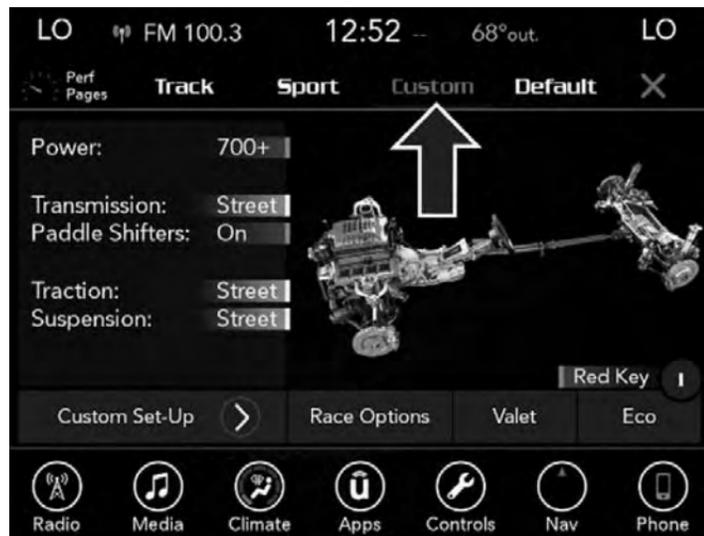


Mode Default (Par défaut)

Ce mode est utilisé pour des conditions de conduite types dans lesquelles le système antidérapage et la transmission fonctionneront à leurs réglages Route qui ne peut pas être modifié dans ce mode. La direction et de la suspension peuvent être configurées en mode « Route », « Sport » ou « Piste » et les palettes de changement de vitesses peuvent être activées ou désactivées dans ce mode.

NOTA : Si le mode Valet est actif, le véhicule démarrera en mode Valet, pas en mode par défaut.

Mode personnalisé



Mode personnalisé

Le mode personnalisé peut être sélectionné rapidement en appuyant deux fois sur le bouton SRT dans le bloc de commandes du tableau de bord, ou en appuyant bouton « Custom » (Personnalisé) sur l'écran tactile. Le mode

personnalisé vous permet de créer une configuration personnalisée qui est sauvegardée pour la sélection rapide de vos réglages préférés. En mode personnalisé, la puissance, le système antipatinage, la transmission, la direction, la suspension et les réglages des palettes de changement de vitesses sont indiqués dans leur configuration actuelle.

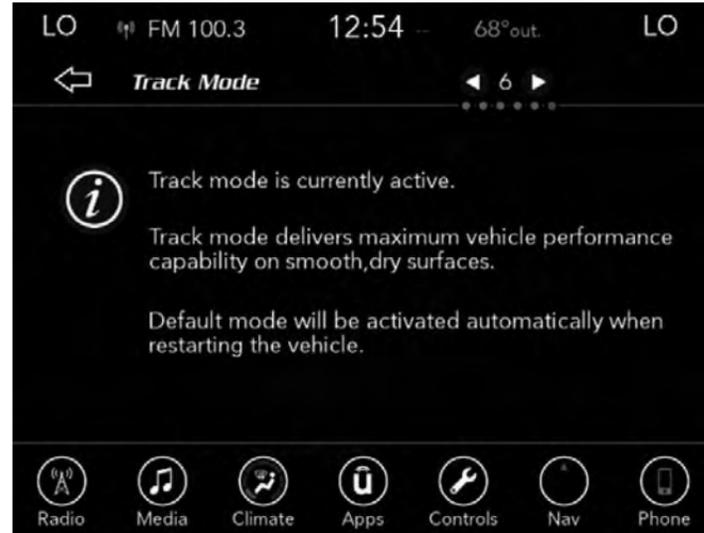


Configuration du mode personnalisé – exemple du moteur 6.2L

À l'écran du mode personnalisé de conduite, appuyez sur le bouton « Custom Set-Up » (Configuration personnalisée) à l'écran tactile pour accéder aux options sélectionnables. À l'écran du mode personnalisé de conduite, la configuration actuelle s'affiche. Sélectionnez le mode adaptée à vos besoins pour une expérience de conduite personnalisée.

Information de configuration du mode Marche Avant

Dans l'écran de configuration du mode Marche avant, appuyez sur les flèches gauche/droite pour faire défiler tous les systèmes de Mode de conduite disponibles qui vous donnent une description de leur fonctionnement et de leur configuration actuelle. La dernière page est une description du mode que vous utilisez.



Track Mode Info (Information sur une piste)

Puissance – selon l'équipement avec moteur 6.2L suralimenté



Puissance – moteur 6.2L suralimenté seulement

- **700+**

Appuyez sur le bouton « 700+ » sur l'écran tactile pour modifier la puissance de sortie du moteur à 700+.

NOTA : Cette sélection n'est disponible que si vous disposez de la télécommande de télédéverrouillage rouge.

- **500**

Appuyez sur le bouton « 500 » sur l'écran tactile pour modifier la puissance de sortie du moteur à 500.

NOTA : Cette sélection est disponible avec la télécommande rouge ou noir et limite la transmission au réglage « Street » (Route) mais les modes Eco et Valet sont toujours disponibles.

Transmission



Transmission

- *Piste*

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) sur l'écran tactile pour obtenir le passage des vitesses le plus rapide et le confort le plus élevé qui y corresponde.

- *Sport*

Appuyez sur le bouton « Sport » sur l'écran tactile pour obtenir des vitesses de passage plus rapides et un confort modéré qui y corresponde.

- *Route*

Appuyez sur le bouton « Street » (Route) sur l'écran tactile pour obtenir un équilibre de passage des vitesses et un confort caractéristique de la conduite de tous les jours.

Palettes de changement de vitesses – si le véhicule est équipé d'une transmission automatique



Palettes de changement de vitesses

- *Marche*

Appuyez sur le bouton « On » (En fonction) à l'écran tactile pour activer les palettes de changement de vitesses du volant.

- *Arrêt*

Appuyez sur le bouton « Off » (Hors fonction) à l'écran tactile pour désactiver les palettes de changement de vitesses du volant.

Conditions d'adhérence



Conditions d'adhérence

- *Piste*

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) sur l'écran tactile pour modifier le système antipatinage afin d'optimiser la performance sur piste avec une commande de stabilité moindre.

- *Sport*

Appuyez sur le bouton « Sport » sur l'écran tactile pour désactiver le système antipatinage et réduire la commande de stabilité.

- *Route*

Appuyez sur le bouton « Street » (Route) sur l'écran tactile pour obtenir un système antipatinage et une commande de stabilité maximales.

Suspension



4

Suspension

- *Piste*

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) sur l'écran tactile pour obtenir une suspension rigide la plus ferme possible avec le confort le plus élevé de confort qui y corresponde.

- *Sport*

Appuyez sur le bouton « Sport » sur l'écran tactile pour obtenir une rigidité de suspension plus ferme avec le confort modéré qui y correspond.

- *Route*

Appuyez sur le bouton « Street » (Route) sur l'écran tactile pour obtenir un équilibre de suspension entre la rigidité et le confort de conduite, caractéristique de la conduite de tous les jours.

Direction - selon l'équipement avec moteur 6.4L



Steering (Direction)

- *Piste*

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) sur l'écran tactile pour fournir le contrôle le plus élevé de la direction.

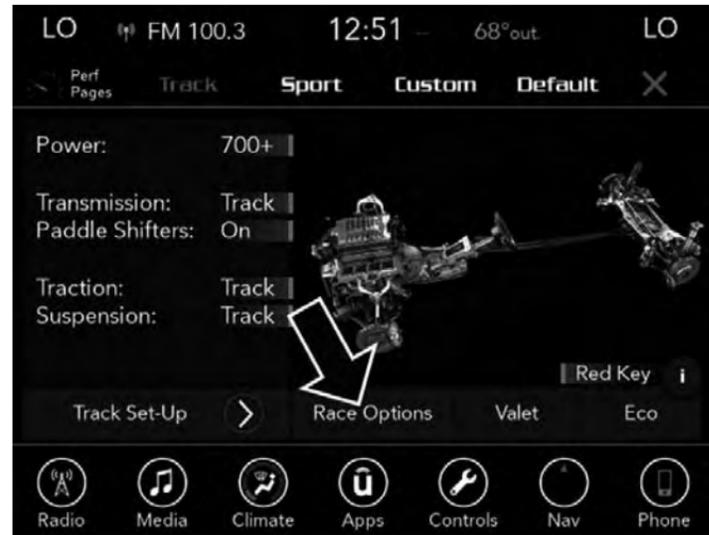
- *Sport*

Appuyez sur le bouton « Sport » sur l'écran tactile pour fournir le contrôle le plus élevé de la direction.

- *Route*

Appuyez sur le bouton « Street » (Route) sur l'écran tactile pour fournir le contrôle le plus élevé de la direction.

OPTIONS COURSE



4

Options Course

Appuyez sur le bouton « Race Options » (Options de course) sur l'écran tactile lorsque vous êtes à l'écran des modes de conduite pour afficher l'écran Launch Control (Dispositif de départ assisté). Dans l'Option Course, vous pouvez activer, désactiver et régler les valeurs du régime pour les fonctions de départ assisté et de changement de vitesse.

Dispositif de départ assisté

MISE EN GARDE!

Le mode de départ assisté est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciant ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.



Activate Launch Control (Activer la commande de départ assisté)

Vous pouvez avoir accès à la commande de départ assisté en appuyant sur le bouton Launch Control (Commande de départ assisté) dans le bloc de commandes du tableau de bord ou sur le bouton SRT dans le bloc de commandes du tableau de bord, puis sur le bouton « Race Options » (Options de course) sur l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « Activate Launch Control » (Activer la commande

de départ assisté) sur l'écran tactile pour activer la fonction. Utilisez la barre verticale « Launch RPM Set-Up » (Réglage du régime de départ assisté) pour régler le régime de maintien. Le mode de départ assisté peut être activé ou désactivé en poussant sur le bouton Launch Control (Commande de départ assisté) sur le bloc de commandes du tableau de bord (si le mode est activé), ou en appuyant sur le bouton « Cancel Launch Mode » (Annuler le mode de départ assisté) sur l'écran tactile.

NOTA : Le réglage du régime de départ assisté ne peut pas être accessible à moins que le mode de départ assisté soit désactivé.



4

Launch RPM Set-Up (Réglage du régime de départ assisté) – Transmission manuelle

Pour régler le régime de départ assisté, faites glisser le curseur ou appuyez sur les flèches sur l'écran tactile pour régler et maintenir le régime du moteur. Les limites du régime de départ assisté peuvent varier entre les transmissions automatique (1 500 à 3 500 tr/min) et manuelle (2 500 à 4 500 tr/min).

Changement de vitesse



Changement de vitesse

Votre véhicule est équipé d'une fonction de changement de vitesse qui allume le rétro-éclairage de l'écran d'affichage du groupe d'instruments (en rouge) dans l'écran d'affichage du

groupe d'instruments. Cette fonction est une indication visuelle pour passer manuellement des vitesses supérieures à l'aide du levier de vitesses à palettes ou du sélecteur de rapport de transmission en mode de passage manuel des rapports.

Pour actionner la fonction de changement de vitesse, appuyez sur le bouton « Shift Light » (Changement de vitesse) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « Shift Light On » (Changement de vitesse activé) sur l'écran tactile. L'activation est indiquée sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton « Shift Light RPM Set-Up » (Configuration de régime de changement de vitesse) sur l'écran tactile pour passer à l'écran de configuration de régime de changement de vitesse.

NOTA : Pour les transmissions automatiques, vous devez être en mode de passage manuel des vitesses à l'aide du levier sélecteur de rapport de transmission pour activer le témoin de changement de vitesse.

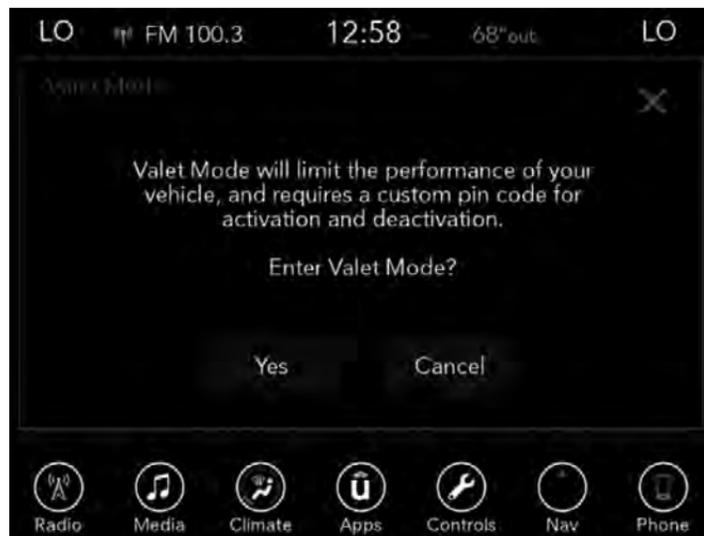


Configuration de régime de changement de vitesse

La configuration de régime de changement de vitesse vous permet de régler le témoin de changement de vitesse pour actionner les rapports 1, 2, 3, 4, et 5-8 (transmission automatique) 1, 2, 3, 4, et 5-6 (transmission manuelle).

Si vous appuyez et relâchez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas sur l'écran tactile au-dessus et en dessous de chaque rapport indiqué, le régime change en incréments de 250 tr/min. En appuyant et en maintenant enfoncées les flèches, vous modifiez le régime en incréments de 500 tr/min, de 2 000 à 6 000 tr/min (6.2l) et 2 000 à 6 250 tr/min (6.4L). L'écran de configuration de changement de vitesse n'est accessible que si la fonction est activée; appuyez sur la touche « Reset to factory default » (Rétablir les réglages par défaut) sur l'écran tactile pour revenir aux réglages d'usine, ou appuyez sur la touche « Shift Light Off » (témoin de changement de vitesse désactivé) sur l'écran tactile pour désactiver le système complètement.

MODE VALET



Activation du mode Valet

Pour accéder au mode Valet appuyez sur la touche « Valet » sur l'écran tactile et un écran instantané vous demande si vous souhaitez accéder au mode Valet. Après avoir sélectionné « Yes » (Oui) vous serez invité à inscrire un code NIP à quatre chiffres. Le code NIP n'est pas configuré afin que

vous soyez libre de choisir une combinaison numérique de 4 chiffres qu'il vous sera facile de mémoriser.

En mode Valet, les configurations suivantes du véhicule sont réglées et verrouillées pour empêcher une modification non autorisée :

- Moteur limité à la plus faible puissance de sortie.
- La transmission verrouille l'accès au premier rapport et passe aux vitesses supérieures plus tôt que dans l'état normal.
- La traction, la direction et la suspension sont réglés à leurs réglages STREET pour conduite urbaine.
- Les palettes de changement de vitesses du volant sont désactivées.
- L'interface du mode de marche avant n'est pas disponible. Si vous appuyez sur le bouton SRT sur l'écran tactile, ce dernier affiche le déverrouillage du clavier.
- Le bouton ESC Off de désactivation de la commande de stabilité électronique est désactivé.
- Le bouton de commande de départ assisté est désactivé.



Désactivation du mode Valet

Pour quitter le mode valet, vous devez entrer ce même NIP à quatre chiffres qui a été utilisé pour accéder au mode. Vous pouvez accéder au clavier déverrouillé en poussant le bouton SRT sur la plaque frontale, ou en appuyant sur le bouton « Valet Mode Active – Press Here to Exit » (Mode Valet actif, appuyez ici pour quitter) sur l'écran tactile.



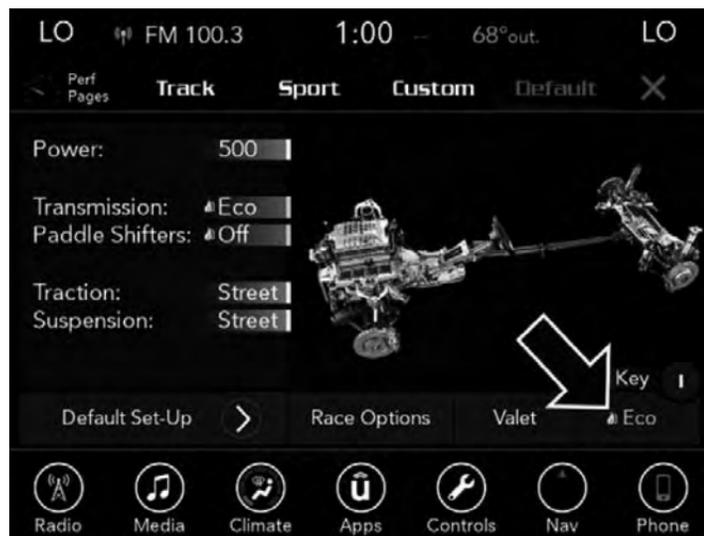
NIP de désactivation du mode Valet

Le clavier de désactivation du mode valet vous invite à entrer votre code NIP à quatre chiffres. Entrez votre code NIP et appuyez sur la touche « OK » sur l'écran tactile. Votre véhicule revient à l'état par défaut chaque fois que vous quittez le mode Valet.

NOTA : Si vous avez perdu ou oublié votre NIP à quatre chiffres, le véhicule quitte le mode Valet après un débranchement de la batterie pendant environ cinq minutes.

Rebranchez la batterie et tournez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE); le véhicule sera alors en mode par défaut.

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (ECO) – SELON L'ÉQUIPEMENT AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE



Mode économie de carburant (ECO)

Appuyez sur le bouton « Eco » sur l'écran tactile sur le menu principal des modes de conduite SRT. Le mode d'économie de carburant modifie les paramètres du moteur et de la transmission du véhicule pour offrir une meilleure économie de carburant en échange des performances d'accélération. À noter qu'il y a un bruit d'échappement accru du moteur et/ou des vibrations lorsque le mode d'économie de carburant est actif. Cette situation est normale et résulte d'une augmentation des conditions de fonctionnement lorsque le véhicule fonctionne en mode quatre cylindres hors fonction (moteur 6.4L seulement).

Les palettes de changement de vitesses au volant sont désactivées en mode d'économie de carburant.

- Le changement du mode de conduite désactive le mode d'économie de carburant.
- Le mode économie de carburant est désactivé lorsqu'un autre mode est sélectionné ou si le bouton « ECO » est enfoncé.

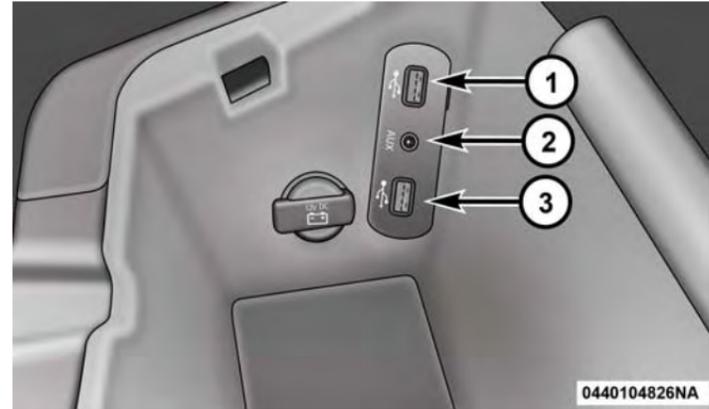
RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

COMMANDE IPOD/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique permet de brancher un iPod ou un dispositif USB externe sur le port USB.

Cette commande est située dans l'espace de rangement avant de la console centrale et permet de brancher un iPod, un lecteur MP3 ou un dispositif USB externe sur le système audio.



**Système Uconnect 8.4 /8.4 AVEC NAVIGATION – Ports
USB/AUX**

1 – Port USB

2 – Prise AUX (AUXILIAIRE)

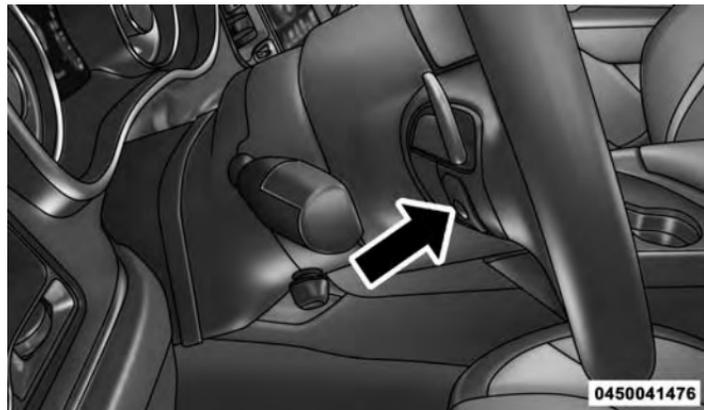
3 – Port USB

La commande iPod est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod et iPhone. Certaines versions du logiciel iPod pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande d'iPod. Visitez le site Web d'Apple pour les mises à jour logicielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



Commandes à distance de la chaîne audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, AUX [ENTRÉE AUXILIAIRE], etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Mode multimédia

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX, Bluetooth, carte mémoire flash) passe à la piste suivante.

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES

Dans certaines situations, un appareil mobile « en fonction » dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne de l'appareil mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque l'appareil mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences.

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en-deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones mobiles.

Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

- Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.

- Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
- Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Communiquez avec le concessionnaire ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur le tableau de bord sous la radio.

Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation



0466103718NA

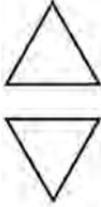
Commandes du système de chauffage-climatisation automatique sur le système Uconnect 8.4/8.4 AVEC NAVIGATION

Descriptions de la commande automatique du système de chauffage-climatisation

NOTA : Les icônes et les descriptions peuvent varier en fonction l'équipement du véhicule.

Icône	Description
	<p>Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation maximale est en fonction.</p>
	<p>Bouton A/C (CLIMATISATION) Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction.</p>
	<p>Bouton de recirculation Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur.</p> <p>NOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. • L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide peut créer de la buée sur les glaces à l'intérieur du véhicule en raison de l'accumulation d'humidité dans l'habitacle. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur.

Icône	Description
	<ul style="list-style-type: none"> • La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. • L'A/C (climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.
<p style="text-align: center;">AUTO</p>	<p>Bouton AUTO (AUTOMATIQUE) Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
	<p>Bouton de dégivrage avant Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton Front Defrost (Dégivrage avant), le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.</p>
	<p>Bouton du dégivreur de lunette Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.</p>

Icône	Description
	<p>Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager Ce bouton permet au conducteur et passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée rouge à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud. Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée bleue à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.</p>
<p>SYNC</p>	<p>Bouton SYNC (SYNCHRONISATION) Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.</p>
<p>Bouton de la plaque frontale</p> 	<p>Commande du ventilateur La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.</p>

Icône	Description
<p data-bbox="124 153 342 213">Boutons à l'écran tactile</p> 	<ul data-bbox="383 153 1552 389" style="list-style-type: none"> • Plaque frontale : La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. • Écran tactile : Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.
<p data-bbox="124 401 342 462">Mode tableau de bord</p> 	<p data-bbox="383 401 656 425">Mode tableau de bord</p> <p data-bbox="383 436 1552 601">L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.</p>
<p data-bbox="124 616 342 676">Mode deux niveaux</p> 	<p data-bbox="383 616 628 640">Mode deux niveaux</p> <p data-bbox="383 650 1525 743">L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.</p> <p data-bbox="383 767 1535 860">NOTA : Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.</p>

Icône	Description
<p data-bbox="136 153 329 182">Mode plancher</p> 	<p data-bbox="379 153 572 182">Mode plancher</p> <p data-bbox="379 187 1476 249">L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.</p>
<p data-bbox="157 311 307 340">Mode mixte</p> 	<p data-bbox="379 311 529 340">Mode mixte</p> <p data-bbox="379 346 1530 475">L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.</p>
<p data-bbox="186 519 278 560">OFF</p>	<p data-bbox="379 490 1283 519">Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation</p> <p data-bbox="379 524 1434 586">Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation.</p>

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants.

AVERTISSEMENT! (Suite)

Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.

- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.

(Suite)

Fonctions du système de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et réglez la vitesse du ventilateur au besoin.

- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode Max A/C (climatisation maximale) est activé.

En mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la climatisation maximale au réglage sélectionné.

Recirculation

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Sur les systèmes munis des commandes de chauffage-climatisation manuelles, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la présente section de ce guide.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole AUTOMATIQUE sur l'affichage du système de chauffage-climatisation à commande automatique s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

NOTA : Le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode DÉGIVRAGE doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

Conseils utiles

NOTA : Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du dispositif de chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ». Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pendant au moins deux semaines, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, durant cinq minutes environ en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Les glaces peuvent également givrer de l'intérieur par temps très froid. Pour dégivrer et désembuer les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode de recirculation pour de longues périodes sans utiliser le mode de climatisation, car les glaces pourraient s'embuer.

NOTA : Le système de chauffage-climatisation à réglage automatique règle automatiquement les paramètres de chauffage-climatisation afin de réduire ou d'éliminer la buée sur le pare-brise. Quand ceci se produit, le mode de recirculation n'est pas disponible.

Prise d'air extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air, générer de mauvaises odeurs et pénétrer dans le plenum, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace, de la gadoue ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour les instructions de remplacement du filtre.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPS	RÉGLAGE DES COMMANDES
<p>Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud</p> 	<p>Réglez la commande de mode à , mettez la climatisation en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Ouvrez les glaces pendant une minute pour faire sortir l'air chaud. Une fois la bonne température atteinte, ajustez les commandes pour plus de confort.</p>
<p>Temps chaud</p> 	<p>Mettez la climatisation en marche et réglez les commandes de mode à la position .</p>
<p>Temps frais et ensoleillé</p>	<p>Faites fonctionner le système dans la position .</p>
<p>Temps frais et humide</p> 	<p>Réglez la commande de mode à  et mettez la climatisation en marche pour dégivrer les fenêtres.</p>
<p>Temps froid</p>	<p>Réglez la commande de mode à la position . Si de la buée se forme sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position .</p>

BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :



Menu principal des systèmes Uconnect 8.4A et 8.4 AVEC NAVIGATION

1. Appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) pour ouvrir l'écran App (Application).
2. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

Le nouveau raccourci d'application, qui avait été déplacé vers le bas sur la barre de menu principal, est à présent un raccourci d'application actif.

NOTA : Cette fonction est seulement disponible si le véhicule est en position de stationnement.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler votre système Uconnect 8.4 ou 8.4 AVEC NAVIGATION.



Système Uconnect 8.4 AVEC NAVIGATION

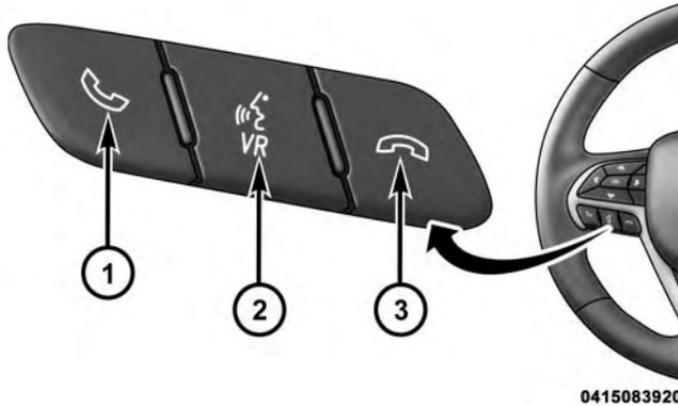
Si vous voyez l'icône de navigation sur la barre inférieure, ou dans les menus des applications de votre écran tactile, vous avez un système Uconnect 8.4 AVEC NAVIGATION. Si non, vous avez un système Uconnect 8.4.

Mise en route

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

1. Visitez le site UconnectPhone.com pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
2. Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le pavillon et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone), attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



0415083920

Boutons des commandes vocales du système Uconnect

- 1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un message texte
 2 – Pour toutes les radios : appuyez sur ce bouton pour activer les fonctions de radio ou de multimédia. Pour les systèmes 8.4 et 8.4 NAVIGATION seulement : appuyez sur ce bouton pour activer la navigation, les applications et les fonctions de chauffage-climatisation.
 3 – Appuyez pour terminer un appel

Commandes vocales de base

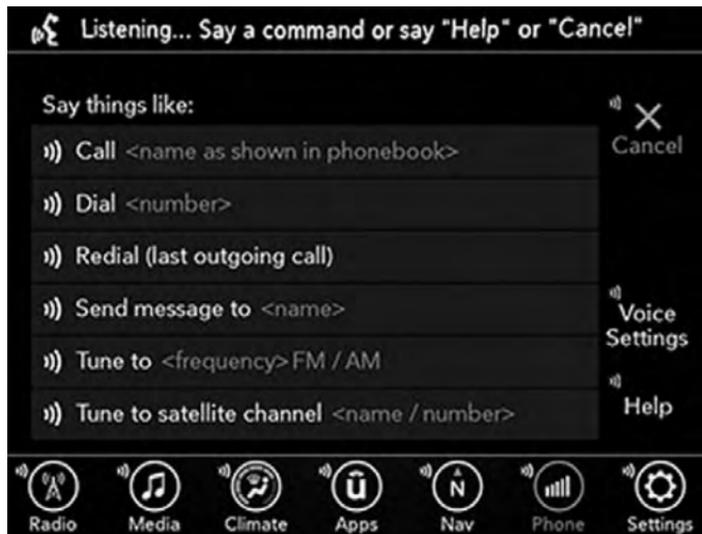
Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

4

- **Cancel** (Annuler) pour arrêter une session vocale courante;
- **Help** (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées;
- **Repeat** (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.



Uconnect 8.4/8.4 AVEC NAVIGATION

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Syntoniser** quatre-vingt-quinze-point-cinq FM.
- **Syntoniser** la chaîne Hits 1 de radio satellite.

ASTUCE : À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR  et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournira une liste de commandes.



Radio des systèmes Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

Media (Multimédia)

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth** (Passer à la source Bluetooth)
- **Change source to to AUX** (Changer la source à AUXILIAIRE)
- **Change source to USB** (Passer à la source USB)
- **Play artist Beethoven** (Lire l'artiste Beethoven); **Play album Greatest Hits** (Lire l'album Greatest Hits); **Play song Moonlight Sonata** (Lire le morceau Sonate au clair de lune); **Play genre Classical** (Lire le genre classique)

ASTUCE : Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif AUX (AUXILIAIRE) ou USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.



Uconnect 8.4/8.4 AVEC NAVIGATION Media

Phone (Téléphone)

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton « Phone » (Téléphone) . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes...

- **Call John Smith** (Appeler Jean Tremblay)
- **Dial 123-456-7890** (Composer le 123 456-7890) et suivez les messages-guides du système
- **Redial** (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- **Call back** (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent)

ASTUCE : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone)  et dites « **Call** » (**Appeler**), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call Jean Tremblay work** » (**Appeler Jean Tremblay travail**).



Uconnect Phone 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

CHAUFFAGE-CLIMATISATION (8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- Set driver temperature to 70 degrees (Régler la température à 70 °F pour le conducteur)
- Set passenger temperature to 70 degrees (Régler la température à 70 °F pour le passager)

ASTUCE : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.



Chauffage-climatisation des systèmes Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

Système de Navigation (8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller. (La fonction de navigation est offerte en option avec le système Uconnect 8.4).

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :
 - Pour le système Uconnect 8.4, dites : « **Enter state** » (Entrer l'État).
 - Pour le système Uconnect 8.4 AVEC NAVIGATION, dites : « **Find Address 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan** » (Trouver l'adresse, 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan).
2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : Pour entrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites : « **Find nearest coffee shop** » (Trouver le café le plus proche).



Navigation au moyen du système Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

SiriusXM Guardian

MISE EN GARDE!

Certains services du système SiriusXM Guardian, y compris le SOS et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau LTE (réponse vocale/données), 3G ou 4G (données) fonctionnelle compatible avec votre appareil.

NOTA : Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système SiriusXM Guardian dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système SiriusXM Guardian, appuyez sur le bouton Apps (Applications) sur l'écran tactile de 8,4 po pour commencer.

NOTA : Le système SiriusXM Guardian est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux, en

Alaska et à Hawaï. Les services peuvent seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

 Appel SOS

 Notification d'alarme antivol

 Verrouillage et déverrouillage des portières à distance

 Send & Go

 Localisation du véhicule

 Service d'assistance pour véhicule volé

 Démarrage à distance du véhicule**

 Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance

 Appel d'assistance routière

Rapports de santé du véhicule**

Alerte relative à la santé du véhicule**

Pages de performance plus **

** Si le véhicule est équipé.

S'inscrire

Pour déverrouiller le potentiel complet du système SiriusXM Guardian dans votre véhicule, vous devez d'abord procéder à l'inscription au système SiriusXM Guardian.

1. Appuyez sur le bouton « ASSIST » (ASSISTANCE) sur votre rétroviseur.



1101103019NA

Rétroviseur

2. Appuyez sur le bouton « SiriusXM Guardian Care » (Service à la clientèle SiriusXM Guardian) sur l'écran tactile.

3. Un agent compétent du service à la clientèle SiriusXM Guardian enregistre votre véhicule et gère tous les détails.

L'inscription est facile! Suivez simplement les étapes ci-dessus. Ou, appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) sur l'écran tactile pour « effectuer l'inscription au moyen du Web » afin de terminer le processus à l'aide de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.driveuconnect.com

Rapport et alerte sur la santé du véhicule

Votre véhicule vous enverra un rapport mensuel par courriel qui résume le rendement des principaux systèmes de votre véhicule afin que vous puissiez répondre aux besoins en matière d'entretien du véhicule. Votre véhicule vous envoie également des alertes sur la santé du véhicule lorsqu'il détecte des problèmes avec ses principaux systèmes qui requièrent votre attention. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web des propriétaires (owners.dodge.com, ou owners.chrysler.com).

Application mobile

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'écouter votre musique préférée dans votre voiture.



1101103020NA

Application mobile

Pour utiliser l'application SiriusXM Guardian :

- Téléchargez l'application SiriusXM Guardian sur votre appareil mobile.
- Appuyez sur le bouton INFO sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour afficher l'écran Vehicle Info (Information sur le véhicule).

- Appuyez sur le bouton de commande à distance sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, activer la fonction de démarrage à distance et activer à distance l'avertisseur sonore et les phares.
- Appuyez sur le bouton d'emplacement sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour afficher la carte et localiser votre véhicule ou envoyer un emplacement au système de navigation de votre véhicule.
- Appuyez sur le bouton de réglages dans le coin supérieur gauche de la fenêtre de l'application pour afficher la fenêtre de réglages de l'application et accéder au centre d'appel d'assistance.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com.

Service SiriusXM Travel Link (8.4/8.4 AVEC NAVIGATION)

Vous avez besoin de trouver une station-service, afficher la liste des films locaux, vérifier le pointage des matchs ou les prévisions météo sur cinq jours? Les services SiriusXM Travel Link permettent d'obtenir plusieurs données utiles que vous pouvez afficher au moyen du système Uconnect 8.4 AVEC NAVIGATION. (Non disponible pour le système 8.4.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Show fuel prices (Afficher les prix du carburant);**
- **Show 5 – day weather forecast (Afficher les prévisions météo sur cinq jours);**
- **Show extended weather (Afficher les prévisions prolongées).**

ASTUCE : Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.



Service SiriusXM Travel Link

Apple CarPlay (8.4 et 8.4 avec navigation)

La fonction Apple CarPlay vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec le système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent iPhone et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION. Connectez votre iPhone 5, ou plus, à l'un des ports USB multimédias, au moye du câble Lightning fourni par l'usine, et appuyez sur le nouvel icône CarPlay qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer l'application Apple CarPlay. Appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale sur le volant, ou sur le bouton d'accueil de l'application Apple CarPlay, pour activer la fonction SIRI pour la reconnaissance des commandes vocales pour utiliser une liste des fonctions de votre iPhone :

- Phone (Téléphone)
- Musique
- Messages
- Cartes
- Applications supplémentaires



Apple CarPlay

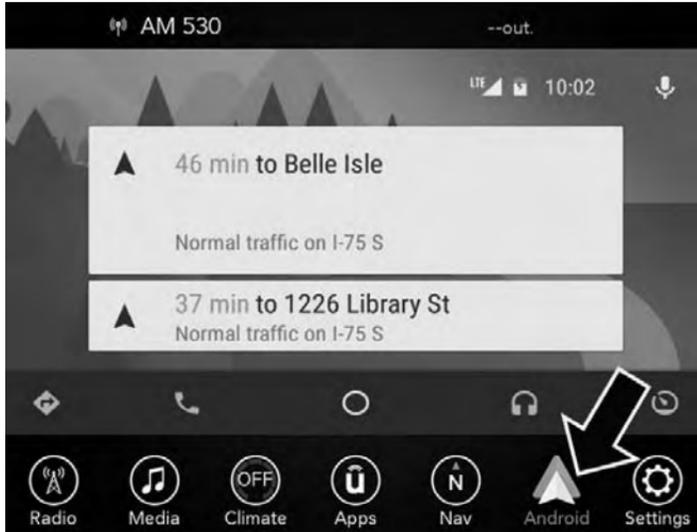
Consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Android Auto (Systèmes 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION)

Android Auto vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec la meilleure technologie vocale de sa catégorie au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent alimenté par Android et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION. Connectez votre Android 5.0 (Lollipop) ou ultérieur, à un des ports USB multimédias à l'aide du câble USB fourni de l'usine et appuyez sur la nouvelle icône Android Auto, qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer Android Auto. Maintenez enfoncé le bouton VR sur le volant ou maintenez enfoncée l'icône du micro dans Android Auto pour activer le VR d'Android, qui reconnaît les commandes vocales naturelles, afin de pouvoir utiliser une liste des fonctions de votre téléphone intelligent :

- Cartes
- Musique
- Phone (Téléphone)

- Messages texte
- Applications supplémentaires



Android Auto

Consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.
- L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.

Renseignements supplémentaires

© 2016 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. Yelp, Yelp logo, Yelp burst et les marques connexes sont des marques déposées de Yelp.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains – visitez le site DriveUconnect.com ou composez le 1 877 855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Résidents canadiens – visitez le site DriveUconnect.ca ou composez le 1 800 465-2001 (anglais) ou le 1 800 387-9983 (français)

Lun. au ven. : 8 h à 20 h, HE

Sam. : 9 h à 17 h, HE

Dim. : fermé

Service à la clientèle relatif aux services du système Uconnect Access, appelez le 1 855 792-4241, veuillez avoir le NIP de votre système sécurité prêt quand vous appelez.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- PROCÉDURES DE DÉMARRAGE 339
 - Transmission manuelle – Selon l'équipement. . . 339
 - Transmission automatique – selon l'équipement 340
 - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage 340
 - Démarrage normal 341
 - Températures extrêmement froides (inférieures à -22 °F ou -30 °C) 344
 - Si le moteur ne démarre pas 344
 - Après le démarrage 345
- CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT . 345
- TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT 346
 - Transmission manuelle à six rapports. 346
 - Passage des rapports 348
 - Vitesses recommandées pour le passage des rapports 349
 - Passage direct du premier au quatrième rapport 349
 - Rétrogradation. 350
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 350
 - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 352
 - Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 352
 - Transmission automatique à huit rapports – selon l'équipement 352
- AUTOSTICK 359
 - Palettes de changement de vitesse sur le volant ou levier monté sur la console 359
- MODES DE CONDUITE 363
 - Mode de départ assisté — selon l'équipement. . 367

- Directives pour l'utilisation sur piste 370
- CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE 373
 - Accélération. 373
 - Conditions d'adhérence 373
- CONDUITE DANS L'EAU 374
 - Ruissellement et montée des eaux 374
- DIRECTION ASSISTÉE - MOTEUR 6.2L SURALIMENTÉ 375
 - Vérification du liquide de la direction assistée . 376
- DIRECTION ASSISTÉE - MOTEUR 6.4L 377
- TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 378
- FREIN DE STATIONNEMENT 378
 - Transmission manuelle – Selon l'équipement. . . 379
 - Transmission automatique – Selon l'équipement 380
- SYSTÈME DE FREINAGE 381
 - SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS 382
 - Système électronique de répartition du freinage (EBD) 382
 - Témoin d'avertissement du système de freinage. 382
 - Système de freinage antiblocage (ABS) 383
 - Témoin du système de freinage antiblocage . . . 384
 - Système d'assistance au freinage (BAS) 385
 - Assistance au départ en pente (HSA) 385
 - Système antipatinage (TCS) 388
 - Commande de stabilité électronique (ESC) 389
 - Dispositif électronique antiroulis (ERM) 394
 - Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) 395
 - Système de freinage par temps de pluie (RBS). . 395
 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS 396
 - Inscriptions sur les pneus 396

- Numéro d'identification du pneu (TIN) 399
- Terminologie et définitions des pneus 400
- Charge et pression des pneus 401
- PNEUS – GÉNÉRALITÉS 406
 - Pression des pneus 406
 - Pressions de gonflage des pneus 407
 - Pneus radiaux 409
 - Pneus toutes saisons – Selon l'équipement 409
 - Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement 409
 - Pneus d'hiver 410
 - Patinage des roues 411
 - Indicateurs d'usure des pneus 411
 - Durée de vie utile des pneus 412
 - Pneus de rechange 412
- CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION) 414
- RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 414
 - Permutation des pneus – Même dimension de pneu à l'avant et à l'arrière 415
 - Permutation des pneus – Dimension des pneus différente à l'avant et à l'arrière 415
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS . . . 415
 - Indice d'usure de la bande de roulement 416
 - Indice d'adhérence 416
 - Résistance à la chaleur 416
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS 417
 - Système de catégorie supérieure 419
 - Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement 423
 - Généralités 424

- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT . . . 424
 - Moteur 6.2L suralimenté et moteur 6.4L 424
 - Essence reformulée 425
 - Essences à mélange oxygéné 425
 - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 426
 - Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 426
 - MMT dans l'essence 426
 - Additifs 427
 - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . 427
 - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 428
- AJOUT DE CARBURANT 429
 - Bouchon de réservoir de carburant 429
 - Message de bouchon du réservoir de carburant desserré 430
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 430
 - Étiquette d'homologation du véhicule 431
 - Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 431
 - Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 431
 - Surcharge 431
 - Chargement 432
- TRACTION DE REMORQUE 432
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) 432
 - Deux roues motrices et transmission intégrale . . 432

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Serrez le frein de stationnement, placez le sélecteur de rapport en position N (POINT MORT) et appuyez sur la pédale d'embrayage avant de démarrer le véhicule. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage. Le moteur ne démarre pas tant que vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage.

Transmission automatique – selon l'équipement

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.
- Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

Fonction de démarrage facilité

Tournez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage



Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) soit en place et que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission automatique seulement

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le moteur. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission manuelle seulement

1. Maintenez enfoncée la pédale d'embrayage tout en appuyant le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et en le maintenant ainsi.
2. Relâchez le bouton lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 15 secondes, relâchez le bouton, attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure normale de démarrage.
3. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, relâchez le bouton.

NOTA : Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.

Pour arrêter le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission automatique seulement

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le véhicule ait été immobilisé, placé en position de stationnement et le bouton enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT). Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « VEHICLE NOT IN

PARK » (LE VÉHICULE N'EST PAS EN POSITION P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE) (moteur arrêté) et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT), le système s'arrêtera automatiquement après 30 minutes d'inactivité tandis que le commutateur d'allumage passera à la position OFF (ARRÊT).

Pour arrêter le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission manuelle seulement

1. Lorsque le véhicule est arrêté, placez le sélecteur de rapport sur N (POINT MORT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Placez le sélecteur de rapport au premier rapport ou en MARCHE ARRIÈRE (R) puis, appliquez le frein de stationnement.

NOTA :

- Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité et le commutateur d'allumage retourne à la position OFF (ARRÊT).
- Si le commutateur d'allumage est laissé à la position RUN (MARCHE), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité si la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h) et que le moteur est arrêté.
- Si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pendant deux secondes ou appuyer brièvement trois fois d'affilée avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le véhicule ait été immobilisé, placé en position de stationnement et le bouton enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).

**Fonctions d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein ou la pédale d'embrayage (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])**

La fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes, la position initiale du commutateur d'allumage étant OFF (ARRÊT) :

1. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Températures extrêmement froides (inférieures à -22 °F ou -30 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Consultez le paragraphe « Procédures de démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission automatique seulement

Si le moteur ne démarre pas après avoir observé la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant, enfoncez la pédale de frein, poussez la pédale d'accélérateur complètement au plancher et appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois et relâchez-le. Le moteur de démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Transmission manuelle seulement

Si le moteur ne démarre pas après avoir observé la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer

le surplus de carburant, enfoncez la pédale d'embrayage, poussez la pédale d'accélérateur complètement au plancher et appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pendant un maximum de 15 secondes et relâchez-le. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale d'embrayage, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. standard de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur passe sous le capot, du côté conducteur. Il est muni d'un capuchon amovible qui est situé près du réservoir d'air.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Transmission manuelle à six rapports

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage et ne tentez pas de maintenir votre véhicule en position dans une pente en gardant la pédale d'embrayage partiellement enfoncée. Vous pourriez ainsi provoquer l'usure prématurée de l'embrayage. Consultez les paragraphes « Système de commande électronique des freins » et « Assistance au départ en pente » de la section « Démarrage et conduite » pour de plus amples renseignements.
- Si vous n'enfoncez pas complètement la pédale d'embrayage au plancher, le niveau d'effort demandé pour le passage des vitesses pourrait augmenter et causer des dommages à l'embrayage et à la transmission.
- Ne laissez pas votre main sur le levier de vitesses pendant la conduite car vous risqueriez d'endommager le synchroniseur de la transmission.
- Ne tentez pas de déplacer le levier de vitesses de la transmission si les roues arrière tournent en raison de la perte de traction. Des dommages à la transmission pourraient survenir.

NOTA : Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.



Sélecteur de vitesses manuel

NOTA :

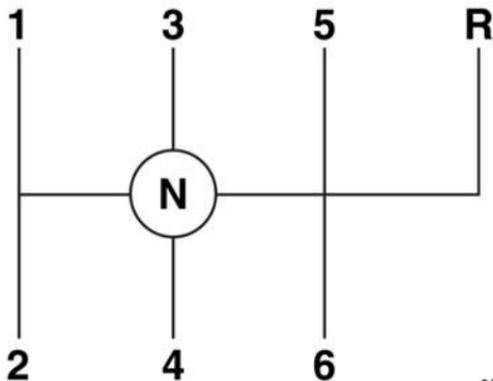
- Votre véhicule est muni d'un système d'interdiction de passage en marche arrière de la transmission. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le système d'interdiction de passage en marche arrière

empêche les passages à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Lorsque le véhicule est immobilisé, vous pourriez remarquer qu'un effort moindre est nécessaire pour passer sur R (marche arrière) avec le commutateur d'allumage à la position ON (marche), (RUN (marche) pour la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), comparativement à la position LOCK (antivol-verrouillé), (OFF (arrêt) pour la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go). Il s'agit d'un phénomène normal du système d'interdiction de passage en marche arrière de la transmission.

- En raison des caractéristiques de haut rendement de votre groupe motopropulseur, des bruits peuvent se faire entendre dans votre transmission. Ils peuvent être plus perceptibles lorsque le véhicule tourne au ralenti à la position N (point mort) et que l'embrayage est engagé (pédale de débrayage relâchée), mais ils peuvent aussi se faire entendre lorsque le régime du moteur est bas. Ces bruits peuvent aussi être plus perceptibles lorsque la transmission est chaude. Il s'agit d'une condition normale qui ne révèle pas un problème de l'embrayage ou de la transmission.

Passage des rapports

Enfoncez complètement la pédale d'embrayage et levez votre pied de la pédale d'accélérateur avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale d'embrayage. Des dommages à la transmission ou à l'embrayage peuvent se produire si vous n'enfoncez pas complètement la pédale d'embrayage et si vous ne levez pas le pied de la pédale d'accélérateur en changeant de rapport.



0509088892US

Modèle de passage des vitesses

La transmission manuelle à six rapports est munie d'un ressort qui centre le sélecteur de rapport près des troisième et quatrième rapports. Ce ressort vous aide à savoir quel rapport est engagé lorsque vous changez de rapport. Soyez vigilant lorsque vous passez du premier au deuxième rapport ou lorsque vous rétrogradez du sixième au cinquième rapport.

Le ressort tend à tirer le sélecteur de rapport vers les troisième et quatrième rapports. Assurez-vous de déplacer le sélecteur de rapport au deuxième ou au cinquième rapport. Si vous laissez le sélecteur de rapport se déplacer dans le sens du mouvement, vous pourriez passer du premier au quatrième rapport ou du sixième au troisième rapport.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous d'immobiliser complètement le véhicule avant d'engager le rapport R (MARCHÉ ARRIÈRE). Autrement, la transmission pourrait subir des dommages.

Vous devez toujours utiliser le premier rapport (ou la position R [MARCHÉ ARRIÈRE]) lorsque le véhicule est immobilisé et que vous démarrez le moteur.

Vitesses recommandées pour le passage des rapports

Pour favoriser l'économie de carburant en utilisant votre transmission manuelle, vous devriez passer les rapports

ascendants comme il est indiqué dans le tableau des vitesses recommandées pour le passage des rapports.

SEUILS DE CHANGEMENT DE RAPPORTS RECOMMANDÉS POUR LA TRANSMISSION MANUELLE				
Moteur		1 à 4	4 à 5	5 à 6
Moteur 6.2L suralimenté	mi/h	20	25	42
	(km/h)	(32)	(40)	(67)
Moteur 6.4L	mi/h	20	37	48
	(km/h)	(32)	(59)	(77)

Des passages ascendants précoces au cours des vitesses de croisière peuvent augmenter l'économie de carburant.

Le passage des rapports peut être effectué à des vitesses supérieures pour obtenir un taux d'accélération voulu.

Passage direct du premier au quatrième rapport

En mode par défaut ou conduite de rue, vous devez parfois passer directement du premier au quatrième rapport plutôt que du premier au deuxième. Ce système a pour but d'optimiser l'économie de carburant. Cela survient lorsque la température du liquide de refroidissement (antigel) est supérieure à 41 °C (106 °F), que la vitesse du

véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) mais inférieure à 34 km/h (21 mi/h), que la transmission est au premier rapport et que l'accélérateur est enfoncé à 1/4 de sa course ou moins.

NOTA : La fonction saut de rapport 1 à 4 se désactive lorsque vous sélectionnez les modes piste, sport, ou conduite personnalisés. Consultez le paragraphe « Modes de conduite SRT » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples descriptions de ces modes.

Une fois au quatrième rapport, vous pouvez débrayer et passer à un autre rapport de marche avant.

Rétrogradation

Pour conserver une vitesse sécuritaire et prolonger la durée de vie de vos freins, passez à un rapport inférieur lorsque vous descendez une pente raide.

MISE EN GARDE!

Ne sautez pas de rapport en rétrogradant, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule. Vous pourriez avoir une collision.

AVERTISSEMENT!

- Si vous sautez plus d'un rapport lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse, vous pourriez endommager le moteur, la transmission et l'embrayage.
- Ne rétrogradez pas au premier rapport lorsque le véhicule roule à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous pourriez endommager le moteur et l'embrayage.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et arrêtez le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

NOTA : Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (ARRÊT).

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du sélecteur de rapport au frein qui maintient le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Transmission automatique à huit rapports – selon l'équipement

La plage de rapports de transmission (PRNDM) s'affiche sur le sélecteur de rapport et à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou se déplace à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.



Levier de vitesses de transmission automatique

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, ainsi que des conditions de route et environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (miles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le sélecteur de rapport de transmission est muni des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et M (MANUEL) AutoStick. Les changements de vitesse manuels peuvent être effectués à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe « AutoStick » dans la présente section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments comme M1, M2, M3, etc.

NOTA : Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position M (MANUEL) AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode MANUAL (MANUEL) AutoStick, le rapport de transmission s'affiche dans le groupe d'instruments (comme M1, M2, M3, etc.). Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais

de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
- Coupez le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

- Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de stationnement est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
 - Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et coupez le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.

- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Position N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission se produisent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée ou avec un fort vent de face), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements) pour sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

À une température extrêmement froide (égale ou inférieure à -30 °C [-22 °F]), le fonctionnement de la transmission peut être modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission de même que par la vitesse du véhicule. Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

M (MANUEL)

La position M (MANUEL) (M, + / -) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) permet la commande manuelle des changements de rapport de la transmission (également appelé mode AutoStick; consultez la rubrique « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou

vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments comme M1, M2, M3, etc.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader considérablement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message au groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus graves et indique les mesures qui peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes.

NOTA : Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez votre concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.

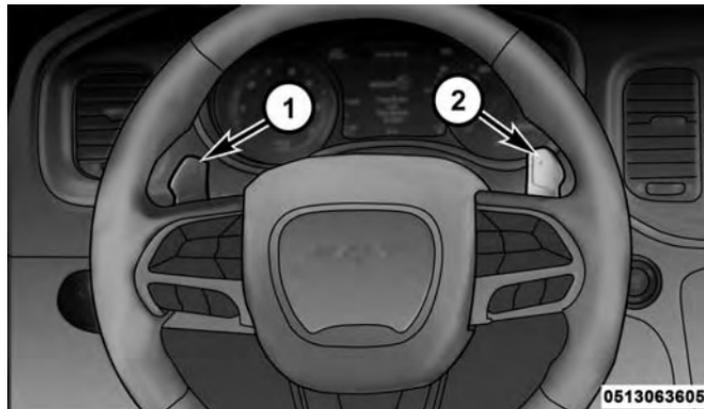
Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

AUTOSTICK

Palettes de changement de vitesse sur le volant ou levier monté sur la console

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick vous permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule.

Ce système peut également vous assurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses et de nombreuses autres situations.



Paddle Shifters (Palettes de changement de vitesses)

1 – Palette de changement de vitesse (-)

2 – Palette de changement de vitesse (+)

Fonctionnement

Lorsque le sélecteur de rapport est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement en utilisant les huit rapports disponibles. Pour activer le système AutoStick, déplacez le sélecteur de rapport à la position M (MANUEL) [à côté de la position D (MARCHE AVANT)]. Le rapport de transmission sélectionné s'affiche dans le groupe d'instruments, de même qu'un M (Manuel) est mis en surbrillance. Lorsque le sélecteur de rapport est à la position M (MANUEL), appuyez légèrement sur le sélecteur de rapport vers l'avant (-) (ou appuyez légèrement sur la palette de changement de vitesse (-) sur le volant, pour faire rétrograder la transmission au prochain rapport inférieur, ou appuyez légèrement sur le levier vers l'arrière (+) (ou appuyez légèrement sur la palette de changement de vitesse (+) pour commander le passage à un rapport supérieur.

NOTA :

- Si vous appuyez légèrement sur l'une des palettes de changement de vitesses montées sur le volant (+ / -), alors que le sélecteur de rapport est en position de marche avant, vous activez temporairement le mode AutoStick. Lorsque vous appuyez légèrement sur la touche (-) pour accéder au mode AutoStick, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode AutoStick, le rapport actuel est retenu. Le rapport actuel s'affiche dans le groupe d'instruments, mais le « M » n'est pas mis en surbrillance. La transmission revient au mode de fonctionnement normal [si le sélecteur de rapport demeure à la position D (MARCHE AVANT)] après un certain temps, en fonction de l'activité de la pédale d'accélérateur.
- Vous pouvez désactiver les palettes de changement de vitesse (ou les réactiver, au besoin) au moyen des modes de conduite des modèles SRT.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-) (à l'aide du levier de vitesses ou des palettes de changement de vitesse), à moins que ce

passage ne fasse peiner le moteur ou n'entraîne un sursrégime. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- En mode AutoStick temporaire [sélecteur de rapport en position D (MARCHE AVANT)], la transmission passe automatiquement au rapport supérieur lorsque le régime maximal du moteur est atteint. L'absence d'activité de la pédale d'accélérateur rétablit le fonctionnement automatique de la transmission.
- Si le mode AutoStick normal est engagé (sélecteur de rapport en position MANUEL), la sélection des rapports en mode manuel est maintenue jusqu'à ce que le sélecteur de rapport soit remis en position D (MARCHE AVANT), ou selon ce qui est décrit ci-dessous. La transmission ne passe pas automatiquement à des vitesses supérieures à la ligne rouge dans ce mode, et n'effectue aucune rétrogradation si la pédale d'accélérateur est enfoncée au plancher.
- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.

- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage au deuxième rapport peut être utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez la palette (-) enfoncée, ou maintenez le sélecteur de rapport en position (-) pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.

- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur et maintenez la palette de changement de rapports (+) (si le sélecteur de rapport se trouve déjà dans la position D de marche avant) jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick et en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODES DE CONDUITE

Votre véhicule SRT est équipé d'une fonction Mode de conduite. Cette fonction permet au conducteur de commander les systèmes du véhicule qui ont une incidence sur les performances, permettant ainsi au conducteur de régler le véhicule pour les scénarios de conduite voulus. Les modes de fonctionnement sont les suivants :

NOTA : Consultez le paragraphe « Modes de conduite SRT » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples descriptions de ces modes.



Modes de conduite

- **MODE TRACK (PISTE)** – Ce mode est une configuration prédéfinie et optimisée pour une conduite type sur piste. Les systèmes d'antipatinage, de transmission, direction, et suspension sont tous réglés à leurs réglages TRACK (PISTE). Les palettes de changement de vitesses montées sur le volant sont activées.
- **MODE SPORT** – Ce mode est une configuration prédéfinie et optimisée pour une conduite passionnante. Les systèmes de freinage antiblochage, de transmission, direction et suspension sont tous réglés à leurs réglages SPORT. Les palettes de changement de vitesses montées sur le volant sont activées.
- **MODE CUSTOM (PERSONNALISÉ)** – Ce mode permet au conducteur de créer une configuration personnalisée du véhicule qui est sauvegardée pour sélection rapide des réglages préférés. À la sélection de ce mode, le système revient au mode par défaut quand le commutateur d'allumage passe de RUN (MARCHE) à OFF (ARRÊT) à RUN (MARCHE). En mode personnalisé, les réglages du système antipatinage, de la transmission, de la direction, de la suspension et des palettes de changement de vitesses peuvent être configurés au moyen de la configuration du mode personnalisé dans n'importe quelle combinaison.



Configuration du mode personnalisé

NOTA : Si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle, la fonction de passage direct du premier au quatrième rapport est désactivée dans les modes de conduite TRACK, SPORT et CUSTOM.

Vous trouverez ci-dessous une description de chacun de ces paramètres :

Transmission (Trans)

- Piste - Indique les passages de vitesses les plus rapides et le confort le plus élevé qui y corresponde.

- Sport - Procure des vitesses de passage plus rapides et un confort modéré qui y corresponde.
- Route - Assure un équilibre de passage des vitesses et un confort caractéristique de la conduite de tous les jours.

Palettes

- En fonction - active les palettes de changement de vitesses sur le volant.
- Hors fonction - désactive les palettes de changement de vitesses sur le volant.

NOTA : Les palettes de changement de vitesses s'activent lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position M (Manuel), quel que soit le mode de conduite configuré.

Conditions d'adhérence

- Piste - modifie le système antipatinage pour optimiser le rendement sur piste avec commande de stabilité moindre.
- Sport - désactive le système antipatinage et réduit la commande de stabilité.
- Route - offre un système antipatinage et une commande de stabilité complets.

Suspension (Susp)

- Piste - offre une suspension rigide la plus ferme possible avec le confort le plus élevé de confort qui y corresponde.
- Sport - une rigidité de suspension plus ferme avec le confort modéré qui y corresponde.
- Route - Assure un équilibre de suspension entre la rigidité et le confort de conduite, caractéristique de la conduite de tous les jours.

Direction - moteur 6.4L seulement

- Piste – offre la rétroaction la plus élevée du volant, exigeant l'effort le plus élevé de contrôle de la direction.
- Sport – offre une rétroaction supérieure du volant, ce qui exige un effort supérieur de contrôle de la direction.
- Route – offre une rétroaction et un effort équilibrés de la direction.

Puissance du moteur - moteur 6.2L suralimenté seulement

- 700+ HP – puissance de sortie du moteur à 700+ chevaux.

NOTA : Cette sélection n'est disponible que si vous disposez de la télécommande ROUGE « 700+ HP ».

- Cette sélection n'est disponible que si vous disposez de la télécommande ROUGE ou NOIRE « 500 HP ».

NOTA : 500 HP – puissance de sortie du moteur à 500 chevaux.

- **MODE PAR DÉFAUT** - Ce mode est activé automatiquement lors du redémarrage du véhicule à moins que le mode Valet ne soit actif. Ce mode est utilisé pour des conditions de conduite types dans lesquelles le système antidérapage et la transmission fonctionneront à leurs réglages ROUTE qui ne peut pas être modifié dans ce mode. La direction assistée (direction assistée électrique - selon l'équipement) et la rigidité de la suspension (système d'amortisseur actif) peuvent être configurées pour les paramètres STREET (ROUTE), SPORT ou TRACK (PISTE) dans ce mode. Les palettes de changement de vitesses montées sur le volant peuvent être aussi activées ou désactivées dans ce mode.

- MODE VALET – pour entrer ce mode, l'opérateur doit le sélectionner depuis l'interface du mode de conduite et entrer un code NIP à quatre chiffres. Le code NIP n'est pas prédéterminé pour que l'opérateur soit libre de choisir une combinaison numérique de quatre chiffres facile à mémoriser. En mode Valet, les configurations suivantes du véhicule sont réglées et verrouillées pour empêcher une modification non autorisée :
- Moteur limité à une plus faible puissance de sortie.
- La transmission verrouille l'accès au premier rapport et passe les vitesses plus tôt que dans l'état normal.
- La traction, la direction et la suspension sont forcées à leurs réglages STREET (ROUTE) pour conduite urbaine.
- Les palettes de changement de vitesses montées sur le volant sont désactivées.
- Les modes de conduite SRT ne sont pas disponibles. Appuyez sur le bouton SRT pour afficher le déverrouillage du clavier.
- Le bouton ESC Off de désactivation de la commande de stabilité électronique est désactivé.
- Le bouton de commande de départ assisté est désactivé.

NOTA :

- Pour quitter mode VALET, l'opérateur doit entrer ce même NIP à quatre chiffres qui a été utilisé pour accéder au mode. Le déverrouillage du clavier est accessible en appuyant sur le bouton SRT ou en choisissant de désactiver le mode Valet sur l'écran tactile du système Uconnect.
- Le véhicule redémarrera avec le mode VALET actif si le mode VALET était actif au moment du dernier arrêt du véhicule.
- Eco (transmission automatique seulement) - Le mode Eco (économie de carburant) modifie les paramètres du moteur et de la transmission du véhicule pour offrir une meilleure économie de carburant en échange des performances d'accélération. À noter qu'il y a un bruit d'échappement accru du moteur et/ou des vibrations lorsque le mode d'économie de carburant est actif. Ce bruit est normal et n'endommagera pas le véhicule.

NOTA : Le changement du mode de conduite désactive le mode d'économie de carburant.

Mode de départ assisté — selon l'équipement

Ce véhicule est équipé d'un mode de départ assisté conçu pour permettre au conducteur d'atteindre une accélération maximale en ligne droite. Le mode de départ assisté est une sorte de système antipatinage qui gère le dérapage des pneus tout en lançant le véhicule. Cette fonction est particulièrement utile pendant les courses sur circuit fermé, où un quart de mille constant et une accélération rapide font la différence. Le départ assisté n'est pas prévu pour compenser un manque d'expérience ou de connaissance de la piste. La commande de départ assisté peut ne pas fonctionner correctement sur des surfaces d'adhérence faible (liée au froid, à l'humidité, à la présence de gravier, etc.) en raison d'un patinage excessif des roues.

NOTA : Le mode de départ assisté n'est pas disponible pendant les 500 premiers milles de rodage de moteur.

Conditions préalables :

- Le mode de départ assisté ne doit pas être utilisé sur les routes publiques. Les conditions de la piste et des environs doivent toujours être vérifiées.
- Le mode de départ assisté n'est pas disponible pendant les 500 premiers milles de rodage de moteur.

- Le mode de départ assisté doit être utilisé uniquement lorsque le moteur et la transmission ont atteint leur température de fonctionnement.
- Le mode de départ assisté est conçu uniquement pour des chaussées sèches et bitumées. Son utilisation sur des surfaces glissantes ou instables peut endommager les composants du véhicule et n'est pas recommandée.

Transmission automatique – Selon l'équipement

Le mode de départ assisté est seulement disponible lorsque la procédure ci-dessous est suivie :

1. Appuyez sur le bouton de lancement situé sur le bloc de commandes central.

NOTA : Pour accéder aux fonctions du mode de départ assisté, vous pouvez également appuyer sur le bouton SRT situé sur le bloc central ou sur le bouton « Apps » (Applications) à l'écran tactile. Veuillez consulter le paragraphe « SRT Drive Modes » (Modes de conduite SRT) dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

2. Appuyez sur le bouton « Launch RPM Set-Up » (Réglage du régime de départ assisté) sur l'écran tactile. Cet écran vous permet de régler votre régime de départ assisté pour un départ et une traction optimaux.

3. Appuyez sur le bouton « Activate Launch Mode » (Activer le mode de départ assisté) sur l'écran tactile.
 4. Assurez-vous que le véhicule est immobile.
 5. Assurez que le volant est droit.
 6. Maintenez le pied sur la pédale de frein et assurez que le véhicule est dans la position Drive (Marche avant).
 7. Tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur jusqu'aux pleins gaz. Le régime du moteur se maintient au régime configuré à l'écran « Launch RPM Set-Up » (Réglage du régime de départ assisté).
- NOTA :** Les messages s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour informer ce dernier si une ou plusieurs des conditions susmentionnées ne sont pas remplies.
8. Lorsque les conditions 4 à 7 sont respectées, l'écran d'affichage du groupe d'instruments indique le message « Launch Ready Release Brake » (Départ assisté prêt - Lâcher frein).
 9. Dirigez le véhicule en ligne droite.

Le mode de départ assisté demeure activé jusqu'à ce que le véhicule atteigne 100 km/h (62 mi/h), vitesse à laquelle la commande de stabilité électronique retourne à son mode actuel.

Les conditions suivantes causeront l'annulation du mode de départ assisté avant le départ et l'affichage du message « Launch Aborted » (Départ annulé) dans le tableau de bord :

- La pédale d'accélérateur est relâchée pendant le départ.
- La commande de stabilité électronique détecte que le véhicule ne se déplace plus en ligne droite.
- Le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) est enfoncé et le mode change.

NOTA : Après l'annulation du mode de départ assisté, la commande de stabilité électronique retourne à son mode actuel.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Les véhicules avec une transmission manuelle ont un régime de départ assisté réglable à partir du système Uconnect.

Le mode de départ assisté est seulement disponible lorsque la procédure ci-dessous est suivie :

1. Appuyez sur le bouton « LAUNCH » (DÉPART ASSISTÉ) situé sur le bloc de commandes central.

NOTA : Pour accéder aux fonctions du mode de départ assisté, vous pouvez également appuyer sur le bouton SRT situé sur le bloc central ou sur le bouton « Apps » (Applications) à l'écran tactile. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le guide de l'automobiliste sur le DVD.

2. Appuyez sur le bouton « Launch RPM Set-Up » (Réglage du régime de départ assisté) sur l'écran tactile. Cet écran vous permet de régler votre régime de départ assisté pour un départ et une traction optimaux.
3. Appuyez sur le bouton « Activate Launch Mode » (Activer le mode de départ assisté) sur l'écran tactile.
4. Assurez-vous que le véhicule est immobile.

5. Assurez que le volant est droit.
6. Enfoncez entièrement la pédale d'embrayage et assure que le véhicule est en première.
7. Tout en maintenant la pédale d'embrayage enfoncée, appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur jusqu'aux pleins gaz. Le moteur se maintiendra au régime de départ assisté choisi au préalable. Le régime du moteur se maintient au régime configuré à l'écran « Launch RPM Set-Up » (Réglage du régime de départ assisté).

NOTA : Les messages s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour informer ce dernier si une ou plusieurs des conditions susmentionnées ne sont pas remplies.

8. Lorsque les conditions 4 à 7 sont respectées, l'écran d'affichage du groupe d'instruments indique le message « Launch Ready Release Clutch » (Départ assisté prêt - Lâcher embrayage). Relâchez rapidement la pédale d'embrayage et continuez à appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour lancer le véhicule. Passez les rapports. Consultez le paragraphe « Transmission manuelle - Selon l'équipement » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Relâchez la pédale d'embrayage et continuez à appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour lancer le véhicule.

9. Dirigez le véhicule en ligne droite.

Le mode de départ assisté demeure activé jusqu'à ce que le véhicule atteigne 100 km/h (62 mi/h), vitesse à laquelle la commande de stabilité électronique retourne à son mode actuel.

Les conditions suivantes causeront l'annulation du mode de départ assisté avant le départ, l'affichage du message « Launch Aborted » (Départ annulé) dans le tableau de bord et la réactivation complète de la commande de stabilité électronique :

- Le frein est serré pendant le départ.
- La commande de stabilité électronique détecte que le véhicule ne se déplace plus en ligne droite.
- Le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) est enfoncé et le mode de stabilité électronique change.

NOTA : Après l'annulation du mode de départ assisté, la commande de stabilité électronique retourne à son mode actuel.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de déplacer le levier de vitesses si les roues motrices tournent en raison de la perte de traction. Des dommages à la transmission pourraient survenir.

Directives pour l'utilisation sur piste

NOTA : À cause des conditions extrêmes rencontrées en cours d'utilisation sur piste, tout dommage ou usure associée à l'utilisation sur piste n'est pas couvert par la garantie.

- Si votre véhicule SRT est équipé des modes de conduite, ils peuvent modifier la performance du véhicule dans diverses situations de conduite. Il est recommandé que votre véhicule fonctionne en modes SPORT ou TRACK (PISTE) pendant une épreuve de piste.
- Avant chaque épreuve sur piste/jour, vérifiez tous que les liquides sont au niveau correct. Consultez la rubrique « Contenances en liquides » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Avant chaque épreuve sur piste, vérifiez que les plaquettes de frein avant et arrière ont plus de la moitié de l'épaisseur des plaquettes d'origine. Si les plaquettes de frein doivent être changées, veuillez les roder avant l'épreuve sur piste à pleine vitesse.
- À la fin de chaque épreuve sur piste, il est recommandé d'effectuer une purge des freins pour maintenir la sensation de la pédale et la capacité d'arrêt de votre système de freinage Brembo haute performance.
- Il est recommandé que chaque épreuve sur piste se termine par au moins un tour de piste en utilisant un freinage minimal.
- Si le véhicule est équipé d'une grille amovible de bouclier avant inférieur, il est recommandé de l'enlever pour l'utilisation sur piste par temps chaud afin d'améliorer le débit d'air de refroidissement pour les composants critiques du groupe motopropulseur et du circuit de refroidissement.
- Tous les véhicules SRT sont testés pour endurance pendant 24 heures sur piste. Il est cependant recommandé que le système de suspension, de freinage, l'arbre de transmission et les soufflets des demi-arbres soient vérifiés pour usure ou dommages après chaque épreuve sur piste.
- L'utilisation sur piste entraîne une augmentation des températures de fonctionnement du moteur, de la transmission, de l'embrayage – selon l'équipement, de la chaîne cinématique et du système de freinage. Ceci peut influencer sur les contre-mesures visant la gravité des bruits provoqués par les vibrations (NVH) incorporées dans votre véhicule. Des composants neufs peuvent devoir être installés pour remettre le système à sa performance NVH d'origine.
- Pression des pneus :
 - 276 kpa (40 lb/po²) à chaud, 221 kpa (32 lb/po²) avant, 207 kpa (30 lb/po²) arrière à froid recommandé

NOTA : Nous recommandons de cibler une pression des pneus à chaud de 276 kpa (40 lb/po²) à la fin de chaque session sur piste. Nous recommandons de commencer à 221 kpa (32 lb/po²) avant et 207 kpa (30 lb/po²) arrière à froid en fonction des conditions ambiantes et de celles de la piste. Vous pouvez surveiller la pression des pneus au moyen de l'écran d'affichage du groupe d'instruments, qui permet également d'effectuer les réglages.

Rodage des garnitures de frein sur circuit :

Pour éviter la surchauffe des garnitures pendant l'utilisation sur piste, les plaquettes de frein et les disques doivent être rodés thermiquement dans le cas des composants posés en usine ou lorsque des composants neufs de friction sont installés :

1. Utilisez une session sur piste pour roder les garnitures de frein en conduisant à 75 % de la vitesse. Freinez à un maximum d'environ 0,60 à 0,80 g sans intervention du système de freinage antiblocage.
2. Effectuez un circuit de cette façon sur piste jusqu'à ce que les freins dégagent une odeur. Continuez d'un autre ½ circuit à la vitesse, puis effectuez deux autres circuits pour refroidir les freins avec application minimale des freins. Assurez-vous que les freins ne dégagent pas de fumée. Dans ce cas, effectuez un autre circuit de refroidissement.
3. Ne continuez pas pendant plus d'un circuit de rodage après avoir senti une odeur de brûlé dégagée par les freins. Ne les faites pas fumer trop. Cela les rendra trop chauds et influera négativement sur leur durée de vie future sur piste.
4. Laissez reposer et refroidir le véhicule dans l'enclos pendant au moins 30 minutes. Si un pistolet thermique infrarouge est disponible, laissez les disques refroidir à 93,3 °C (200 °F) avant de reculer.
5. Il devrait y avoir une mince couche de cendres lors de la vérification des plaquettes installées dans l'étrier. Si la couche de cendre est de plus de la moitié de l'épaisseur de la plaquette de frein, cela indique que le rodage a été trop poussé.
6. Il est parfois nécessaire d'effectuer une deuxième session de rodage. Si les plaquettes commencent à dégager une odeur lors de la prochaine session sur piste, réduisez la vitesse et la décélération au frein pour roder les cibles et suivez les étapes 2 à 4.
7. Des plaquettes neuves posées sur de vieux disques doivent aussi être rodées. Des disques neufs munis de vieilles plaquettes doivent être rodés sur piste ou sur route sur une distance de 300 milles urbains, pour développer une couche suffisante de transfert de garniture sur la surface du disque avant l'utilisation sur piste.
8. Les disques qui vibrent en cours d'utilisation sur piste doivent être remplacés. La rectification des disques est déconseillée, car elle élimine une partie de la masse du

disque, réduisant ainsi sa capacité thermique. La rectification des disques amincit également le rebord du disque, le rendant moins robuste et augmentant la probabilité de vibration lors d'une autre utilisation sur piste.

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

L'accélération trop rapide sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues arrière (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraiper les roues arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possiblement une collision. Appuyez lentement et prudemment sur l'accélérateur quand la motricité risque d'être mauvaise (glace, neige, boue, sable, etc.).

Conditions d'adhérence

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène est connu sous le nom d'aquaplanage et peut provoquer une perte partielle ou totale de la maîtrise ou du freinage du véhicule. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

- Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.
- Ralentissez si la route est recouverte d'eau ou de flaques.
- Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.
- Gardez vos pneus gonflés adéquatement.
- Maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

Votre véhicule peut être équipé d'un différentiel à glissement limité (LSD) qui réduit, mais n'élimine pas, le patinage des roues d'un même essieu pour améliorer la tenue de route.

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- En raison de la garde au sol inférieure, la conduite de votre véhicule dans des allées abruptes, des rampes d'approche ou près de bordures de stationnement peut causer des dommages au bouclier avant, et créer des effets de sol.
- La conduite dans la neige d'une profondeur supérieure à 100 mm (4 po) peut causer des dommages au bouclier avant et des effets de sol.

Ruissellement et montée des eaux**MISE EN GARDE!**

Ne conduisez pas sur une route ou un chemin où de l'eau s'écoule ou si le niveau d'eau monte (un ruissellement par exemple). La force du courant peut éroder la

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou la mort.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

MISE EN GARDE!

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.
- La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.
- Déterminez l'état du fond de l'eau stagnante, qu'il s'agisse d'une route ou d'une autre surface, et vérifiez s'il s'y trouve des obstacles.
- Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.
- La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect

*(Suite)***AVERTISSEMENT! (Suite)**

- laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.
- Si de l'eau s'infiltré dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages graves aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

5

DIRECTION ASSISTÉE - MOTEUR 6.2L SURALIMENTÉ

Le système hydraulique de direction assistée est de nature sport et améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y a un problème avec le système de direction assistée.
- Après un démarrage initial par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un certain bruit pendant quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le système de direction assistée. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que le système de direction assistée est endommagé.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une direction assistée moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le système de direction assistée en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée. Des dommages à la pompe de direction assistée pourraient s'ensuivre.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du niveau de liquide de la direction assistée à un intervalle d'entretien défini n'est pas nécessaire. Le niveau d'huile doit être vérifié à chaque vidange d'huile si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme prévu. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans le système de direction assistée de votre véhicule, car cela risque d'endommager les composants de la direction assistée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau de liquide approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

DIRECTION ASSISTÉE - MOTEUR 6.4L

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

Il est possible de sélectionner des efforts de direction assistée électrique auxiliaires à l'aide du système Uconnect. Consultez la rubrique « Modes de conduite » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.



Si le pictogramme de direction s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) ou le message « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle uniquement).

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) (position RUN (MARCHE) avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), le témoin du système de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du système de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.
- Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Lorsque vous stationnez, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir si vous êtes dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes dans une pente ascendante. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

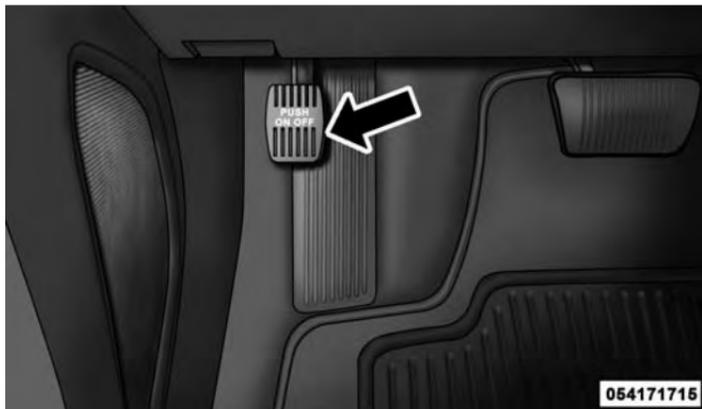
Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour desserrer le frein de stationnement, tirez sur le levier de frein de stationnement.



Frein de stationnement de transmission manuelle

Transmission automatique – Selon l'équipement

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.



Frein de stationnement de transmission automatique

MISE EN GARDE!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) d'une transmission automatique en tant que frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction. Retirez la télécommande du véhicule et verrouillez le véhicule. Lorsque le dispositif commutateur d'allumage sans clé est en mode « OFF » (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits hydrauliques tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Le freinage perdra une certaine efficacité globale. Cela peut se manifester par l'allongement de la course de la pédale, par l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et par le témoin du système de freinage qui s'allume.

Si les servofreins tombent en panne pour quelque raison que ce soit, (par exemple, serrages répétés des freins lorsque le moteur est à l'arrêt), les freins continueront à fonctionner. L'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

NOTA : Votre véhicule est équipé d'un système de freinage de haut rendement. Les plaquettes de frein semi-métalliques offrent une résistance supérieure à la perte de puissance de freinage sous l'échauffement afin d'assurer une efficacité uniforme. Toutefois ce type de plaquette de frein que les freins peut produire plus de poussière et un léger grincement dans certaines conditions météorologiques ou de fonctionnement (par exemple, lors des légères applications des freins). Il s'agit là d'un phénomène normal.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antirotulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut également être équipé du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) et du système de freinage par temps de pluie (RBS).

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Cette fonction gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit des caractéristiques normales du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

5

MISE EN GARDE!

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.
- Le système ABS ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer les performances du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, le système de freinage ordinaire continuera de fonctionner normalement même si le témoin du système de freinage est allumé.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage est un complément du système de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

5

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif anti-roulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.

- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHÉ ARRIÈRE).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de remorque ou augmentez la pression de freinage avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT).

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Si vous n'observez pas ces mises en garde, le véhicule pourrait entamer la descente de la pente et entrer en collision avec un autre véhicule, un objet ou une personne et provoquer des blessures graves ou la mort. Rappelez-vous toujours que le frein de stationnement doit être serré pour immobiliser le véhicule dans une pente et que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

5

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Dans le cas des véhicules munis de l'affichage du groupe d'instruments, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez la section « Réglages du système Uconnect » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de l'affichage du groupe d'instruments, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique située dans le bloc de commandes inférieur sous le système de chauffage-climatisation en moins de 20 secondes. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.
7. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.

8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendence de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – Tendence du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique – SRT

NOTA : Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

NOTA :

- Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.
- Le mode sport traction et le mode piste traction (selon l'équipement) sont des modes de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique. La première fois que vous appuyez sur le bouton de la commande de stabilité électronique, le système passe en mode SPORT, l'indication s'allume dans le groupe d'instruments (une image dans le véhicule avec le mot SPORT), et le témoin

dans le groupe d'instruments s'allume. La deuxième fois que vous appuyez sur le bouton de la commande de stabilité électronique, le système passe en mode PISTE, l'indication s'allume dans le groupe d'instruments (une image dans le véhicule avec le mot PISTE), et le témoin dans le groupe d'instruments reste allumé. La troisième fois que vous appuyez sur le bouton de la commande de stabilité électronique, la commande de stabilité électronique se remet en fonction, aucune indication ne se produit et l'éclairage dans le groupe d'instruments s'éteint.

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction anti-patinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- **Le dispositif antilouvoisement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.**

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont désactivées. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique.

NOTA : Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite – selon l'équipement.

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, la stabilité accrue du véhicule offerte par ce système n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode complètement désactivé de la commande de stabilité électronique n'est conçu que pour la conduite hors autoroute ou hors route.
- La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité

électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.
- Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA : Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes de commande de stabilité électronique offerts.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

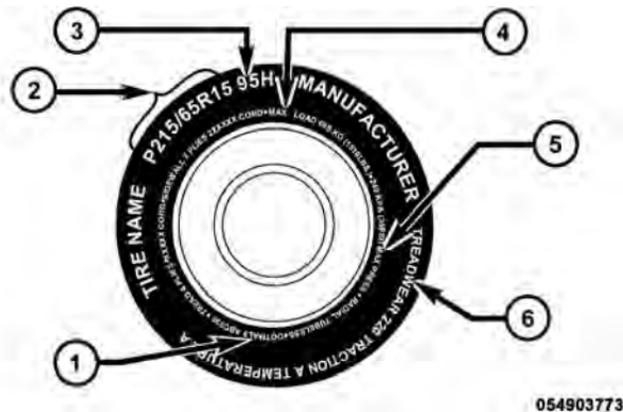
Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas de freinage d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher la pédale d'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



- | | |
|--|--|
| 1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu) | 4 – Charge maximale |
| 2 – Référence dimensionnelle | 5 – Pression maximale |
| 3 – Description d'entretien | 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température |

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.

- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou

LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)

65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

EXEMPLE :

R = Code de construction

- « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou
- « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

- Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement
- La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)

Identification de la charge :

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
 - **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
 - **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
-

EXEMPLE :

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce

côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

5

EXEMPLE :**DOT MA L9 ABCD 0301****DOT** = Department of Transportation (Département des Transports)

– Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)**L9** = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)**ABCD** = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)**03** = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres).

– 03 signifie la troisième semaine

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
<p>01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)</p> <ul style="list-style-type: none"> – 01 signifie l'année 2001 – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.

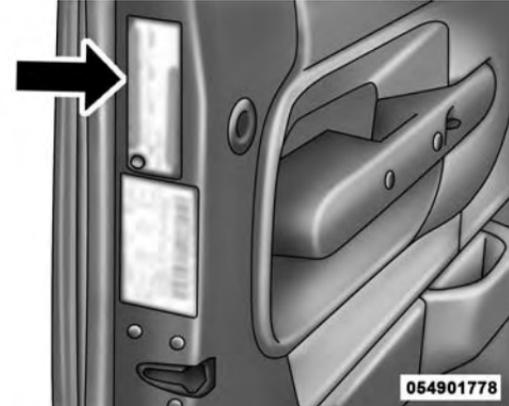
Terme	Définition
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

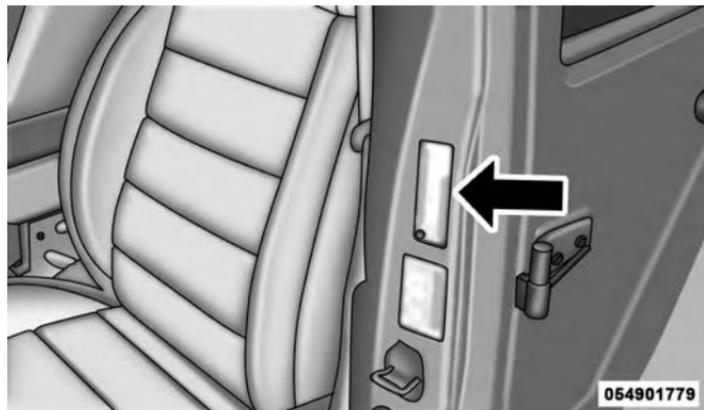
NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez à la pression recommandée pour votre véhicule.



5

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus
(pied milieu)

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions. Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison. Un gonflement excessif peut réduire la capacité d'amortissement d'un pneu. Les objets se trouvant sur la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison. Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule. Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

TIRE/PNEU	FRONT/AVANT	REAR/ARRIÈRE	SPARE/PNEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA : Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné

des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée-

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb. $(1400-750 (5 \times 150)) = 650$ lb.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg $(635-340 (5 \times 68)) = 295$ kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins

explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

EXAMPLE

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS**Pression des pneus**

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Sécurité**MISE EN GARDE!**

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influencer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

5

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté

immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas $\frac{1}{4}$ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre

pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse).

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

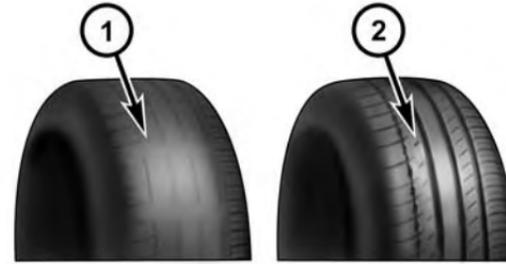
Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



055007576

Bande de roulement

- 1 – Pneu usé
- 2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateur d'usure » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

En raison du dégagement limité, les chaînes antidérapantes ou les dispositifs de traction ne sont pas recommandés.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de chaînes antidérapantes pourrait endommager votre véhicule.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

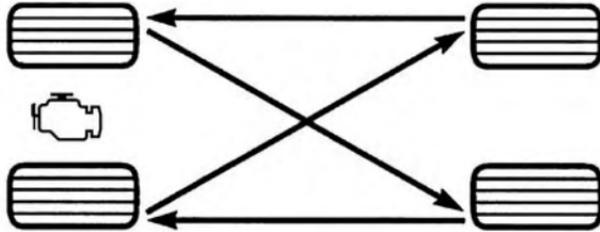
Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de conduite et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. De plus, corrigez les causes d'une usure irrégulière ou précoce avant d'effectuer la permutation des pneus.

Permutation des pneus – Même dimension de pneu à l'avant et à l'arrière

La méthode de permutation suggérée pour les véhicules dotés de pneus toutes saisons est la méthode « croisée avant » comme le montre le schéma suivant.

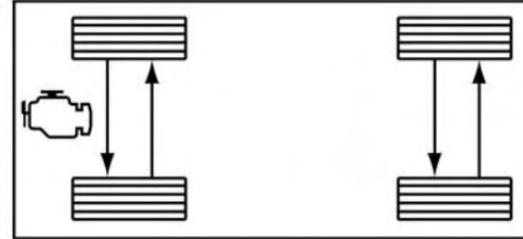


81f0565d

Permutation des pneus

Permutation des pneus – Dimension des pneus différente à l'avant et à l'arrière

La méthode de permutation suggérée est la méthode de permutation latérale illustrée dans le schéma suivant. Cette méthode doit être utilisée en raison de la taille différente des pneus avant et arrière du véhicule.



81f10b20

Permutation des pneus

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne

MISE EN GARDE! (Suite)

tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

(Suite)

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 1 lb/po² (7 kPa) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des

pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à

jour, et le témoin de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 207 kPa (30 lb/po²). Si la température ambiante est 20 °C (68 °F) et la pression des pneus mesurée est 186 kPa (27 lb/po²), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 158 kPa (23 lb/po²). Cette pression de pneus est suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 186 kPa (27 lb/po²), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste ALLUMÉ. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la

pression des pneus S'ÉTEINDRA uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et avertissements du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

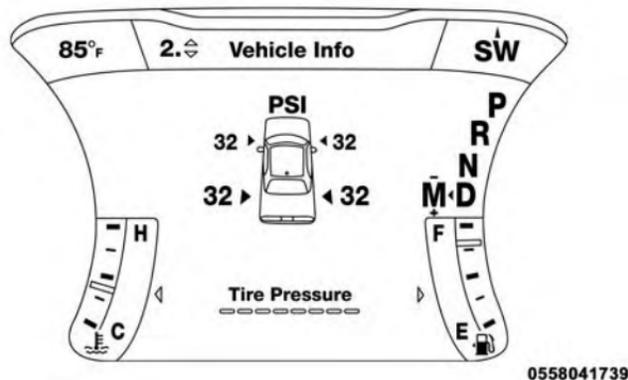
NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Système de catégorie supérieure

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Quatre capteurs du système de surveillance de la pression des pneus;

- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments;
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « Inflate to XXX » (Gonfler le pneu à XXX) ainsi qu'un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et affichant la valeur des pneus sous-gonflés dans une couleur différente.

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler tous les pneus dont la pression est basse et qui changent de couleur sur le graphique de l'écran d'affichage du groupe d'instruments à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée comme indiqué dans le message « Inflate to XXX » (Gonfler le pneu à XXX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions de gonflage des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique de l'écran u groupe d'instruments reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si le système a détecté une anomalie. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radios.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
4. Utilisation de chaînes antidérapantes.
5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules avec une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.
2. Si vous installez la roue de secours compacte à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit.

De plus, le graphique de l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche toujours les valeurs de basse pression dans une couleur différente et le message « Inflate Tire to XXX » (Gonfler le pneu à XXX).

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place des valeurs de pression des pneus.
4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

5. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique de l'écran d'affichage du groupe d'instruments indique une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule. Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus, commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des

pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le système de surveillance de la pression des pneus fait retentir un carillon, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression. En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (- -) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus, remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le système de surveillance de la pression des pneus fait retentir un

carillon, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint, et le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS). Le groupe d'instruments affiche également les valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2) Il doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 6.2L suralimenté et moteur 6.4L



Ces moteurs sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement excellents avec du supercarburant sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 91 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation du supercarburant d'un indice d'octane de 91 ou plus

est nécessaire pour ces moteurs.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance

du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur, les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;

- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur, les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système

antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de qualité supérieure est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

5

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA : La modification intentionnelle du système anti-pollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone**MISE EN GARDE!**

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

MISE EN GARDE! (Suite)

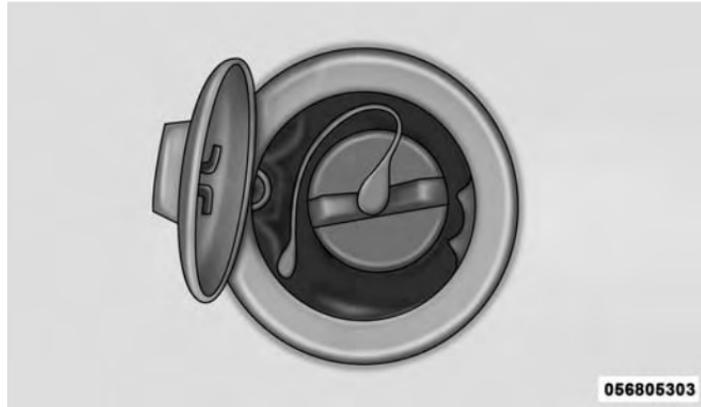
- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

(Suite)

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon de réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant, du côté gauche du véhicule. Ouvrez la trappe de carburant avec le doigt. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.



Bouchon de remplissage du réservoir de carburant

NOTA : Lorsque vous dévissez le bouchon de remplissage du réservoir de carburant, placez le cordon de retenue sur le crochet situé sur la trappe de carburant.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon du réservoir de carburant inapproprié.
- Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.
- Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut faire en sorte que le témoin d'anomalie s'allume.
- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein. Lorsque le pistolet de la pompe émet un dé clic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

MISE EN GARDE!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- N'ajoutez jamais de carburant à un véhicule dont le moteur tourne.
- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

NOTA :

- Serrez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cela indique que le bouchon du réservoir est correctement serré. Le témoin d'anomalie dans le groupe d'instruments peut s'allumer si le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé. Assurez-vous de bien serrer le bouchon de remplissage du réservoir chaque fois que vous faites le plein.
- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

Message de bouchon du réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « Check Gas-cap » (Vérifier le bouchon de réservoir de carburant) s'affiche dans le groupe d'instruments. Dans ce cas, serrez le bouchon du réservoir de carburant adéquatement et appuyez sur le bouton du TOTALISATEUR PARTIEL pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur (MIL). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de diagnostic de bord » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

CHARGEMENT DU VÉHICULE

La capacité de chargement de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Ces renseignements touchent les occupants et les bagages, selon le cas.

Ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué.

Étiquette d'homologation du véhicule

Votre véhicule est muni d'une étiquette d'homologation apposée au pied milieu du côté conducteur.

L'étiquette contient les renseignements suivants :

- Nom du constructeur
- Mois et année de fabrication
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV)
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Type de véhicule
- Mois, jour et heure de fabrication

Le code à barre permet à un lecteur informatique de lire le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur tient compte du conducteur, des passagers et des bagages. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

MISE EN GARDE!

Les roues avant dirigent le véhicule. Il est donc important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant et arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

5

Surcharge

Les composants de votre véhicule qui supportent des charges (essieux, ressorts, pneus, roues, etc.) procureront un rendement satisfaisant tant que vous ne dépassez pas le PNBV et les poids techniques maximaux sous les essieux avant et arrière.

La meilleure façon de calculer le poids total de votre véhicule est de le faire peser lorsqu'il est complètement chargé et prêt à être utilisé. Faites-le peser sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV.

Calculez séparément le poids de l'avant et de l'arrière du véhicule. Il est important de répartir également la charge sur les essieux avant et arrière.

Une surcharge peut entraîner des dangers éventuels pour la sécurité et raccourcir la durée de vie utile. Des composants d'essieux ou de suspension plus robustes n'augmentent pas nécessairement le PNBV.

Chargement

Pour charger votre véhicule correctement, déterminez d'abord son poids sans occupants et sans chargement, son poids d'un essieu à l'autre et côte à côte. Rangez les articles lourds le plus bas possible et assurez-vous de répartir leur poids aussi également que possible. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles. Si la pesée du véhicule démontre que vous avez dépassé le PNBE sur l'un des essieux, mais que la charge totale est inférieure au PNBV spécifié, vous devez répartir le poids de nouveau. Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

NOTA : Consultez l'étiquette d'homologation du véhicule apposée à l'arrière de la porte du conducteur pour connaître le PNBV et le PNBE de votre véhicule.

TRACTION DE REMORQUE

La traction de remorque n'est pas recommandée avec ce véhicule.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Deux roues motrices et transmission intégrale

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (avec les quatre roues au sol, ou à l'aide d'un chariot roulant) n'est **PAS PERMIS**. La seule méthode acceptable pour remorquer ce véhicule (derrière un autre véhicule) est sur une remorque pour véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 434
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 434
- SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 435
 - Spécifications relatives au couple de serrage . . . 435
- TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT 437
 - Description 437
 - Emplacement de la trousse d'entretien des pneus 437
 - Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus 438
 - Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus 439
 - Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus 441
- PROCÉDURES DE DÉMARRAGE D'APPOINT . . 446
 - Préparations pour un démarrage d'appoint . . . 447
 - Démarrage d'appoint 448
- DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 450
- LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL – TRANSMISSION À 8 RAPPORTS 452
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE . 454
 - Transmission automatique 455
 - Transmission manuelle 456
- SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT 457
- ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT 457

FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur des feux de détresse se trouve dans le bloc de commandes près de la partie centrale inférieure du tableau de bord.



Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

NOTA : Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint 240 °F (116 °C) ou plus, rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'aiguille de température revienne dans la plage normale de 93 à 110 °C (200 à 230 °F). Si l'aiguille demeure sur 240 °F (116 °C) ou plus, et si un avertissement sonore retentit, coupez immédiatement le moteur et faites appel à une dépanneuse.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

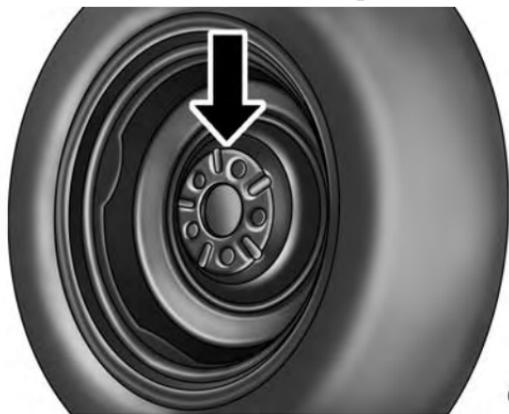
Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
150 N·m (111 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

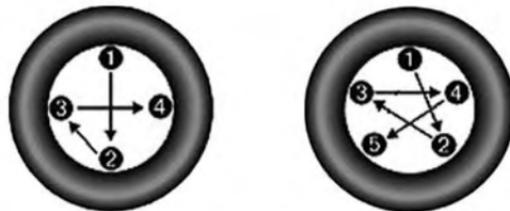
Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particules desserrées.



0605005441

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.



Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

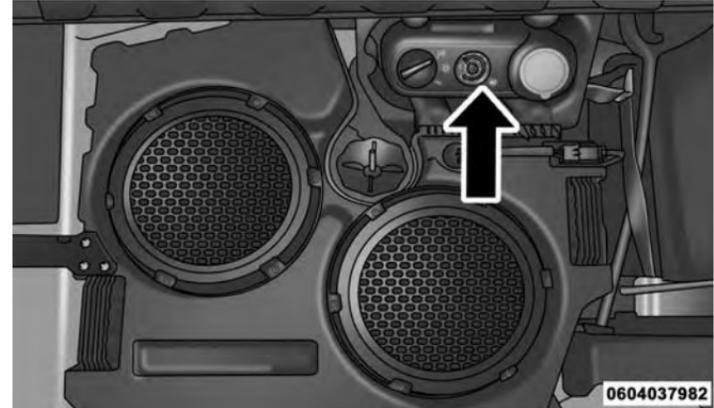
Description

Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (1/4 po), dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 90 km/h (55 mi/h).

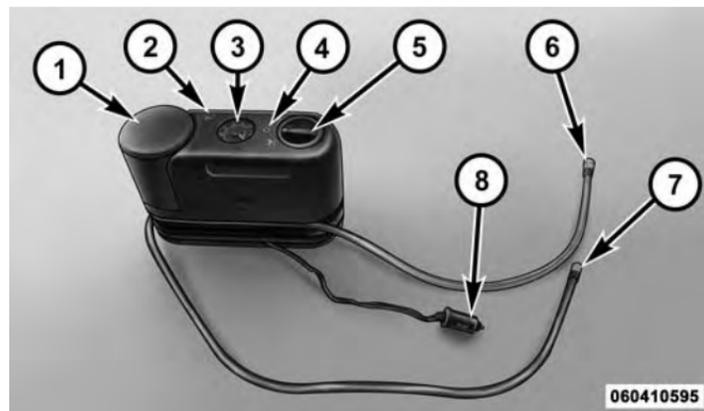
Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

La trousse d'entretien des pneus est située dans le coffre.



Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus



Composants de la trousse d'entretien des pneus

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 – Bouteille d'enduit d'étanchéité | 5 – Sélecteur de mode |
| 2 – Bouton de dégonflage | 6 – Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent) |
| 3 – Manomètre | 7 – Tuyau de pompe à air (noir) |
| 4 – Commande de mise sous tension | 8 – Fiche d'alimentation électrique (située dans la partie inférieure de la trousse d'entretien des pneus) |

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

Sélection du mode pompe à air

 Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement. Utilisez le tuyau de pompe à air noir (7) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Sélection du mode enduit d'étanchéité

 Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu. Utilisez le flexible d'enduit d'étanchéité (flexible transparent) (6) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Utilisation de la commande de mise sous tension

 Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

Utiliser le bouton de dégonflage



Appuyez sur le bouton de dégonflage (2) pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Remplacez la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus (6) avant la date de péremption (imprimée dans le coin inférieur droit sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système. Consultez la rubrique « Ob-turation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus » (F) sous « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».



0604018634

6

Emplacement de la date de péremption de la trousse d'entretien des pneus

- La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) ne peuvent servir qu'à une seule application et doivent être remplacés après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipement d'origine de véhicule autorisé.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchets.

- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que le boyau de la pompe à air (7) et assurez-vous que le sélecteur de mode (5) est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre, dans la bande de roulement du pneu.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

MISE EN GARDE!

- **Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.**
- **N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :**
 - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.
- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocive si elle est inhalée, ingurgitée ou absorbée par la peau. Elle cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. Si elle est avalée, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus

(A) Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de la route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les tuyaux (6) et (7) de la trousse d'entretien des pneus pourront ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.

3. Mettez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
4. Serrez le frein de stationnement.

(B) Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à la position du mode enduit d'étanchéité.
2. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
3. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
4. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve.
5. Déroulez la fiche d'alimentation électrique (8) et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

NOTA : Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

(C) Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le moteur avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.

NOTA : Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré et le sélecteur de rapport doit être à la position N (POINT MORT).

- Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension (4), le liquide s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité (6).

NOTA : Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve.

Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode (5) est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.

2. Branchez la fiche du cordon électrique (8) dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le moteur tourne avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
3. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le bouton de sélection de mode (5) est en mode pompe à air et que la pompe fonctionne, l'air s'échappera du flexible de la pompe à air (7) seulement, et non pas du flexible d'enduit d'étanchéité (6).

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité (6), le manomètre (3) peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre (3) chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.
2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide. Continuez de faire fonctionner la pompe pour gonfler le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus située sur le montant de portière du conducteur (pression recommandée). Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre (3).

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression à la valeur recommandée avant de continuer.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.
2. Décollez l'étiquette de limite de vitesse de la face supérieure de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et collez-la sur le tableau de bord.
3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet. Procédez rapidement à l'étape (D) « Conduire le véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- Le raccord d'extrémité en métal de la fiche d'alimentation électrique (8) peut être très chaud après son utilisation. Il faut donc le manipuler avec prudence.
- Si vous ne remettez pas le capuchon sur le raccord de l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6), de l'enduit pourrait entrer en contact avec votre peau, vos vêtements et l'intérieur du véhicule. L'enduit pourrait aussi entrer en contact avec les composants de la trousse d'entretien des pneus et causer des dommages permanents.

(D) Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h).

MISE EN GARDE!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'une crevaison. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.

(E) Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire. Consultez le paragraphe « Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus » avant de continuer.

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à la position Air Mode (Mode air).
2. Déroulez le cordon d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.
3. Déroulez le flexible de la pompe à air (7) (de couleur noire) et vissez le raccord à l'extrémité du flexible (7) sur le corps de valve.

4. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre (3).

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po²) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 1,3 bar (19 lb/po²) ou plus :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA : Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression à la valeur recommandée avant de continuer.

2. Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
3. Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.
4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.

5. Décollez l'étiquette de limite de vitesse du tableau de bord après avoir réparé le pneu.
6. Faites remplacer la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Consultez le paragraphe (F) « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».

NOTA : Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

(F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) (de couleur transparente).
2. Repérez le bouton de déverrouillage circulaire de la bouteille d'enduit d'étanchéité dans l'espace encastré sous la bouteille.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) se libérera. Enlevez la bouteille et mettez-la au rebut adéquatement.
4. Nettoyez tout résidu d'enduit du logement de la trousse d'entretien des pneus.
5. Placez la nouvelle bouteille d'enduit d'étanchéité (1) dans le logement de façon à aligner le flexible d'enduit d'étanchéité (6) avec la fente de flexible à l'avant du logement. Appuyez sur la bouteille pour l'encastrier dans son logement. Un déclic se fera entendre, indiquant que la bouteille est verrouillée en place.
6. Vérifiez que le bouchon est installé sur le raccord à l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6) et replacez le flexible dans son espace de rangement (situé au bas de la pompe à air).
7. Rangez la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants connectés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie portative d'amorçage. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : Si vous utilisez une batterie portable d'amorçage, suivez les directives et les précautions d'utilisation du fabricant.

MISE EN GARDE!

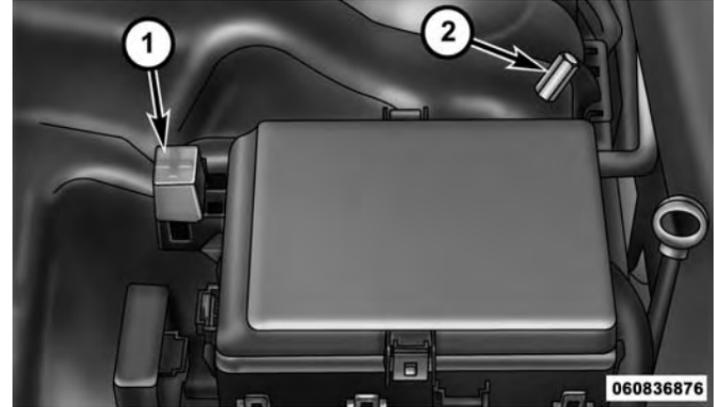
Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes de batterie éloignées pour le démarrage d'appoint sont situées du côté droit du compartiment moteur.



Emplacements des bornes de batterie éloignées

- 1 – Borne positive (+) éloignée
- 2 – Borne négative (-) éloignée

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
 - Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
 - Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.
1. Serrez le frein de stationnement, passez à P (stationnement) (transmission automatique) ou au premier rapport (transmission manuelle) et mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
 2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint**MISE EN GARDE!**

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Branchez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) éloignée de la batterie déchargée du véhicule.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, appuyez et maintenez enfoncé le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automatique) ou du PREMIER RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle), tout en appuyant légèrement sur la pédale

d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA : Pour les véhicules munis d'une transmission automatique : les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/deuxième rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL – TRANSMISSION À 8 RAPPORTS

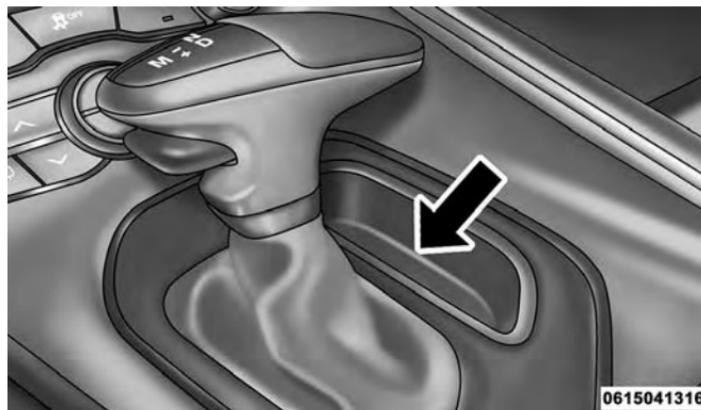
MISE EN GARDE!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel et que le véhicule n'est pas immobilisé complètement, vous risquez de provoquer des blessures graves ou mortelles aux personnes se trouvant dans le véhicule ou à proximité de celui-ci.

Pour permettre de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

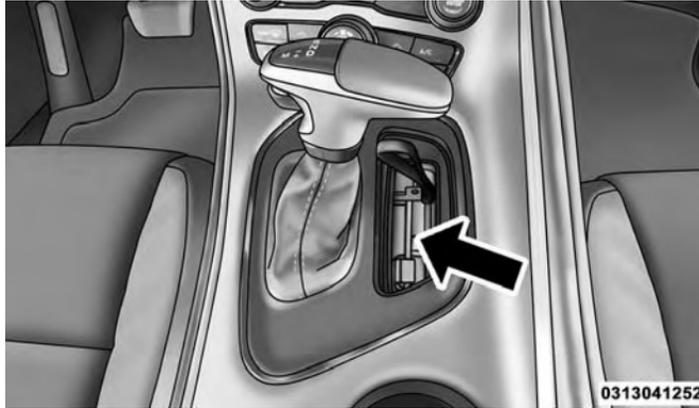
1. Serrez complètement le frein de stationnement.
2. Retirez le bac de rangement de la console pour accéder au levier de déverrouillage manuel de position de stationnement.



Bac de rangement de la console

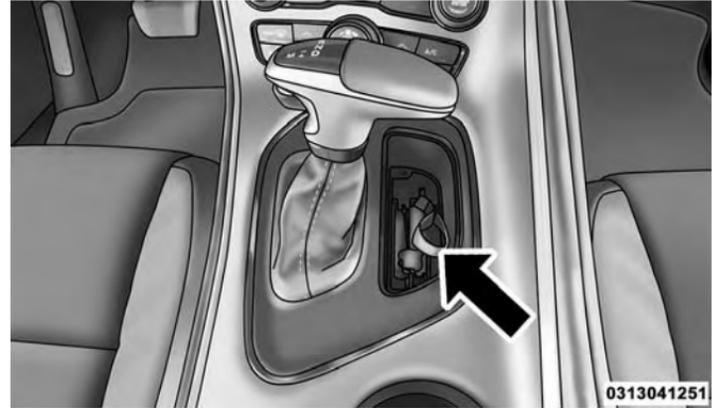
3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, tirez la courroie d'attache vers le haut dans l'ouverture à la base de la console.

4. Insérez le tournevis dans la fente au centre du levier, et dégagez la languette de verrouillage du levier en le poussant vers la droite.



Languette de verrouillage

5. Tout en maintenant la languette de verrouillage en position libérée, tirez la courroie d'attache pour faire pivoter le levier vers le haut et vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille en place en position verticale. Le levier de vitesses est désormais hors de la position P (STATIONNEMENT) et le véhicule peut être déplacé. Relâchez le frein de stationnement seulement lorsque le véhicule est solidement fixé à un véhicule tracteur.



Courroie d'attache

Pour réinitialiser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Poussez le loquet (à la base du levier, sur le côté arrière) vers l'arrière (éloigné du levier) pour déverrouiller le levier.
2. Faites pivoter le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel vers l'avant et vers le bas, à sa position d'origine, jusqu'à ce que la languette de verrouillage s'enclenche en place pour fixer le levier.

3. Tirez doucement vers le haut sur la courroie d'attache pour confirmer que le levier est verrouillé dans sa position rangée.
4. Placez la courroie d'attache dans la base de la console. Réinstallez le bac de rangement de la console.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	TRANSMISSION AUTOMATIQUE/ TRANSMISSION MANUELLE
Remorquage à plat	AUCUNE	Si la transmission est fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position N (POINT MORT) • Vitesse maximale de 48 km/h (30 mi/h) • Distance maximale de 48 km (30 mi)
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	NON PERMIS
	Arrière	DÉCONSEILLÉ
Flatbed (Camion à plateau)	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de

chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.**
- **Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**
- **Le constructeur déconseille de remorquer ce véhicule au moyen d'un chariot roulant. Cela risque d'endommager le véhicule.**

Transmission automatique

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues SOULEVÉES du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué avec les quatre roues au sol dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage de la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est coupé.
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 48 km (30 mi).
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).

Si la transmission ne fonctionne pas ou si le véhicule doit être remorqué à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou sur une distance supérieure à 48 km (30 mi), le camion à plateau est alors la seule méthode acceptable de remorquage.

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

Transmission manuelle

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues SOULEVÉES du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué avec les quatre roues au sol dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 48 km (30 mi).
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).

Si la transmission est inutilisable, la seule méthode de remorquage acceptable est le transport par camion à plateau.

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement le moteur ou la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Veillez consulter la section « Système de retenue complémentaire – Sacs gonflables » dans la section « Dispositifs de retenue des occupants » pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÈNEMENT

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'évènement. Le but principal d'un enregistreur de données d'évènement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'évènement, consultez le paragraphe « Ensemble de retenue supplémentaire – Sacs gonflables » de la section « Dispositifs de retenue des occupants ».

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.2L SURALIMENTÉ 461
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.4L (392 HEMI) 462
- DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 463
 - Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II). 463
 - Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré 464
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 465
- PIÈCES DE RECHANGE 466
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . 466
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 467
 - Huile moteur 468
 - Filtre à huile moteur 471
 - Filtre à air du moteur 471
 - Batterie sans entretien 471
 - Entretien du climatiseur 473
 - Graissage des articulations de la carrosserie . . . 476
 - Balais d'essuie-glace 477
 - Ajout de liquide lave-glace 477
 - Système d'échappement 478
 - Circuit de refroidissement 480
 - Système de freinage 486
 - Circuit hydraulique de l'embrayage (transmission manuelle) – selon l'équipement 488
 - Transmission manuelle – Selon l'équipement . . 488
 - Transmission automatique – selon l'équipement . 488
 - Essieu arrière 490

- Entretien extérieur et protection contre la corrosion 490
- FUSIBLES 497
 - Centre de servitudes avant (Fusibles) 498
 - Centre de servitudes arrière (Fusibles) 502
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 507
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 507
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 508
 - Feux de croisement, feux de route, feux de stationnement et clignotants – Modèles à phares à halogène – Selon l'équipement 509
 - Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité (DHI) – Selon l'équipement 510
 - Feux de gabarit avant et arrière 511
 - Feu arrière/feu clignotant et feu d'arrêt 511
 - Feu arrière central et feux de recul 511
 - Feu de freinage central surélevé 511
 - Éclairage de la plaque d'immatriculation 511
- LIQUIDES ET CONTENANCES SRT 512
 - Contenance en liquides – SRT avec moteur 6.2L 512
 - Contenance en liquides – Moteur SRT 6.4L 513
- LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS 514
 - Renseignements importants 514
 - Moteur 515
 - Châssis 516

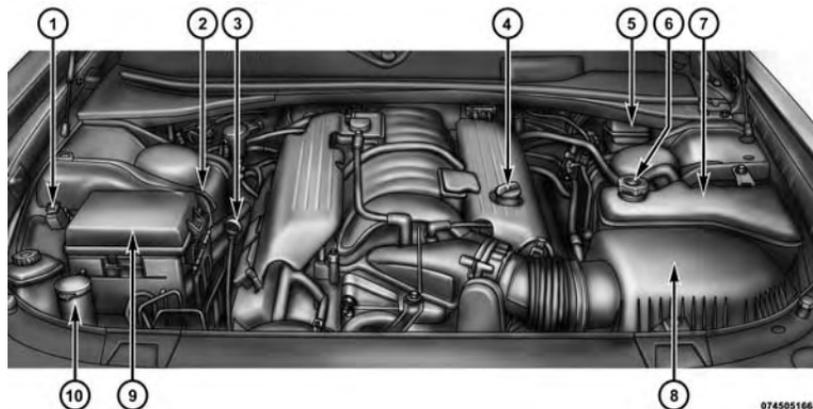
COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.2L SURALIMENTÉ



0745065632

- | | |
|---|---|
| 1 – Démarrage à distance par batterie d'appoint (Borne positive de la batterie) | 7 – Réservoir de liquide de refroidissement |
| 2 – Démarrage d'appoint à distance (borne de batterie négative) | 8 – Filtre à air |
| 3 – Réservoir de liquide du refroidisseur intermédiaire | 9 – Réservoir de direction assistée |
| 4 – Bouchon de remplissage d'huile du moteur | 10 – Jauge d'huile moteur |
| 5 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur | 11 – Centrale de servitudes (fusibles) |
| 6 – Couvercle d'accès au réservoir de liquide pour freins | 12 – Réservoir de liquide lave-glace |

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.4L (392 HEMI)



0745051665

1 – Démarrage à distance par batterie d'appoint (Borne positive de la batterie)

2 – Démarrage d'appoint à distance (borne de batterie négative)

3 – Jauge d'huile moteur

4 – Bouchon de remplissage d'huile du moteur

5 – Réservoir de liquide pour freins

6 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

7 – Réservoir de liquide de refroidissement

8 – Filtre à air

9 – Centrale de servitudes (fusibles)

10 – Réservoir de liquide lave-glace

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

MISE EN GARDE!

- **SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.**
- **Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :**
 - **que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,**
 - **qu'il accède, ou autorise d'autres systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Politique de confidentialité – Si le véhicule est équipé d'une radio dotée du système Uconnect 8.4 » et « Cybersécurité Uconnect » dans la section « Tout sur le

système Uconnect Access » dans le supplément radio de votre guide de l'automobiliste et le paragraphe « Cybersécurité » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Témoin du bouchon du réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « gASCAP » (Bouchon du réservoir de carburant) s'affiche au compteur kilométrique ou le message « Check Gascap » (Vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche sur le groupe d'instruments. Dans ce cas, serrez correctement le bouchon du réservoir de carburant et appuyez sur le bouton du totalisateur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur (MIL).

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est **prêt** pour le contrôle.

En général, le système OBD II est **prêt**. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas **prêt** pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier si le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt**, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est maintenant **prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et de produits autres que MOPAR pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis ultérieurement.

AVERTISSEMENT!

- Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composants ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.
- Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car ces produits risquent d'endommager le moteur, la transmission ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.

Huile moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, une fois par mois. Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile dans la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT). L'ajout de 0,95 l (2 pintes US) d'huile lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT) fait passer le niveau d'huile dans la partie supérieure de la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT) de ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Calendrier d'entretien ».

NOTA : L'intervalle des vidanges d'huile ne doit jamais dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection optimale, peu importe les conditions d'utilisation, le constructeur recommande d'utiliser uniquement une huile moteur entièrement synthétique homologuée par l'American Petroleum Institute (API) sous les catégories SN.

Le constructeur recommande l'utilisation de l'huile moteur Pennzoil Ultra 0W-40 ou une huile équivalente MOPAR conforme à la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage

d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur

Utilisez l'huile moteur Pennzoil Ultra 0W-40 ou une huile MOPAR équivalente conforme à la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. De plus, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Exigences en matière de vidange d'huile moteur - moteur 6.2L suralimenté (selon l'équipement)

Nous vous recommandons de faire remplacer l'huile et votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Vous devez effectuer les procédures d'entretien et les réparations pour lesquelles vous êtes compétent et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires.

Votre moteur 6.2L suralimenté (selon l'équipement) possède un circuit d'huile moteur exceptionnel. Le système contient une vidange dans le carter d'huile moteur et dans le refroidisseur d'huile moteur. Il faut que le technicien vidange le carter d'huile moteur et le refroidisseur d'huile moteur pour effectuer correctement la vidange d'huile moteur. Si le refroidisseur d'huile moteur n'est pas vidangé, cela peut entraîner un remplissage excessif du circuit d'huile moteur du véhicule.

NOTA : Ne remplissez pas trop le carter du vilebrequin d'huile moteur car cela peut entraîner une perte de pression et un moussage de l'huile.

Pour accéder à ces vidanges d'huile, le véhicule doit être soulevé et supporté pour déposer les écrans avant de la sous-carrosserie (carénage inférieur). Votre technicien consultera le manuel de réparation et d'entretien pour connaître les procédures de dépose et de pose de l'écran de sous-carrosserie (carénage inférieur).

Votre concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre

véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage approprié. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs du constructeur possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité MOPAR sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

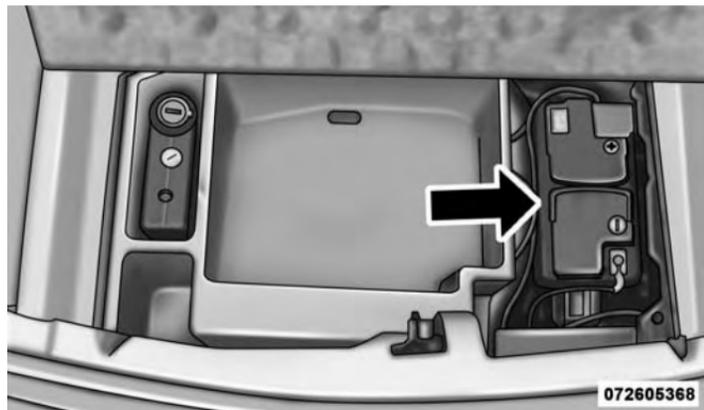
Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

NOTA : La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes distantes de batterie pour démarrage d'appoint sont situées dans le compartiment moteur. Consultez le paragraphe « Démarrage avec batterie auxiliaire » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.



Batterie Emplacement

MISE EN GARDE!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.
- La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

**Récupération et recyclage du fluide frigorigène,
R134a – selon l'équipement**

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

**Récupération et recyclage du fluide frigorigène,
R1234yf – selon l'équipement**

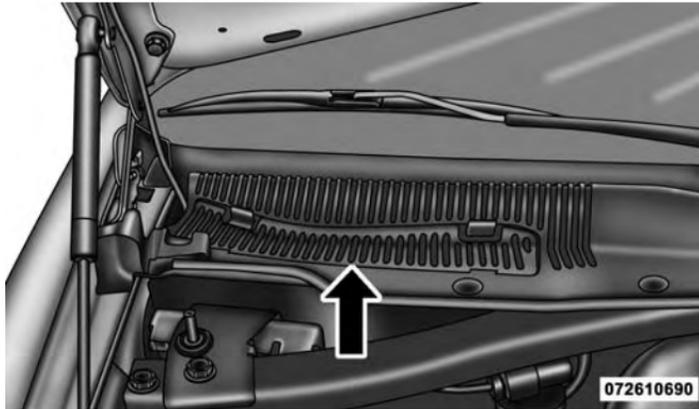
Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est un hydrofluoroléfine (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Filtre à air du climatiseur

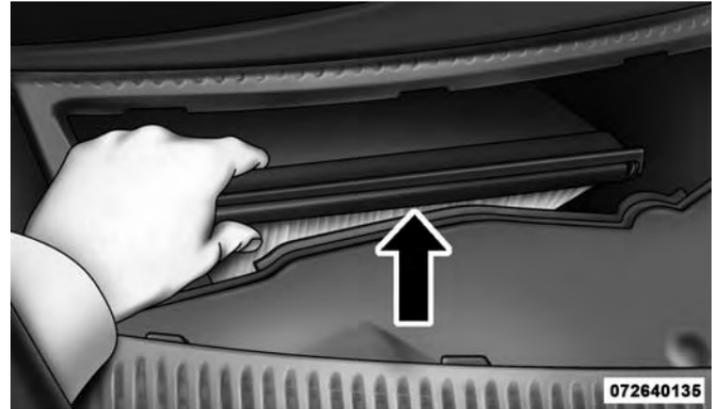
Le filtre est situé dans l'arrivée d'air frais sous le capot, derrière un panneau amovible dans l'auvent sur le côté passager du véhicule, à côté des essuie-glaces. Lorsque vous installez un nouveau filtre, faites attention à bien l'orienter.

1. Retirez le volet d'accès de l'écran d'auvent en appuyant sur les agrafes de retenue.



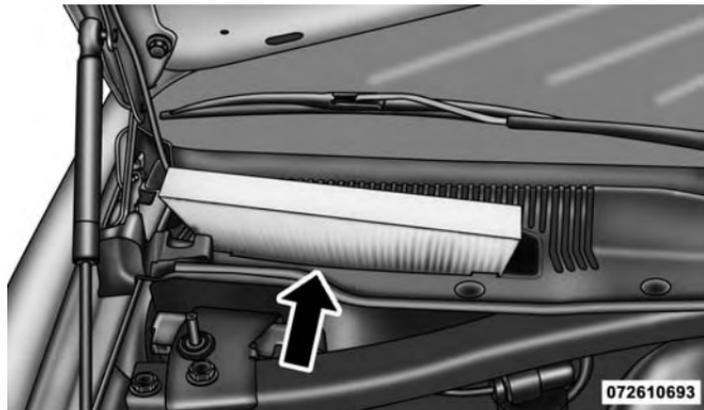
Volet d'accès

2. Détachez les deux extrémités et soulevez le couvercle d'accès au filtre.



Couvercle d'accès au filtre

3. Retirez le filtre utilisé.
4. Posez le filtre neuf en orientant les flèches dans le sens du débit de l'air, c'est-à-dire vers l'arrière du véhicule (le texte et les flèches sur le filtre l'indiquent).



Filtre à air du climatiseur

5. Fermez le couvercle d'accès au filtre.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barilletts de serrure MOPAR.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté, ce qui réduira la formation de striures et de bavures sur le pare-brise.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Ajout de liquide lave-glace

Le réservoir de liquide lave-glace est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Lors du remplissage du réservoir de liquide lave-glace, imbitez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace. Cela améliorera la performance des balais.

Pour éviter le gel du lave-glace par temps froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit se trouvent sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

Le réservoir de liquide peut contenir près de 4 L (1 gallon US) de liquide lave-glace lorsque le message « Low Washer Fluid » (Bas niveau de liquide lave-glace) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous stationnez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

AVERTISSEMENT!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

NOTA : Votre véhicule peut être équipé d'un système de soupape d'échappement électronique (EEV); si le système d'échappement est remplacé par des dispositifs de deuxième monte, un témoin d'anomalie (MIL) s'allume.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), (à la position OFF [ARRÊT] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go). Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), (à la position RUN [MARCHE] dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).
- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Vérifiez le vase d'expansion et/ou le vase d'expansion du compresseur (si le véhicule est équipé du moteur 6.2L suralimenté), les tuyaux pour découvrir s'il y a du caoutchouc friable, des craquelures, déchirures ou coupures et que les raccords au vase et au radiateur sont serrés. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide

de refroidissement au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA : Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

NOTA : Si le véhicule est équipé du moteur 6.2L suralimenté, refroidisseur intermédiaire doit être vidangé sous vide et rempli. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

7

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique**

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement du moteur et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 miles de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.

- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE HYBRIDE) et de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Bouchons à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

NOTA : Assurez-vous de ne pas mélanger le bouchon à pression du liquide de refroidissement du moteur avec le bouchon à pression du circuit du refroidisseur intermédiaire. Ces bouchons ne sont pas interchangeables.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entrez pas dans des récipients

ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Le moteur étant coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion doit se trouver dans la plage indiquée sur le vase.

En général, le radiateur reste plein en permanence, aussi n'y a-t-il aucune raison d'ouvrir le bouchon de radiateur, sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou remplacer ce dernier. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipe peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre – Vérification du niveau du liquide pour freins

Vérifiez le niveau de liquide dans le maître-cylindre dès que le « témoin du système de freinage » s'allume pour indiquer une défaillance du circuit.

Vérifiez le niveau de liquide dans le maître-cylindre lorsque vous effectuez des travaux sous le capot.

Nettoyez le dessus du maître-cylindre avant de retirer le bouchon. Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère « MAX » (PLEIN) figurant sur le côté du réservoir du maître-cylindre.

Il est déconseillé de trop remplir le réservoir, car cela risque d'entraîner une fuite dans le circuit.

Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau de liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.

MISE EN GARDE! (Suite)

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.

N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité.

Circuit hydraulique de l'embrayage (transmission manuelle) – selon l'équipement

Le circuit hydraulique de l'embrayage est alimenté par un volume distinct de liquide dans le réservoir du maître-cylindre du système de freinage. En cas de fuite ou d'usure, n'utilisez que du liquide pour freins recommandé par le fabricant. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Vérification du niveau de liquide

Vérifiez le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage situé à gauche de la transmission. Le niveau de liquide doit se situer à environ 6,4 mm (1/4 po) sous la base de l'orifice de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Vidange de l'huile de transmission

Si elle est contaminée par de l'eau, vidangez l'huile immédiatement. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Transmission automatique – selon l'équipement

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé. Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Essieu arrière

Vérification du niveau de liquide

La lecture du niveau de liquide sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface plane et a été immobilisé pendant 15 minutes.

Vérifiez le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage de l'essieu. Le niveau de liquide doit se situer à environ 1 à 2,5 mm sous le bouchon de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Vidange de liquide pour essieux

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes durant les autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR Super Kleen Bug and Tar Remover.

- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.

- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

NOTA : De nombreux nettoyeurs pour roues disponibles sur le marché contiennent des acides forts ou des additifs alcalins puissants qui peuvent endommager la surface des roues.

AVERTISSEMENT!

Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. Ces produits et lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues MOPAR et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyeur pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyeur non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées. N'utilisez pas de produit sur les roues chromées vapeur foncée ou noir satin. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues MOPAR et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA : Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule pendant quelques minutes avant de le faire. Le fait de conduire le véhicule et d'utiliser les freins lorsque vous vous arrêtez réduira les risques de corrosion des disques de freins.

Roues chromées vapeur foncée ou noir satin

AVERTISSEMENT!

Si votre véhicule est équipé de roues chromées de type vapeur foncée ou noir satin, **N'UTILISEZ PAS** de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou polissants. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. **UTILISEZ UNIQUEMENT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX.** Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.

- Pour les taches tenaces, appliquez du produit nettoyant TOTAL Clean de MOPAR ou son équivalent ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez du nettoyant tout usage de MOPAR ou son équivalent sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissu de MOPAR pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de MOPAR pour traiter les garnitures en vinyle.

Ce produit est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant MOPAR Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

AVERTISSEMENT!

Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essayez immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

7

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Nettoyez à l'aide d'un chiffon doux humide ou d'une serviette en microfibre. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant MOPAR Total Clean, une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Nettoyage des porte-tasses de la console centrale

Nettoyez le porte-gobelet de la console centrale à l'aide d'un chiffon ou d'une serviette humide et d'un détergent doux.

NOTA : Le porte-gobelet n'est pas amovible.

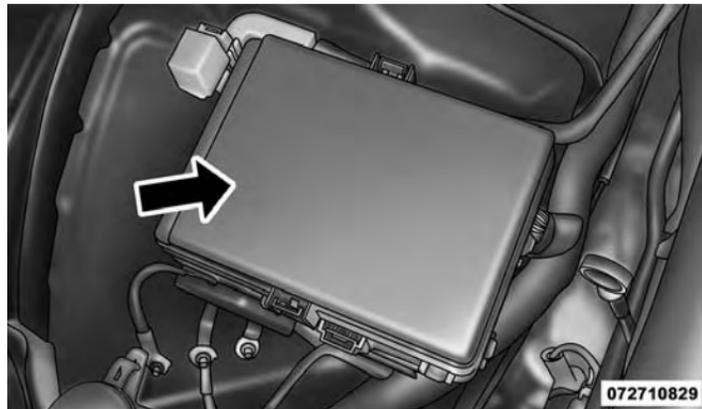
FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Centre de servitudes avant (Fusibles)

Le centre de servitudes avant est situé dans le compartiment moteur. Ce module contient des fusibles et des relais. L'emplacement et les descriptions des cavités de fusibles sont apposés à l'intérieur du couvercle du centre de servitudes.



Centrale de servitudes avant

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
1	–	–	Fusible – recharge
2	40 A vert	–	Ventilateur du radiateur n° 1 – (moteur autre que 6.2L suralimenté)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.
- Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
3	50 A rouge	–	Direction assistée électrique n° 1 – selon l'équipement / Ventilateur du radiateur (moteur 6.2L suralimenté) – selon l'équipement
4	30 A rose	–	Démarrreur
5	40 A vert	–	Commande de stabilité électronique
6	30 A rose	–	Commande de stabilité électronique
7	20 A bleu	–	Allumage ou ACC (Accessoires) n° 1, voiture de police
8	20 A bleu	–	Allumage ou ACC (Accessoires) n° 2, voiture de police
9	–	20 A jaune	Module à transmission intégrale – selon l'équipement
10	–	10 A rouge	Antivol – selon l'équipement / Lampe sous le capot – voiture de police
11	–	20 A jaune	Avertisseurs sonores
12	–	10 A rouge	Embrayage de climatisation
13	–	–	Fusible – recharge
14	–	–	Fusible – recharge
15	–	20 A jaune	Phares à décharge à haute intensité de gauche – selon l'équipement
16	–	20 A jaune	Phares à décharge à haute intensité de droite – selon l'équipement
18	50 A rouge	–	Ventilateur du radiateur n° 2 – (moteur autre que 6.2L suralimenté)

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
19	50 A rouge	–	Direction assistée électrique n° 2 – selon l'équipement / Ventilateur du radiateur (moteur 6.2L suralimenté)
20	30 A rose	–	Moteur d'essuie-glace
21	30 A rose 20 A bleu – voiture de police	–	Lave-phares – selon l'équipement Alimentation de gyrophare de voiture de police n° 2
22	40 A vert / 20 A bleu – voiture de police	–	Pompe de refroidissement du moteur (moteur 6.2L suralimenté) / Alimentation de gyrophare de voiture de police n° 3
23	20 A bleu	–	Alimentation de gyrophare de voiture de police n° 1
24	20 A bleu	–	Alimentation dispositif d'allumage ou ACC (Accessoires) n° 3, voiture de police
28	–	–	Fusible – rechange
29	–	15 A bleu	Module de commande de la transmission (Challenger/ véhicule de police Charger) / Module de changement de vitesse électronique (Challenger)
30	–	–	Fusible – rechange
31	–	25 A transparent	Module du moteur
32	–	–	Fusible – rechange
33	–	–	Fusible – rechange
34	–	25 A transparent	Groupe motopropulseur n° 1

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
35	–	20 A jaune	Groupe motopropulseur n° 2
36	–	10 A rouge	Module de freinage antiblocage
37	–	10 A rouge	Relais du module de commande du moteur et du ventilateur de la batterie (Charger/300) / Module de direction assistée électrique (Charger/300) / Relais de pompe à carburant (Charger/300) / 5 rapports
38	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
39	–	10 A rouge	Système de direction assistée (EPS) (Challenger) / Direction à assistance électrohydraulique (voiture de police) / Relais de l'embrayage du climatiseur / Relais de pompe à dépression / Relais de pompe à carburant (Challenger) / Relais du ventilateur du radiateur (Challenger)
48	–	10 A rouge	Module de transmission intégrale/Débranchement de l'essieu avant – selon l'équipement
49	–	–	Fusible – recharge
50	–	–	Fusible – recharge
51	–	20 A jaune	Pompe à dépression
52	–	5 A beige	Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement
53	–	–	Fusible – recharge

Centre de servitudes arrière (Fusibles)

Une centrale de servitudes se trouve également dans le coffre, sous le panneau d'accès de la roue de secours. Ce centre comprend des fusibles et des relais. L'emplacement et les descriptions des cavités de fusibles sont apposés à l'intérieur du couvercle du centre de servitudes.



Centrale de servitudes arrière

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
2	60 A jaune	–	Alimentation n° 1 de la centrale de servitudes avant
3	–	–	Fusible – rechange
4	60 A jaune	–	Alimentation n° 2 de la centrale de servitudes avant

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.
- Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
5	30 A rose 20 A bleu – voiture de police	–	Toit ouvrant / Plafonnier – Voiture de police
6	40 A vert	–	Éclairage extérieur n° 1
7	40 A vert	–	Éclairage extérieur n° 2
8	30 A rose	–	Éclairage intérieur
9	40 A vert	–	Verrouillage électrique
10	30 A rose	–	Module de commande de portière conducteur
11	30 A rose	–	Module de commande de portière du passager
12	–	20 A jaune	Arrière de la console centrale double USB / Allume-cigare du tableau de bord – selon l'équipement
15	40 A vert	–	Ventilateur du système de chauffage, ventilation et climatisation
16	20 A bleu	–	Phare de recherche gauche – voiture de police
17	–	–	Fusible – rechange
18	30 A rose	–	Module d'interface réseau – voiture de police
19	–	–	Fusible – rechange
20	–	–	Fusible – rechange
21	30 A rose	–	Pompe d'alimentation en carburant

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
22	–	20 A jaune – voiture de police	Phare de recherche droit – voiture de police
23	–	10 A rouge	Trappe de carburant / Port de diagnostic
24	–	10 A rouge	Bloc de commandes central intégré
25	–	10 A rouge	Système de surveillance de la pression des pneus
26	–	15 A bleu	Module de transmission Cygnus (Charger/300)/Module de changement de vitesse électronique (Charger/300)
27	–	25 A transparent	Amplificateur – selon l'équipement
31	–	Disjoncteur 25 A	Sièges à commande électrique – selon l'équipement
32	–	15 A bleu	Module de chauffage, ventilation et climatisation / Groupe d'instruments
33	–	15 A bleu	Commutateur d'allumage / Module de noyau RF / Verrouillage de la colonne de direction (300) – selon l'équipement
34	–	10 A rouge	Module de colonne de direction/Horloge (300)
35	–	5 A beige	Capteur de batterie
36	–	15 A bleu	Soupape d'échappement électronique – selon l'équipement
37	–	20 A jaune	Radio
38	–	20 A jaune	Prise de courant dans l'accoudoir/Passerelle multimédia de la console

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
40	–	–	Fusible – rechange
41	–	–	Fusible – rechange
42	30 A rose	–	Dégivrage arrière
43	–	20 A jaune	Siège confort et module de volant (volant chauffant / sièges chauffants RR)
44	–	10 A rouge	Aide au stationnement / Surveillance des angles morts / Caméra d'aide au recul
45	–	15 A bleu	Groupe d'instruments / Rétroviseur / Boussole (Charger/300) / Capteur d'humidité
46	–	–	Fusible – rechange
47	–	10 A rouge	Éclairage avant adaptatif / Feux de route automatiques / Feux de jour – selon l'équipement
48	–	20 A jaune	Suspension active – (moteur 6.4L/6.2L)
49	–	–	Fusible – rechange
50	–	–	Fusible – rechange
51	–	20 A jaune	Sièges chauffants avant – selon l'équipement
52	–	10 A rouge	Porte-gobelets chauffants / Commutateurs des sièges chauffants arrière – selon l'équipement
53	–	10 A rouge	Module de chauffage, ventilation et climatisation / Capteur de température de l'habitacle
54	–	–	Fusible – rechange

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
55	–	–	Fusible – rechange
56	–	–	Fusible – rechange
57	–	–	Fusible – rechange
58	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
59	–	20 A jaune	Pédales réglables – voiture de police
60	–	–	Fusible – rechange
61	–	–	Fusible – rechange
62	–	–	Fusible – rechange
63	–	–	Fusible – rechange
64	–	Disjoncteur 25 A	Lunettes (Charger/300)
65	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
66	–	–	Fusible – rechange
67	–	10 A rouge	Capteur de lumière et de pluie / Toit ouvrant / Rétroviseur intérieur arrière / Éclairage prise de courant (console centrale) / Voiture de police / Relais du commutateur d'allumage Run
68	–	10 A rouge	Double prise d'alimentation USB – capteur R/A (Charger/300) – pare-soleil arrière (Charger/300)
69	–	–	Fusible – rechange
70	–	–	Fusible – rechange

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, prenez les précautions suivantes pour protéger votre batterie.

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation au ralenti pendant cinq minutes approximativement à l'air frais de l'extérieur en

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Lampes d'accueil et de lecture arrière	W5W
Lampe du compartiment arrière (Coffre)	562
Lampes de lecture de la console au pavillon	578
Lampes de courtoisie de pare-soleil	A6220
Lampe de la boîte à gants – selon l'équipement	194
Lampes d'accueil des portières	562
Témoin de changement de vitesse	JKLE14140
Porte-cartes et porte-gobelet de portière en option	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Consultez votre concessionnaire autorisé pour savoir comment remplacer les ampoules des commutateurs lumineux.	

réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REPLACEMENT DES AMPOULES

Toutes les ampoules intérieures sont soit de type à culot à coin en verre, soit de type à cartouche en verre. Les ampoules à culot en aluminium ne sont pas approuvées et ne doivent pas être utilisées comme pièce de remplacement.

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Phare – Décharge à haute intensité (HID)	D3S (Réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)*
Phare à halogène	HIR2LL
Feu de stationnement et clignotant avant	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant	H11LL
Feu de gabarit avant	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu d'arrêt et clignotant	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de gabarit arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de recul	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Licence	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

*Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour le faire remplacer.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

NOTA : Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.

Feux de croisement, feux de route, feux de stationnement et clignotants – Modèles à phares à halogène – Selon l'équipement

Pour remplacer les feux côté passager :

1. Ouvrez le capot.
2. Retirez le couvre-phare.
3. Passez derrière bloc optique du phare côté passager.

NOTA : Les feux de stationnement et les clignotants peuvent également être accessibles à ce stade.

4. Tournez le chapeau d'accès au phare en sens antihoraire pour le déposer.
5. Retirez l'ampoule en la tournant en sens antihoraire et la débrancher.
6. Posez l'ampoule neuve en la tournant en sens horaire et la rebrancher.
7. Reposez le chapeau d'accès aux phares en le tournant en sens horaire, puis remettez le couvre-phare.

Pour remplacer les feux côté conducteur :

1. Ouvrez le capot.
2. Déposer le couvercle du filtre à air en retirant les trois fixations et en desserrant le collier d'admission d'air propre, puis faites pivoter le couvercle sur le côté.

NOTA : Le couvercle comporte un connecteur électrique qui n'a pas besoin d'être déconnecté si le couvercle est retourné sur le côté.

3. Déposez une attache sur le boîtier d'air inférieur pour déposer et avoir accès à l'arrière du bloc optique du phare.
4. Passez derrière bloc optique du phare côté passager.
5. Retirez le couvre-phare.
6. Tournez le chapeau d'accès au phare en sens antihoraire pour le déposer.
7. Retirez l'ampoule en la tournant en sens antihoraire et la débrancher.

8. Posez l'ampoule neuve en la tournant en sens horaire et la rebrancher.
9. Reposez le chapeau d'accès aux phares en le tournant en sens horaire, puis remettez le couvre-phare.
10. Réinstallez l'ensemble de filtre à air du moteur.

Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité (DHI) – Selon l'équipement

Phares DHI

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est actionné en position allumée, un courant transitoire de haute tension se crée au niveau des douilles d'ampoule des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : Si votre véhicule est doté de phares à décharge à haute intensité (DHI), vous noterez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.

Feux de gabarit avant et arrière

Les feux de gabarit utilisent des voyants DEL qui ne sont pas remplaçables individuellement. Les feux de gabarit doivent être remplacés au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Feu arrière/feu clignotant et feu d'arrêt

Le feu arrière/clignotant et les feux d'arrêt utilisent des voyants DEL qui ne sont pas remplaçables séparément. Le feu arrière/clignotant et les feux d'arrêt doivent être remplacés au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Feu arrière central et feux de recul

Le feu arrière central et le feu de recul utilisent des lampes à DEL qui ne sont pas remplaçables séparément. Le feu arrière central et le feu de recul doivent être remplacés au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé utilise des DEL qui ne sont pas remplaçables individuellement. Le feu de freinage central surélevé doit être remplacé au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

L'éclairage de la plaque d'immatriculation utilise des ampoules à DEL qui ne sont pas remplaçables séparément. L'ampoule d'éclairage de plaque d'immatriculation doit être remplacée au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

LIQUIDES ET CONTENANCES SRT**Contenance en liquides – SRT avec moteur 6.2L**

	Mesures américaines	Mesures métriques
Carburant (quantité approximative)		
Indice d'octane de 91 ou plus, 0 à 15 % d'éthanol	18,5 gallons US	70 L
Huile moteur avec filtre		
SAE 0W-40, huile synthétique certifiée par l'API	7 pintes US	6,6 L
Système de refroidissement*		
Moteur : antigel et liquide de refroidissement moteur MOPAR (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS.90032) formule 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent	15 pintes US	14,4 L
Refroidisseur intermédiaire : antigel et liquide de refroidissement moteur MOPAR (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS.90032) formule 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent	4,5 pintes US	4,2 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

Contenance en liquides – Moteur SRT 6.4L

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Indice d'octane de 91 ou plus, 0 à 15 % d'éthanol	18,5 gallons US	70 L
Huile moteur avec filtre		
SAE 0W-40, huile synthétique certifiée par l'API	7 pintes US	6,6 litres
Système de refroidissement*		
Antigel et liquide de refroidissement moteur MOPAR (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS.90032) formule 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent	15 pintes US	14,4 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Renseignements importants

AVERTISSEMENT!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de

AVERTISSEMENT! (Suite)

formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

(Suite)

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur et du refroidisseur intermédiaire	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (Antigel) MOPAR 10 ans ou 150 000 milles de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) conforme à la norme MS-90032.
Huile moteur	Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur entièrement synthétiques. Le constructeur recommande l'utilisation de l'huile moteur Pennzoil Ultra 0W-40 ou une huile moteur équivalente MOPAR conforme aux exigences de la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.
Filtre à huile du moteur	Filtre à huile du moteur MOPAR ou produit équivalent.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR.
Sélection de carburant	Indice d'octane de 91 ou plus, 0 à 15 % d'éthanol.

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission manuelle – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de MOPAR.
Transmission automatique – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de MOPAR ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Réservoir de direction assistée hydraulique – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation du liquide de direction assistée du système hydraulique MOPAR ou un produit équivalent conforme aux exigences de la norme MS-10838 de FCA.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide DOT 3, SAE J1703 de MOPAR. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.
Essieu arrière	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages LSD SAE 75W85 (API GL-5) de MOPAR.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

■ CALENDRIER D'ENTRETIEN518
□ Tableau d'entretien520

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Les services d'entretien réguliers indiqués dans ce manuel doivent être effectués aux intervalles et aux kilométrages indiqués pour protéger la garantie de votre véhicule et assurer le meilleur rendement du véhicule et la meilleure fiabilité possible. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentira une fois pour indiquer qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- L'indicateur de changement d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur ne s'allume PAS.
- Rapprochez les intervalles de vidange d'huile moteur si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.
- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou six mois, selon la première éventualité.

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » de la section « Instruments du tableau de bord ».

À chaque plein de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives d'entretien, huile moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel.
- Vérifiez la batterie; nettoyez et resserrez les bornes au besoin.

- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein, de la direction assistée et ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.

AVERTISSEMENT!

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144	150
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000
Régalez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.					X					X					X					X					X
Vérifiez le niveau de liquide de transmission manuelle – selon l'équipement.			X			X			X			X			X			X			X				X
Vérifiez le liquide de l'essieu arrière.			X			X			X			X			X			X			X				X
Vidangez l'huile de la transmission manuelle – selon l'équipement.								X								X									X
Changez le liquide de l'essieu arrière si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour tractier fréquemment une remorque.								X								X									X
Remplacez le filtre à air du moteur.					X					X					X					X					X
Remplacez le filtre de la climatisation.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.															X										
Remplacez les bougies d'allumage – moteur 6.2L suralimenté **										X										X					
Remplacez les bougies d'allumage – moteur 6.4L **																X									
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 120 mois, si cela n'a pas été fait à 240 000 km (150 000 mi).																				X					X

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 524
 - Préparation pour la visite d'entretien 524
 - Préparation d'une liste 524
 - Faites des demandes raisonnables 524
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 524
 - Centre de service à la clientèle FCA US LLC. . . 525
 - Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 525
 - Au Mexique :. 525
 - Porto Rico et les îles Vierges américaines 526
- Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 526
- Contrat de service 526
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 527
- Pièces Mopar 527
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 527
 - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 528
 - Au Canada 528
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION . . . 528

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de

priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : (800) 465-2001 anglais / (800) 387-9983 français

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais / (800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico : 1 800 505-1300

Porto Rico et les îles Vierges américaines

Customer Service Chrysler International Services LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Tél. : 787 782-5757

Télécopieur : 787 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez

des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

Pièces Mopar

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).

Manuels d'entretien

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (États-Unis)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

OU

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com

INDEX

- Additifs, Carburant 427
- Ajout de carburant 429
- Ajout de liquide de refroidissement du moteur
(Antigel) 482
- Ajout de liquide lave-glace 477
- Alarme
- Amorçage du système 16
 - Désamorçage du système 16
- Alarme (alarme de sécurité) 15, 209
- Alarme de sécurité 15, 209
- Amorçage du système 16
 - Désamorçage du système 16
- Alarme d'urgence 20
- Alarme, Panique 20
- Allumage
- Clé de contact 9
- Altérations/Modifications, Véhicule 6
- Ampoules 90, 507
- Ampoules de remplacement 507
- Ampoules, Éclairage 90, 507
- Animaux de compagnie 84
- Antidémarrreur (Sentry Key) 13
- Antigel (Liquide de refroidissement du
moteur) 481, 512, 513
- Mise au rebut 484
- Appel de phares 129
- Appuie-tête 119, 120
- Assistance à la clientèle 524
- Assistance au départ en pente 385
- Assistance, Démarrage en côte 385
- Au sujet des freins 378, 381
- Automatic High Beams (Feux de route
automatiques) 126
- AutoStick 359
- Balais d'essuie-glace 477
- Barre de menus personnalisés 319
- Batterie 210, 471
- Emplacement 471
 - Remplacement de la télécommande de
télédéverrouillage 21
 - Témoin du circuit de charge 210
- Batterie sans entretien 471
- Baudriers 42
- Boîte de transfert
- Liquide 514
- Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de
liquide de refroidissement) 483
- Bouchon du circuit de liquide de refroidissement
(Bouchon de radiateur) 483

- Bouchon du réservoir de carburant (Bouchon de remplissage de carburant) 429, 464
- Bouchons, Remplissage
- Carburant 429
 - Direction assistée 376
 - Huile (Moteur) 468, 469
 - Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 483
- Bougies d'allumage 514, 515
- Calendrier d'entretien 518, 520
- Caméra d'aide au recul 175
- Caméra, Recul 175
- Caractéristiques de la lunette arrière 197
- Carburant 424
- Additifs 427
 - Ajout 429
 - Antipollution 425
 - Bouchon du réservoir de carburant 429
 - Contenance du réservoir de carburant 512, 513
 - Essence 424
 - Éthanol 425
 - Indice d'octane 424, 514, 515
 - Méthanol 425
 - Spécifications 424, 514, 515
- Témoin 221
- Ceinture de sécurité
- Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 48
 - Ceintures à trois points d'ancrage 42
 - Femmes enceintes 47
 - Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage 45
 - Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 46
 - Mode d'enrouleur à blocage automatique (EBA) 48
 - Prétendeur de ceinture de sécurité 48
 - Rallonge de ceinture de sécurité 46
 - Rappel de ceinture de sécurité 40
- Ceintures à trois points d'ancrage 42
- Ceintures de sécurité 40, 87
- Ensemble de retenue pour enfants 65
 - Femmes enceintes 47
 - Inspection 87
 - Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 46
 - Mode d'emploi 45
 - Prétendeurs 48
 - Rallonge 46
 - Rappel 207
 - Siège arrière 42

- Siège avant 40, 42, 45
- Ceintures de sécurité, Siège 87
- Centre de distribution électronique (Fusibles) 498
- Centre d'information, Véhicule 228
- Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 414
- Chaînes, Pneus 414
- Changement de voie 129
- Changement de voie et clignotants 129
- Chargement du véhicule 403, 430, 432
- Capacités 432
- Pneus 401
- Chauffe-moteur 345
- Choix de l'huile 468
- Choix du liquide de refroidissement (Antigel) . . . 514, 515
- Circuit de refroidissement 480
- Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) . . . 482
- Bouchon à pression 483
- Bouchon de radiateur 483
- Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 481, 512, 513, 514, 515
- Contenance de liquide de refroidissement . . . 512, 513
- Inspection 484
- Mise au rebut du liquide de refroidissement usé . 484
- Niveau du liquide de refroidissement 480, 484
- Points à ne pas oublier 485
- Vidange, rinçage et remplissage 481
- Classification uniformisée des pneus 415
- Clé, Remplacement 14
- Clés. 9
- Clés de rechange. 14
- Clignotants 90, 129, 224
- Feux de détresse 434
- Feux de direction 90, 129, 224
- Clignotants d'urgence, Danger 434
- Climatisation. 307
- Climatisation, Conseils d'utilisation 315, 318
- Colonne de direction inclinable 135, 136
- Colonne de direction télescopique 135, 136
- Commande à distance d'ouverture du coffre 36
- Commande automatique de la température 314
- Commande de iPod 303
- Commande de iPod/USB/MP3. 303
- Diffusion en flux audio Bluetooth 303
- Commande de réglage automatique de la température. 314
- Commande de stabilité électronique (ESC) 389
- Commande d'ouverture d'urgence du coffre 38
- Commande électrique
- Centre de distribution électrique (Fusibles) 502
- Colonne de direction télescopique et inclinable . . . 136

- Direction assistée376
- Freins381
- Glaces35
- Ouverture du couvercle du coffre36
- Prise de courant (Prise électrique auxiliaire)190
- Rétroviseurs103
- Sièges114
- Toit ouvrant187
- Verrouillage des portières28
- Commandes audio sur le volant304
- Commandes de la climatisation.307
- Commandes du système audio montées sur le volant304
- Commandes vocales Uconnect320
- Commutateur route-croisement, Phares129
- Compartiment pour lunettes de soleil177
- Conditions d'adhérence373
- Conduite
 - Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde374
- Conseils de sécurité.86
- Console au pavillon.177
- Console, Pavillon.177
- Contenance en liquides512, 513
- Contenance, Liquide512, 513
- Contrat de service526
- Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse)138, 139, 142
- Contrôleur, Pression des pneus417
- Couvercle du coffre36, 38
- Couvercle du coffre, Levier d'ouverture d'urgence38
- Couvercle du coffre, Ouverture électrique36
- Danger
 - Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde374
- Défauts reliés à la sécurité, Signalement.527
- Dégagement d'un véhicule enlisé450
- Dégivreur de lunette arrière197
- Dégivreur de pare-brise88
- Dégivreur, Lunette arrière197
- Dégivreur, Pare-brise88
- Délestage
 - Capteur de batterie intelligent240
 - Mode de protection antidécharge de la batterie . . .240
 - Protection antidécharge de la batterie activée240
 - Réduction de la charge électrique240
- Démarrage.23, 339
 - Par temps froid344
 - Si le moteur ne démarre pas344

Système de démarrage à distance	23
Transmission automatique	340
Démarrage d'appoint	446, 447, 448
Démarrage d'un moteur noyé.	344
Démarrage et conduite.	339
Démarrage facilité	340
Désembourbement d'un véhicule par mouvement de balancement	450
Déverrouillage automatique, Portières.	29
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission	352
Direction	
Assistée	376
Blocage de la colonne	135
Colonne de direction inclinable	135, 136
Commandes de la colonne	128
Volant, Chauffant	137
Volant, Réglage de l'inclinaison	135, 136
Directives d'entretien.	467
Dispositif de chauffage.	307
Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique	36
Dispositifs de retenue des occupants.	38
Durée utile des pneus	412

Eau	
Conduite dans l'eau	374
ÉBMT/ÉÉTB.	425
Éclairage d'accueil.	18
Éclairage et témoins	
Alarme de sécurité	209
Appel de phares	129
Avertissement de température du moteur	210
Avertisseur de phares allumés	128
Bas niveau de carburant	221
Clignotants	90, 128, 129, 224
Commutateur des phares	124
Commutateur route-croisement, Phares	128, 129
Éclairage d'accueil	18
Éclairage du miroir de courtoisie	104
Éclairage intérieur	130, 177
Entretien	507, 508
Feu d'arrêt central surélevé	511
Feux de détresse	434
Feux de jour	128
Feux de route	129
Feux de stationnement	223
Feux extérieurs	90
Groupe d'instruments	124
Inverseur route-croisement	129

- Lampe de lecture130, 177
- Lampes de lecture130, 177
- Lecture et accueil130, 177
- Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)132
- Phares124, 510
- Phares allumés avec les essuie-glaces126, 134
- Phares automatiques125
- Plaque d'immatriculation511
- Rappel sonore des phares128
- Régulateur de vitesse225, 226
- Remplacement d'ampoule508
- Rhéostat d'intensité lumineuse131
- Sac gonflable51, 87, 207
- Système antipatinage393
- Système de surveillance de la pression
des pneus218, 417
- Témoin d'anomalie (Vérification du moteur)215
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité207
- Témoin des freins208, 381
- Témoin du système d'assistance au freinage393
- Témoins (Description du groupe
d'instruments)210, 224
- Éclairage extérieur90, 124
- Éclairage intérieur130
- Écran d'information du conducteur
Affichage du groupe d'instruments232
- DID232
- Écrous de roue435
- Embuage des glaces316
- Emplacement de la trappe du réservoir de
carburant429
- Emplacement du pied milieu401
- Enlèvement, Désembourbement d'un véhicule450
- Ensemble de retenue pour enfants65
- Ensembles de retenue, Enfant65
- Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège
d'enfant72
- Ensembles de retenue pour enfants65
- Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés . .68
- Ensembles de retenue pour enfants plus grands . . .68
- Installation du siège d'enfant81
- Places assises71
- Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à
enrouleur à blocage automatique inutilisée78
- Sièges d'appoint70
- Entreposage du véhicule316, 507
- Entretien, Calendrier518
- Entretien de la peinture490

- Entretien des ceintures de sécurité. 496
- Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 492
- Entretien des sacs gonflables 64
- Entretien du climatiseur 473
- Entretien du fini intérieur. 494
- Entretien du système antipollution 465
- Espace de chargement (Chargement du véhicule) . . . 430
- Essence antipollution 425
- Essence, Antipollution 425
- Essence (Carburant). 424
- Essence reformulée 425
- Essence, Reformulée 425
- Essence sans plomb 424
- Essuie-glaces. 132
- Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable). 133
- Essuie-glaces à cadence variable (Balayage intermittent) 133
- Essuie-glaces, Balayage intermittent. 133
- Essuie-glaces, Pare-brise 132, 133, 477
- Essuie-glaces sensibles à la pluie. 134
- Essuie-glaces, Sensibles à la pluie 134
- Esthétique. 490
- Éthanol. 425
- Étiquette d'homologation du véhicule 431
- Étiquette d'information sur les pneus et la charge 401, 403
- Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 401, 403
- Feu de freinage central surélevé 511
- Feux de détresse 434
- Feux de jour 128
- Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur) 471
- Filtre à huile, Choix 471
- Filtre à huile, Remplacement. 471
- Filtre de climatisation 317, 475
- Filtres
- Climatisation 317, 475
- Filtre à air 471
- Huile moteur 471, 514, 515
- Mise au rebut des huiles moteur usées 470
- Fluide frigorigène 474
- Fluide frigorigène de climatisation 473, 474
- Fonction de réaction améliorée en cas d'accident . . 63, 457
- Fonctionnement par temps froid 344
- Fonctions programmables. 244
- Fonctions programmables par l'utilisateur 244
- Frein de stationnement. 378
- Freins. 381

- Frein, Stationnement 378
- Fuites de liquide 90
- Fuites, Liquides 90
- Fusibles 497
- Glaces 35
- Commande électrique 35
- Groupe d'instruments. 203, 210, 211, 224
- Guide de l'automobiliste. 4, 528
- HomeLink (Ouvre-porte de garage). 178
- Huile, Moteur 468, 514, 515
- Additifs 469
- Conseils pour le choix 468, 512, 513
- Contenance 512, 513
- Filtre 471, 514, 515
- Intervalle entre les vidanges 468
- Jauge d'huile 468
- Mise au rebut 470
- Mise au rebut du filtre 470
- Synthétique 469
- Témoin d'avertissement de pression 211
- Vérification 468
- Viscosité 468, 469, 512, 513
- Huile moteur synthétique. 469
- Inclinaison
- Manuelle 118
- Vers le bas 114
- Vers le haut 114
- Indicateur de vidange d'huile, Réinitialisation 230
- Indicateurs d'usure 411
- Indice d'octane de l'essence (Carburant) 424, 514, 515
- Inscriptions sur les pneus. 396
- Intensité, Éclairage intérieur 131
- Introduction. 4
- Inverseur route-croisement. 129
- Jauges d'huile
- Direction assistée 376
- Huile (Moteur) 468
- Keyless Go. 9
- Key, Sentry (Antidémarrreur). 13
- Lampes de lecture. 130, 177
- Lavage du véhicule 491
- Lave-auto 491

- Lave-glace
 - Ajout de liquide 477
 - Liquide 477
- Lave-phares 477
- Levier de déverrouillage de position de stationnement
 - manuel 452
- Levier de vitesses à palettes 359
 - Modèle SRT 359
- Levier de vitesses de la console 359
 - Modèle SRT 359
- Levier multifonction 128
- Lights (Feux) 90, 124
- Liquide de direction assistée 514, 516
- Liquide de frein 514, 516
- Liquide, Frein 514, 516
- Liquide lave-glace 132, 133, 477
- Liquide pour essieux 514, 516
- Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 514
- Lubrification, Carrosserie 476
- Lubrification des essieux 514, 516
- Lubrification des mécanismes de carrosserie 476
- Luminosité de jour, Éclairage intérieur 132

- Maître-cylindre (Freins) 486

- Manuel
 - Vers l'arrière 117, 118
 - Vers l'avant 117, 118
- Manuel d'entretien 528
- Manuels d'entretien 528
- Marche à suivre pour détordre une ceinture de
 - sécurité 46
- Méthanol 425
- Miroirs de courtoisie 104
- Mise au rebut
 - Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) . . 484
- Mise en garde concernant le monoxyde de
 - carbone 86, 428
- Mises en garde et avertissements 5
- Mode de fonctionnement de secours de la transmission
 - automatique 358
- Modèle SRT
 - Levier de vitesses à palettes 359
 - Levier de vitesses de la console 359
- Modèle SRT Fonctions de performance 271
- Modes de conduite 363
- Modifications/Altérations du véhicule 6
- Modifications/Altérations, Véhicule 6
- Moteur 461, 462
 - Bouchon de remplissage d'huile 468, 469

- Chauffe-moteur 345
 Choix de carburant 424
 Choix de l'huile 468, 512, 513
 Compartiment 462
 Démarrage 339
 Démarrage d'appoint 446, 447, 448
 Filtre à air 471
 Filtre à huile 471
 Huile 468, 512, 513, 514, 515
 Huile synthétique 469
 Identification du compartiment 461
 Intervalle entre les vidanges d'huile 468
 Liquide de refroidissement (Antigel) 480, 514, 515
 Noyé, Démarrage 344
 Précautions concernant les gaz
 d'échappement 86, 428
 Si le moteur ne démarre pas 344
 Surchauffe 434
 Système de refroidissement 480
 Vérification du niveau d'huile 468
- Nettoyage
 Roues 492
 Nettoyage des lentilles du tableau de bord 496
 Nettoyage des surfaces vitrées 496
- Numéro d'identification du véhicule (NIV) 6
 Ouverture, Capot. 123
 Ouverture du capot 123
 Ouverture du coffre, Urgence 38
 Ouverture d'urgence du couvercle du coffre 38
 Ouvre-porte de garage (HomeLink) 178, 185
 Ouvre-porte, Garage 178
- Passage des rapports 350
 Transmission automatique 350
 Performance 233, 271
 Permutation, Pneus 414
 Phares 510
 Allumage avec les essuie-glaces 126, 134
 Appel de phares 129
 Automatiques 125
 Commutateur 124
 Inverseur route-croisement 129
 Lave-phares 477
 Nettoyage 496
 Rappel sonore des phares 128
 Temporisateur 127
 Temporisation 127
 Phares automatiques 125

- Pièces de rechange 466
 Pièces MOPAR 466, 527
 Plage de rapports 354
 PNBV 431
 Pneus 90, 406, 415
 Capacité de charge 401, 403
 Chaînes 414
 Classe de qualité 415
 Durée utile des pneus 412
 Généralités 406
 Haute vitesse 408
 Indicateurs d'usure des pneus 411
 Patinage 411
 Permutation des roues 414
 Pneus d'hiver 410
 Pression 401, 406
 Pression de gonflage 407
 Radiaux 409
 Remplacement 412
 Sécurité 396, 406
 Système de surveillance de la pression des pneus 417
 Tailles 397
 Témoin d'avertissement de pression 218
 Vieillessement (Durée utile des pneus) 412
 Pneus de rechange 412
 Pneus d'hiver 410
 Pneus radiaux 409
 Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 431
 Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 431
 Port de la ceinture de sécurité par les femmes
 enceintes 47
 Porte-gobelet 194, 497
 Porte-gobelet arrière 195
 Portière ouverte 214
 Pour ouvrir le capot 123
 Pour signaler un défaut relié à la sécurité 527
 Précautions concernant les gaz d'échappement 86, 428
 Précautions d'utilisation 463
 Pression, Pneus 407
 Prétendeurs
 Ceintures de sécurité 48
 Prises de courant électrique 190
 Procédures de démarrage 339
 Programmation des télécommandes
 (télédéverrouillage) 21
 Protection contre la corrosion 490
 Radio Fonctionnement 305
 Radiofréquence
 Généralités 13, 15, 22, 26, 34

Radio (Système audio)	303	Accélération/décélération	140, 141
Rangement	507	Annulation	139
Rappel, Ceinture de sécurité.	40	Programmation	139
Rappel de ceinture de sécurité	40	Reprise	140
Rappel de clé de contact	11	Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse)	142
Rappel, Phares allumés	128	Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse).	142
Ravitaillement	429	Remorquage	432
Reconnaissance vocale du système Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION		Loisirs	432
Enregistrement	328	Véhicule en panne	454, 455, 456
Reconnaissance vocale du système Uconnect 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION		Remorquage de loisir	432
SiriusXM Guardian	327	Remorquage d'un véhicule derrière une autocaravane	432
Réglage		Remorquage d'un véhicule en panne	454, 455, 456
Vers l'arrière	114, 117	Remplacement de l'antidémarrreur Sentry Key	14
Vers l'avant	114, 117	Remplacement des ampoules	507, 508
Vers le bas	114	Remplacement des balais d'essuie-glaces	477
Vers le haut	114	Remplacement des piles de la télécommande (télédéverrouillage)	21
Réglage du rétroviseur extérieur	102	Renseignements concernant la garantie	527
Réglages du système Uconnect.	19	Renseignements concernant la sécurité des pneus	396
Fonctions programmables par l'utilisateur	258	Renseignements concernant la sécurité, Pneus	396
Programmation du système de déverrouillage passif	258	Rétroviseur intérieur	96
Réglages du système Uconnect	258	Rétroviseurs	96
Régulateur de vitesse	138, 139, 142	Rétroviseurs commandés à distance.	103

- Rétroviseurs et miroirs
 - Chauffants 104
 - Commandés à distance 103
 - Extérieurs 102, 103
 - Extérieurs rabattables 103
 - Intérieur 96
 - Miroirs de courtoisie 104
- Rétroviseurs extérieurs 102
- Rétroviseurs extérieurs chauffants 104
- Rétroviseurs extérieurs rabattables 103
- Roue et enjoliveur de roue 492

- Sac gonflable 53
 - Enregistreur de données d'événement 457
 - Entretien du système de sacs gonflables 64
 - Fonctionnement des sacs gonflables 55
 - Protège-genoux 56
 - Sac gonflable avant 53
 - Sac gonflable avant évolué 53
 - Sacs gonflables latéraux 56
 - Si un déploiement se produit 62
 - Système de réponse améliorée en cas d'accident 63, 457
 - Témoin de sac gonflable 51
 - Témoin redondant de sac gonflable 53
 - Transport d'animaux domestiques 84
- Sac gonflable Témoin 51, 87, 207
- Sécurité, Gaz d'échappement 86
- SENTRY KEY
 - Programmation de l'antidémarrreur 15
- Sentry Key (Antidémarrreur) 13
- Serrures 27
 - Automatiques des portières 29
 - Déverrouillage automatique 29
 - Portière 27
 - Portières à commande électrique 28
- Service à la clientèle 524
- Service offert par le concessionnaire 466
- Siège arrière à dossiers rabattables 121
- Siège du passager
 - Accès facile 119
- Sièges 113, 114, 116, 119
 - Appui-tête 119, 120
 - Arrière à dossier rabattable 121
 - Basculement 114, 119
 - Chauffants 116
 - Commande électrique 114
 - Déverrouillage de dossier 121
 - Réglage 113, 114
 - Réglage de la hauteur 114

- Ventilés117
- Ventilés117
- Sièges à commande électrique
 - Inclinaison114
 - Support lombaire114
 - Vers l'arrière114
 - Vers l'avant114
 - Vers le bas114
 - Vers le haut114
- Sièges arrière, Dossiers rabattables121
- SiriusXM Guardian
 - Alerte relative à la santé du véhicule329
 - Application mobile329
- Spécifications
 - Carburant (Essence)514, 515
 - Huile514, 515
- Surchauffe, Moteur434
- Système antipatinage388
- Système d'accès et de démarrage sans clé
 - Keyless Enter-N-Go30, 340
 - Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur19
 - Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager19
 - Ouverture du coffre20
- Programmation du système de déverrouillage passif258
- Verrouillage des portières du véhicule20, 258
- Système d'alarme (Alarme de sécurité)15
- Système d'alarme antivol (Alarme de sécurité)15
- Système d'amorçage (Alarme de sécurité)15
- Système d'assistance au freinage385
- Système d'avertissement de basse pression
 - des pneus417
- Système d'avertissement de collision frontale164
- Système d'échappement86, 478
- Système de chauffage-climatisation307
- Système de climatisation307, 314, 473
- Système de commande des freins, Électronique382
- Système de commande électronique des freins382
 - Dispositif électronique antiroulis394
- Système antipatinage388
- Système de freinage antiblocage383
- Système de démarrage à distance23
 - Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect262
 - Réglages du système Uconnect262
- Système de diagnostic de bord463
- Système de freinage381, 486
 - Frein de stationnement378

- Maître-cylindre 486
- Témoin d'avertissement 208, 381
- Vérification du liquide 486, 514, 516
- Système de freinage antiblocage (ABS) 383
- Système de reconnaissance vocale 320
- Système de retenue supplémentaire – sac gonflable . . . 53
- Système ParkSense arrière 167
- Système ParkSense, Arrière. 167
- Tableau de bord et commandes 202
- Tableau de référence, Dimension des pneus 397
- Télécommande
- Alarme d'urgence 20
 - Amorçage de l'alarme 16
 - Déverrouillage des portières 19
 - Déverrouillage du coffre 20
 - Programmation de télécommandes
additionnelles 15, 21
 - Système de démarrage à distance 23
 - Télédéverrouillage 18
 - Verrouillage des portières 20
- Télécommande de la radio 304
- Télécommande d'ouverture du coffre 36
- Télécommande du système audio (Radio) 304
- Télécommande, Télédéverrouillage 18
- Télédéverrouillage
- Alarme d'urgence 20
 - Amorçage de l'alarme 16
 - Déverrouillage des portières 19
 - Déverrouillage du coffre 20
 - Programmation de télécommandes
additionnelles 15, 21
 - Télédéverrouillage 18
 - Verrouillage des portières 20
- Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) . . 465
- Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) . . . 215, 465
- Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 221
- Témoin d'avertissement du système de commande
électronique de l'accélérateur. 212
- Témoin de changement de vitesse 349
- Témoin de portière ouverte 214
- Témoin de pression d'huile. 211
- Témoin du régulateur de vitesse. 225, 226
- Temporisateur, Phares 127
- Toit ouvrant 187
- Traction de remorque. 432
- Transmission 488
- Automatique 350, 352, 488
 - Liquide 488, 514, 516
 - Manuelle 346

- Passage des rapports 349, 350
- Transmission automatique 352, 488, 490
 - Additifs spéciaux 489
 - Ajout d'huile 490, 514, 516
 - AutoStick 359
 - Remplacement de l'huile et du filtre 490
 - Type de liquide 514, 516
 - Vérification du niveau de liquide 489
 - Vidange de liquide 490
- Transmission manuelle 346, 488, 490
 - Vérification du niveau de liquide 488, 490
 - Vitesses recommandées pour le changement de rapport 349
- Transport d'animaux domestiques 84
- Tremblement dû au vent 189
- Trousse d'entretien des pneus 437, 438, 439, 441, 442, 444, 445, 446
- Uconnect
 - Fonctionnement 303
 - Fonctions programmables par l'utilisateur 262
 - Réglages du système Uconnect 19, 20, 262
- Urgence
 - Dégagement d'un véhicule enlisé 450
 - Démarrage d'appoint 446, 447, 448
- Feux de détresse 434
- Remorquage 454, 455, 456
- Surchauffe 434
- Vérifications de la sécurité de votre véhicule 86
- Vérifications de niveau de liquide
 - Direction assistée 376
 - Freins 486
 - Huile moteur 468
 - Système de refroidissement 480
 - Transmission automatique 489
- Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 90
- Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 87
- Vérifications, Sécurité 86
- Verrouillage automatique des portières 29
- Verrouillage des portières
 - Télécommande 27
 - Télédéverrouillage 27
 - Verrouillage des portières 20, 27
- Verrouillage des portières, Automatique 29
- Verrous 90
 - Capot 123
- Viscosité de l'huile moteur 468, 469
- Viscosité, Huile moteur 468, 469

Vitesses recommandées pour le changement de rapport349

Vitesses recommandées pour le changement de rapport, Transmission manuelle.349

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

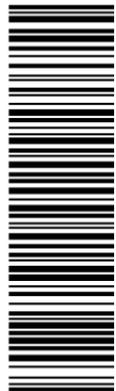
Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

DODGE



17D492-126-BA
© 2016 FCA US LLC. Tous droits réservés.
Dodge est une marque déposée de FCA US LLC.



Première impression
Imprimé aux États-Unis